



**HAL**  
open science

## Chaponost, Place Maréchal Foch - Place du 8 mai 1945

Josselin Derbier, Quentin Rochet, Bertrand Bonaventure, Sabrina Charbouillot, Camille Collomb, Julien Collombet, Agata Poirot

► **To cite this version:**

Josselin Derbier, Quentin Rochet, Bertrand Bonaventure, Sabrina Charbouillot, Camille Collomb, et al.. Chaponost, Place Maréchal Foch - Place du 8 mai 1945. [Rapport de recherche] Archeodunum. 2014. hal-01522110

**HAL Id: hal-01522110**

**<https://hal.science/hal-01522110>**

Submitted on 12 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Volume I/III – Texte

Chaponnay, avril 2014

RHÔNE-ALPES / DÉPARTEMENT DU RHÔNE (69)

# CHAPONOST

Place Maréchal Foch – Place du 8 mai 1945



Code INSEE : 69 043  
Code opération Patriarche : 22 111 67  
Arrêté de prescription : n° 12-376  
Arrêté de désignation : n° 2013/1086

Sous la direction de  
**JOSELIN DERBIER ET  
QUENTIN ROCHET**  
Avec les contributions de  
Bertrand Bonaventure,  
Sabrina Charbouillot, Camille Collomb,  
Julien Collombet, Agata Poirot,  
Marion Rivoal, Tony Silvino,  
Damien Tourgon et Guilhem Turgis



Ministère de la culture et de la communication  
Préfecture de la région Rhône-Alpes  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Service Régional de l'Archéologie  
Archeodunum SAS  
Communauté de Communes de la Vallée du Garon

**ARCHEODUNUM**  
INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES

### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)  
Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

# **Chaponost, Place Maréchal Foch – Place du 8 mai 1945 (69)**

## **Rapport d'opération d'archéologie préventive**

Illustration de couverture: Le vaisseau collatéral sud de l'église moderne, vue de l'ouest, photo Q. Rochet.

Sous la direction de  
Josselin DERBIER

Rédaction  
Josselin DERBIER et Quentin ROCHET

Avec la collaboration de  
Bertrand BONAVENTURE, Sabrina CHARBOUILLOT, Camille COLLOMB, Julien COLLOMBET,  
Agata POIROT, Marion RIVOAL, Tony SILVINO, Damien TOURGON, Guilhem TURGIS

Mise en page  
Eric SOUTTER

# Sommaire

## Volume I – Texte

<i>Remerciements</i> .....	8
<b>Données administratives, techniques et scientifiques</b> .....	9
Fiche signalétique du site.....	9
Mots-clés du Thesaurus .....	10
Générique de l'opération .....	11
Notice scientifique .....	12
Fiche d'état du site.....	13
<b>Copie de l'Arrêté de prescription de fouille n° 12-376</b> .....	14
<b>Copie du cahier des charges scientifique n° 12-376</b> .....	18
<b>Copie de l'Arrêté de désignation n° 2014/1014</b> .....	38
<b>Copie du Projet scientifique d'intervention (PSTI)</b> .....	40
<b>1 – Introduction</b> .....	55
1.1 État des connaissances avant l'opération.....	55
1.1.1 <i>Contexte géographique</i> .....	55
1.1.2 <i>Contexte historique et archéologique</i> .....	55
1.1.3 <i>Résultat du diagnostic</i> .....	58
1.1.4 <i>Objectifs de la fouille</i> .....	59
1.2 Méthodologie .....	60
1.2.1 <i>La fouille</i> .....	60
1.2.1.1 <i>Mise en place du Chantier</i> .....	60
1.2.1.2 <i>Emprise et décapage</i> .....	60
1.2.1.3 <i>Fouille des structures</i> .....	61
1.2.1.4 <i>L'enregistrement des données</i> .....	61
1.2.2 <i>La Post-Fouille</i> .....	62
1.2.2.1 <i>Traitement des données</i> .....	62
1.2.2.2 <i>Traitement du mobilier</i> .....	62
1.2.2.3 <i>L'étude anthropologique</i> .....	63
1.2.2.4 <i>Communication et valorisation</i> .....	63
<b>2 – Présentation des résultats</b> .....	65
2.1 Le château et la place du 8 mai 1945.....	65
2.1.1 <i>La porte</i> .....	65
2.1.2 <i>Le mur de courtine</i> .....	66
2.1.3 <i>L'occupation de la place du 8 mai 1945</i> .....	68
2.1.4 <i>La fosse FS 1.052 et le mur MR 1.063</i> .....	69
2.2 Les occupations de la place haute avant le XVIII <sup>e</sup> siècle .....	71
2.2.1 <i>Le mur de terrasse</i> .....	71
2.2.2 <i>La banquette est</i> .....	73

2.2.3 Les bâtiments situés à l'ouest .....	75
2.3 La période moderne .....	77
2.3.1 L'église paroissiale .....	77
2.3.2 Les caveaux .....	80
2.4 Les inhumations .....	82
2.4.1 Les inhumations de la nef.....	83
2.4.2 Les inhumations de la banquette est .....	84
2.4.3 Le grand caveau.....	84
2.4.4 Le cimetière paroissial.....	85
2.5 L'évolution du site au cours des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles .....	86
2.5.1 Destruction de l'église et aménagement de la place contemporaine.....	86
2.5.2 Les structures fossoyées de la place .....	87
<b>3 – Synthèse .....</b>	<b>89</b>
3.1 L'occupation castrale .....	89
3.2 Les édifices religieux et les espaces funéraires.....	90
3.3 Conclusion .....	91
<b>Annexe I – étude documentaire .....</b>	<b>94</b>
1. Archives départementales du Rhône.....	94
2 Recherche bibliographique .....	97
3 Registres paroissiaux .....	100
4 Rapport d'experts architectes sur l'état de lieu de l'actuel de l'église de Chaponost (1887).....	109
<b>Annexe II – Les monnaies de Chaponost.....</b>	<b>112</b>
Présentation de la série et des contextes de découverte.....	112
Analyse du faciès .....	113
Synthèse.....	113
Catalogue des monnaies .....	114
<b>Annexe III a – Les structures funéraires : étude archéo-anthropologique .....</b>	<b>120</b>
1. Introduction et problématique.....	120
2. Méthodologie .....	120
2.1. Méthodologie de terrain .....	120
2. 2. L'étude en laboratoire .....	121
2. 2. 1. Les schémas de conservations .....	121
2. 2. 2. Le nombre minimal d'individus.....	121
2. 2. 3. Étude biologique: l'identité des défunts .....	122
2. 2. 4. État sanitaire de la population .....	122
2. 3. Étude taphonomique et caractérisation des pratiques funéraires .....	125
2. 3. 1. Définition .....	125
2. 3. 2. Les espaces de décomposition.....	125
2. 3. 4. Les aménagements dans les contenants .....	127
2. 3. 5. Les vêtements et chaussures .....	127

2. 4. Terminologie .....	127
2. 4. 1. Les sépultures primaires .....	127
2. 4. 2. Les dépôts ou sépultures secondaires et gestes apparentés .....	127
3. Étude paléobiologique : résultats et interprétations .....	128
3. 1. La conservation osseuse .....	128
3. 2. Le recrutement .....	128
3. 2. 1. Le NMI .....	128
3. 2. 2. Détermination du sexe et âges au décès .....	128
3. 3. État sanitaire buco-dentaire .....	130
3. 3. 1. Les caries .....	130
3. 3. 2. Le tartre .....	130
3. 3. 3. L'usure dentaire .....	131
3. 4. Les paléopathologies .....	132
3. 4. 1. Les affections ostéo-articulaires.....	132
3. 4. 3. Les marqueurs d'activités .....	133
3. 4. 4. Les traumatismes .....	134
3. 4. 5. Autres paléopathologies.....	134
3. 5. Indicateurs de stress .....	134
3. 5. 1. Cribra orbitalia .....	134
3. 5. 2. Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire .....	134
3. 6. Les caractères discrets.....	135
3. 7. Statures et robustesses .....	136
4. Les pratiques funéraires .....	137
4. 1. Les différents types de dépôt.....	137
4. 2. L'orientation et position des corps .....	137
4. 3. La position des membres .....	137
4. 3. 1. Bloc crânio-facial .....	137
4. 3. 2. Les membres supérieurs .....	137
4. 3. 3. Les membres inférieurs .....	138
4. 4. Organisation des réductions.....	138
4. 5. Les espaces de décompositions .....	138
4. 6. Le mobilier dans les tombes .....	138
4. 7. Organisation de la tombe, architecture pérenne .....	139
4. 8. Organisation spatiale et évolution du cimetière .....	139
5. Conclusion .....	140
<b>Annexe III b – Catalogue des sépultures .....</b>	<b>141</b>
<b>Annexe IV – Le petit mobilier .....</b>	<b>155</b>
<b>Annexe V – Analyse Carbone 14 .....</b>	<b>158</b>
<b>Annexe VI – Diagramme de Harris .....</b>	<b>166</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>169</b>

## Volume II – Figures

Liste des figures .....	176
Figures.....	179

## Volume III – Annexes

<b>Annexe 1 : Inventaire des Unités Stratigraphiques (US) .....</b>	<b>270</b>
<b>Annexe 2 : Inventaire des faits archéologiques (F) .....</b>	<b>298</b>
<b>Annexe 3 : Inventaire des minutes de terrain .....</b>	<b>304</b>
<b>Annexe 4 : Inventaire du mobilier archéologique .....</b>	<b>306</b>
<b>Annexe 5 : Inventaire des Monnaies .....</b>	<b>312</b>
<b>Annexe 6 : Inventaire du mobilier céramique .....</b>	<b>315</b>
<b>Annexe 7 : Inventaire des ossements humains (matériel biologique) .....</b>	<b>318</b>
<b>Annexe 8 : Inventaire de la documentation écrite .....</b>	<b>319</b>
<b>Annexe 9 : Inventaire de la documentation graphique .....</b>	<b>320</b>
<b>Annexe 10 : Inventaire des photographies numériques .....</b>	<b>321</b>
<b>Annexe 11 : Inventaire de la documentation numérique .....</b>	<b>341</b>
<b>Annexe III a – Annexes des études archéo-anthropologique .....</b>	<b>343</b>
Annexe 1 : Etat de conservation et représentation osseuse par sépulture .....	343
Annexe 2 : Détails des données pour la détermination de l'âge par individu .....	344
Annexe 3 : Détails des données pour la détermination du sexe par individu.....	346
Annexe 4 : Détail des caries par individu et par dent.....	346
Annexe 5 : Détails du tartre par individu et par dent .....	348
Annexe 6 : Détails de l'usure dentaire par individu et par dent .....	350
Annexe 7 : Détails par individus des paléopathologies infra-crâniennes.....	352
Annexe 8 : Détails par individus et par dents des hypoplasies de l'émail dentaire et des abcès .....	354
Annexe 9 : Présence absence des caractères discrets crâniens par sépulture .....	356
Annexe 10 : Présence absence des caractères discrets infra-crâniens par sépulture .....	358
Annexe 11 : Données ostéométriques pour la stature et la robustesse .....	360
Annexe 12 : Détails des données utiles pour l'étude des pratiques funéraires par individu .....	360



## **Remerciements**

Pour la transmission d'informations documentaires, Ludmilla GHAUMEZ, conservation du patrimoine du Rhône.

Merci à Camille COLLOMB pour sa participation à la recherche documentaire.

Un très grand merci à Philippe JUNET pour son implication dans la fouille et son savoir-faire.

Nous remercions Audrey BARADAT, David JOUNEAU et Isabelle PARRON pour leurs relectures et propositions.

# Données administratives, techniques et scientifiques

## Fiche signalétique du site

### Localisation du site

Région :	Rhône-Alpes
Département :	Rhône (69)
Commune :	Chaponost
Adresse :	Place Maréchal Foch et Place du 8 mai 1945
Code INSEE :	69043
Numéro SRA :	21329
Références cadastrales :	domaine public
Coordonnées géographiques (Lambert II) :	X = 787533.35      Y = 2081743.57
Altitude moyenne :	302 m NGF (pl. M. F.) 300 m NGF (pl. 8 mai 45)
Statut du terrain :	-
Surface du projet :	1100 m <sup>2</sup>
Propriétaire :	Ville de Chaponost

### Nature et référence de l'opération

Type d'opération :	fouille archéologique
Arrêté de prescription :	12-376 du 23/11/2012
Nature du projet :	Aménagement du centre-ville
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Opérateur :	Archeodunum SAS 500 rue Juliette Récamier 69970 – Chaponnay
Arrêté de désignation du responsable scientifique :	2013/1086 du 25/02/2013
Responsable scientifique :	Josselin DERBIER
Organisme de rattachement :	Archeodunum SAS
Dates d'intervention sur le terrain :	du 13/03 au 24/04/2013
Lieu de conservation du mobilier :	Archéodunum SAS (Chaponnay) pour études puis dépôt archéologique du SRA Rhône-Alpes

## Mots-clés du Thesaurus

### Thésaurus «Chronologie»

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - final
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en 284)
    - Bas Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
  - Haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
  - Ere industrielle

### Thésaurus « Interprétation »

#### Sujet et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Four
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre:

#### Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre:

#### Etudes spécifiques

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre: étude du petit mobilier

## **Générique de l'opération**

### **Intervenants phase préparatoire et suivi administratif**

#### ***DRAC Rhône-Alpes – Service Régional de l'Archéologie***

Le Grenier d'Abondance – 6, quai Saint-Vincent - 69001 - Lyon  
Anne LE BOT-HELLY (Conservatrice régionale de l'archéologie)  
Robert ROYER (Ingénieur d'études)

#### ***Archéodunum***

500, rue Juliette Récamier - 69970 - Chaponnay  
Isabelle PARRON, Directrice  
Lionel ORENGO, Chef d'agence

### **Intervenants phase terrain**

#### ***Equipe de fouille***

Josselin DERBIER, responsable d'opération  
Sabrina CHARBOUILLOT, anthropologue  
Quentin ROCHET, responsable de secteur  
Camille COLLOMB, technicienne  
Marion RIVOAL, technicienne  
Damien TOURGON, technicien  
Guilhem TURGIS, topographe

#### ***Topographie***

Guilhem TURGIS

#### ***Logistique***

Jean-Michel BONNON

#### ***Entreprise de terrassement***

Décapage : BALMONT TP

#### ***Intervenants post-fouille***

Josselin DERBIER – coordination, étude documentaire  
Quentin ROCHET – rédaction, numérisation des données  
Sabrina CHARBOUILLOT – anthropologue : étude des ossements, rédaction  
Julien COLLOMBET – numismate : étude des monnaies, rédaction  
Guilhem TURGIS – topographe : élaboration des plans masses  
Bertrand BONAVENTURE – dessin céramique  
Tony SILVINO – détermination céramique  
Agata POIROT – étude du petit mobilier  
Damien TOURGON – DAO, numérisation des données

#### ***Mise en forme du rapport***

Eric SOUTTER

## Notice scientifique

L'aménagement, par la Communauté de Communes de la vallée du Garon, du nouveau centre-bourg de Chaponost (Rhône), sur l'emplacement des places Maréchal Foch et du 8 mai 1945, a donné lieu à une opération d'archéologie préventive, réalisée du 13 mars au 24 avril 2013 par la société ARCHEODUNUM SAS. D'un point de vue topographique le site se développe sur le rebord d'un plateau rocheux, à la jonction de deux cours d'eau (aujourd'hui canalisés et souterrains).

La partie haute de l'emprise fouillée est occupée par un cimetière du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Les fosses, dont la moitié sont creusées dans le substrat rocheux, adoptent des orientations diverses et témoignent d'une occupation funéraire dense. L'emprise de la fouille et les très nombreuses destructions postérieures n'ont pas permis d'identifier d'éléments construits contemporains de cet espace funéraire.

Un château est attesté par les sources médiévales dès le XIII<sup>e</sup> siècle, siège d'une seigneurie sous la dépendance du prieuré Saint-Irénée de Lyon. Les vestiges de l'occupation castrale observés sur le site sont plus tardifs, datant des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Il s'agit d'une porte conservée en élévation, bien qu'en partie remaniée, ainsi que d'une section de mur de courtine mise au jour sur 11 m de long et percée de deux archères. La topographie et les creusements du substrat rocheux, dans l'emprise de fouille ainsi que dans les diagnostics archéologiques effectués à proximité, témoignent de la présence de douves, au nord, et probablement à l'ouest. L'organisation intérieure de l'espace castral n'a pas pu être caractérisée en raison de la faiblesse des vestiges observés. Seule la présence d'une chapelle castrale, englobée par la suite dans les constructions de la période moderne, a été identifiée.

Les vestiges les mieux conservés sont ceux d'une église paroissiale, agrandie en plusieurs étapes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle présente un plan à trois vaisseaux sans transept et à chevet plat. L'ensemble vient englober la chapelle préexistante, devenue chœur de l'église paroissiale. Cette phase de construction est caractérisée par un usage ponctuel de matériaux en remploi, très probablement issu de l'aqueduc antique du Gier voisin, pour les fondations et les parements. Un ensemble d'inhumations contemporaines à l'église a pu être identifié dans la nef principale, dans un caveau aménagée sous le collatéral sud, ainsi qu'à l'extérieur de l'église, au-delà du mur gouttereau sud, emprise du cimetière paroissial.

La période moderne est également représentée par les vestiges d'un auditoire de justice seigneuriale. Ce bâtiment se développait au nord du chevet, imbriqué dans le plan de l'église dont il vient occuper la dernière travée du collatéral Nord.

L'église paroissiale et le cimetière restent en activité jusqu'en 1892. L'édifice connaît alors deux phases successives de destruction. La nef est dans un premier temps abattue pour laisser place à un espace public. Les travées du chœur sont conservées en jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Ces éléments sont alors démolis pour agrandir la place publique qui connaît plusieurs transformations et nivellements au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

## **Fiche d'état du site**

Au terme de la fouille, le 24 mars 2013, les espaces fouillés n'ont pas été remblayés, les travaux commençant immédiatement à la libération du terrain. Les sépultures fouillées ont toutes été prélevées et l'intégralité des structures fossoyées a été vidangée. Plusieurs sépultures modernes, localisées, n'ont pas été fouillées. L'ensemble des structures mises au jour a été documenté.

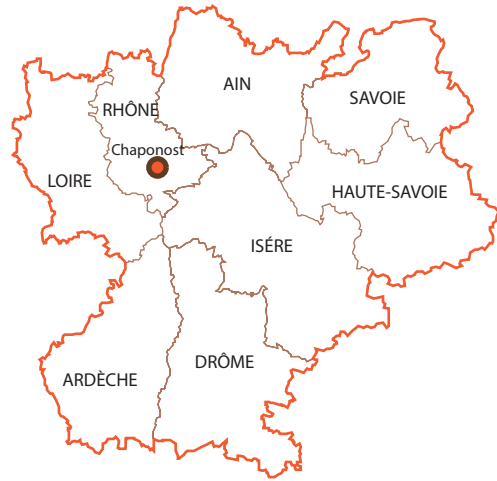
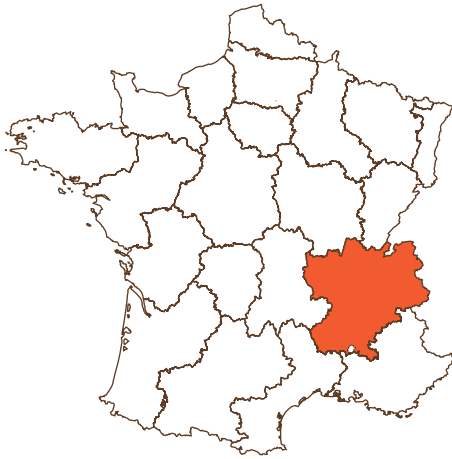
### **Extension supposée du site en profondeur (place du 8 mai 1945) :**

Le passage de plusieurs réseaux et les contraintes techniques liées à l'instabilité des remblais issue des destructions de maison en 1975 sur l'emplacement de la place du 8 mai 1945 n'ont pas permis une fouille exhaustive de la zone.

L'intervention archéologique s'est limitée pour cette place à un mètre de profondeur sous la cote du projet d'aménagement. La présence connue de bâtiments médiévaux et moderne sous cette place, confirmée par les éléments découverts en suivi de tranchée profonde, laisse à penser la présence de vestiges archéologiques sous les remblais contemporains. Toutefois la faible profondeur des aménagements prévus ne menace pas les vestiges potentiels.

La nature même des vestiges mis aux jours (centre religieux et castral, cimetière moderne) permet d'envisager une extension de l'occupation médiévale et moderne autour de l'emprise fouillée.



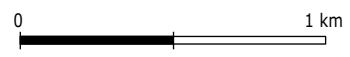
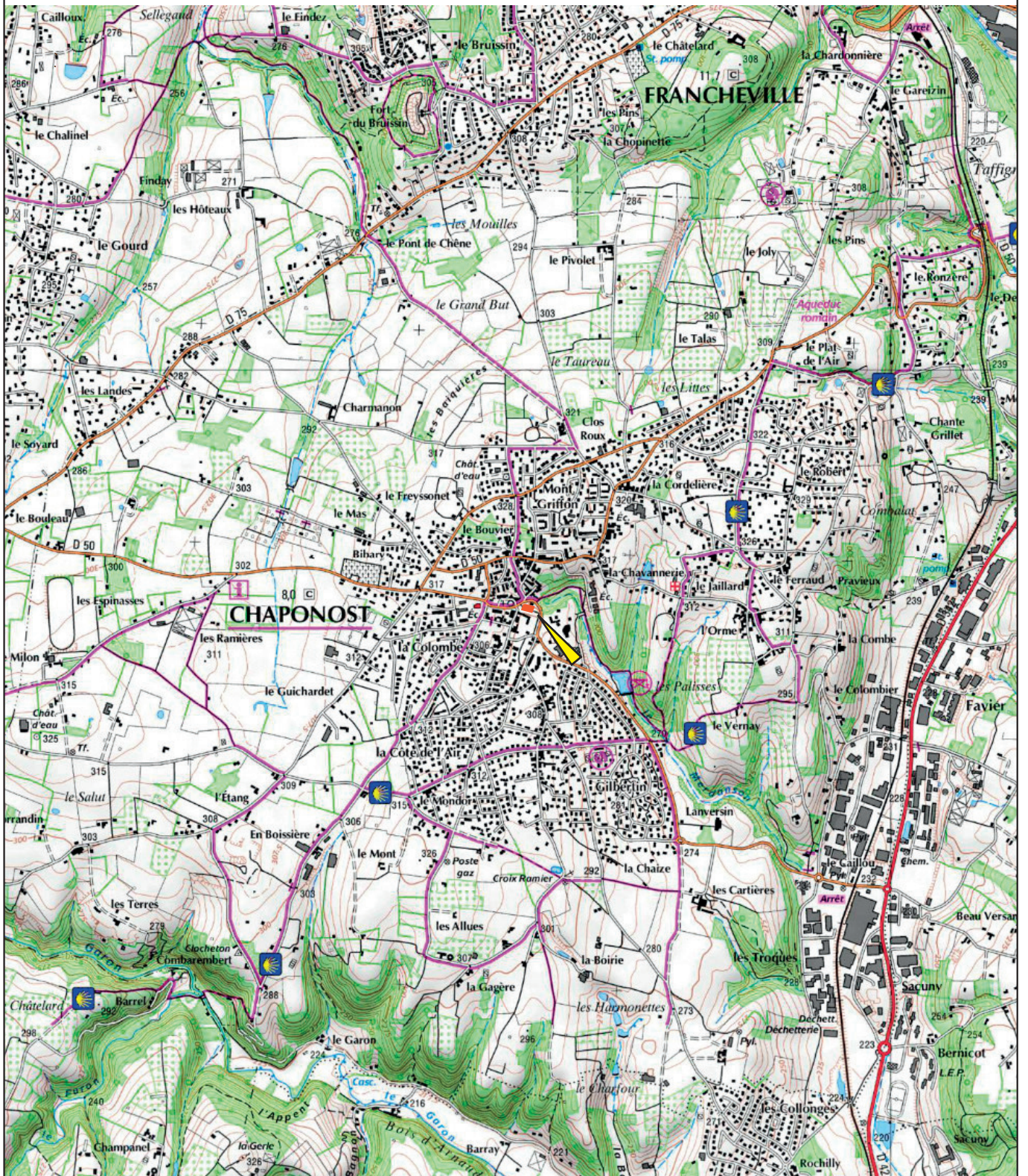


**ARCHEODUNUM**  
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

CHAPONOST (69)  
Place Maréchal Foch  
Place du 8 mai 1945  
2013 - 69 043 2211167

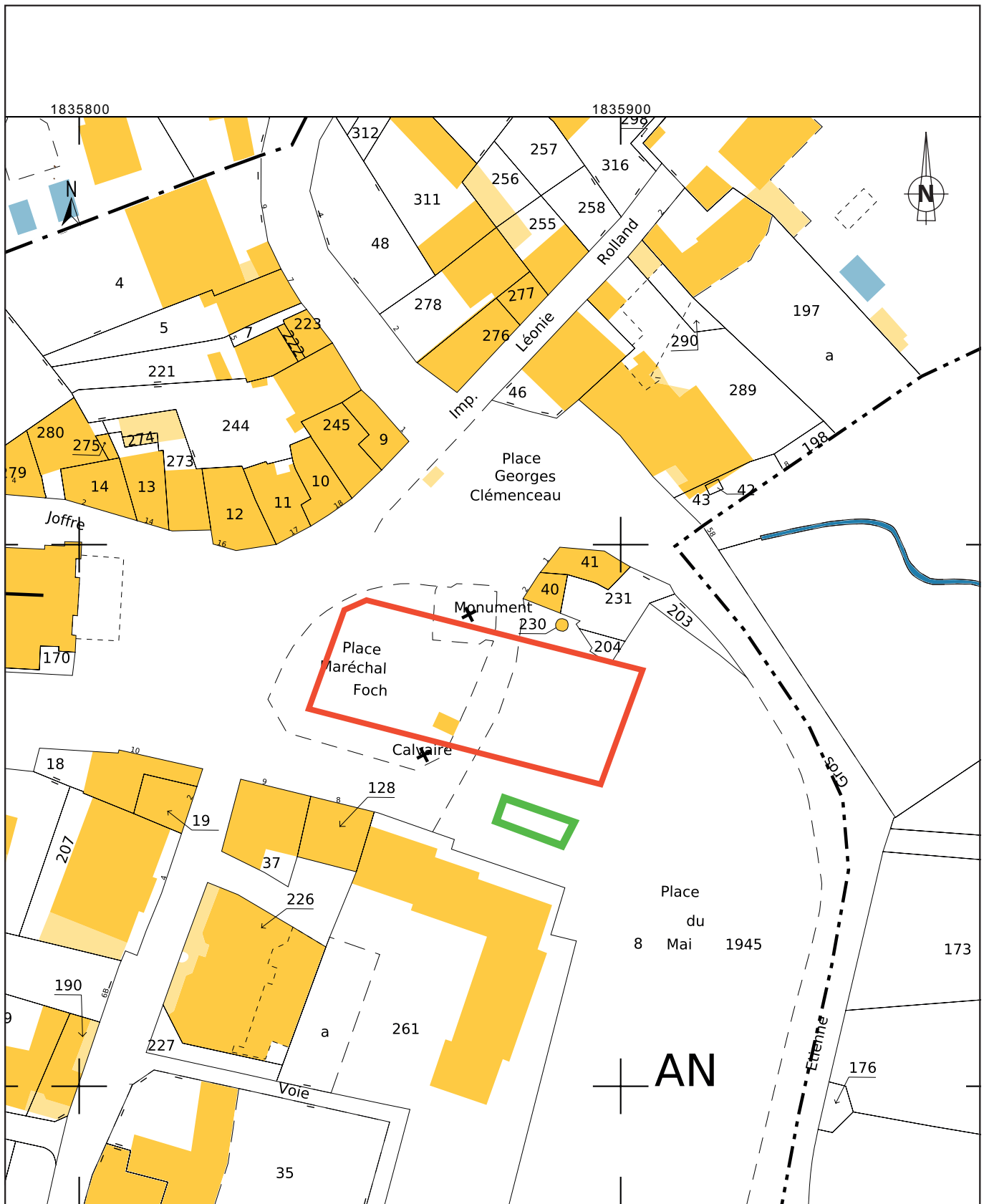
Localisation du site de Chaponost à l'échelle régionale  
(1/250000 - fond de carte IGN-Géoportail)  
DAO : Josselin Derbier





<p><b>ARCHEODUNUM</b> INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES</p>	<p>CHAPONOST (69) Place Maréchal Foch Place du 8 mai 1945 2013 - 69 043 2211167</p>	<p>Localisation du site de Chaponost à l'échelle communale (1/25000 - fond de carte IGN-Géoportail) DAO : Josselin Derbier</p>
---	---	--





Emprise de fouille prescrite



Emprise du suivi de travaux

**ARCHEODUNUM**  
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

CHAPONOST (69)  
Place Maréchal Foch  
Place du 8 mai 1945  
2013 - 69 043 2211167

Localisation de l'emprise de fouille prescrite sur le cadastre  
(1/1000 - extrait cadastre.gouv.fr)  
DAO : Josselin Derbier



# 1 – Introduction

Cette opération archéologique précède l'aménagement du nouveau centre-bourg de Chaponost (**Fig. 19**) par la Communauté de Communes de la vallée du Garon sur l'emplacement de la place Maréchal Foch et de la place du 8 mai 1945. La fouille a eu lieu sur l'emprise de ces deux places du 13 mars au 24 avril 2013.

## 1.1 État des connaissances avant l'opération

### 1.1.1 Contexte géographique

Chaponost est une commune du département du Rhône, située dans la périphérie sud-ouest de l'agglomération lyonnaise (**Fig. 1**). Elle occupe une partie du Plateau lyonnais, un replat d'érosion des Monts du Lyonnais, incliné d'ouest en est, entre 400 et 300 m d'altitude. Rebord oriental du Massif central, le substrat est composé de roches métamorphiques de la série des Monts du Lyonnais : leptynites à biotite, avec plus ou moins de muscovite<sup>1</sup> (**Fig. 4**). Il s'agit de gneiss d'allure massive, pauvres en micas, aux grains irréguliers, de couleur claire et souvent rosée. Issus de la transformation de grès ou de granite, ces gneiss présentent de fréquentes veines de couleur nettement rougeâtre entre les feuilletts rocheux. Des phénomènes érosifs touchent ces roches qui localement se fragmentent en blocs anguleux auxquels s'ajoutent des éléments de désagrégation de plus en plus fins. On obtient alors du gore, mélange de caillasse et de sable grossier (Hours *et alii* 1999, p. 9).

Le secteur concerné par la fouille est une zone radicalement transformée par l'urbanisation, ayant connu une forte anthropisation. À l'exception du substrat gneissique, toutes les couches observées portent la marque d'une intervention humaine. La lecture du relief lui-même est perturbée par ces interventions. La zone étudiée est un petit plateau rocheux culminant à 302,00 m NGF d'altitude. Le relief à une centaine de mètres au nord du site est plus élevé (311,00 m NGF), mais il est séparé du reste du plateau par un vallon, affluent du *Merdanson*. D'axe nord-ouest/sud-est, cet affluent rejoignait au pied du site le *Merdanson* d'axe sud/nord à cet endroit. Sur le plan d'état des lieux avant fouille, le vallon était encore perceptible avec une cote basse à 296,47 m NGF. Le *Merdanson* a été remblayé et canalisé dans les années 1970, mais il s'écoulait à une cote proche de 295,00 m NGF.

### 1.1.2 Contexte historique et archéologique

La nature des vestiges détectés lors du diagnostic et de la fouille étant médiévaux, modernes et contemporains, nous renvoyons aux publications de synthèse sur la commune pour plus de détails du contexte pour les époques antiques et antérieures (Hours *et alii* 1999, p. 15-27 ; Faure-Brac 2000, p. 176-179). Sauf mention contraire, les informations des paragraphes suivants sont issues du volume de *Préinventaire des Monuments et richesses artistiques* consacré à Chaponost (Hours *et alii* 1999) et de l'ouvrage du chanoine Jomand (Jomand 1966). Les autres ressources utilisées sont rassemblées dans l'Annexe 1 du présent volume.

L'occupation de Chaponost au haut Moyen Âge est méconnue. On notera toutefois la présence, dans l'actuelle église paroissiale jouxtant le site, d'un bénitier en marbre monolithique d'époque paléochrétienne<sup>2</sup>. Ce dernier présente une vasque circulaire reposant sur une

1 Source : infoterre.brgm.fr

2 Il est inscrit à l'Inventaire des monuments Historiques le 21 Août 1987.

courte colonne cannelée de strigiles, à base moulurée. La vasque est décorée d'un graffiti indéchiffrable. L'origine de ce bénitier est malheureusement inconnue. Mentionnons également la présence sur la commune d'inhumations mérovingiennes (Faure-Brac 2000).

Le contexte du Moyen Âge nous est mieux connu par les autres sites présents sur la commune. La maison forte de Pravieux, attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle comme fief de Chaponost, est située chemin du Château, à 1,4 km à l'est du site (**Fig. 5**). La Grange de l'Arc (ou Mondor), située à 1 km au sud sud-ouest du site, est une maison des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles. Le domaine de la Colombe, à 500 m à l'ouest du site, se constitue à partie du XVI<sup>e</sup> siècle, les vestiges les plus notables datant du siècle suivant. Les autres domaines situés à Chaponost semblent plus tardifs, du XVII<sup>e</sup> siècle (Montgriffon) ou du XVIII<sup>e</sup> siècle (Le Pivolet). Le site s'inscrit donc dans un espace connaissant une densification importante du maillage domanial à la fin du Moyen Âge. Le bourg de Chaponost se constitue essentiellement par tropisme autour du site castral et religieux.

L'occupation de Chaponost est attestée à partir du XII<sup>e</sup> siècle, dans une bulle du Pape Eugène III confirmant les possessions du Chapitre de Saint-Irénée de Lyon sur l'église de Chaponost<sup>3</sup> sans qu'on ait confirmation que cette dernière soit située sur le site qu'occupera l'église par la suite. La première mention explicite<sup>4</sup> du château apparaît dans un acte de 1268 par lequel Guichard de Montagny cède à Jean Alby, prieur de Saint-Irénée, un certain nombre de droits seigneuriaux, dont celui de pêche dans les fossés du château, pour la somme de deux cents livres viennois. Si l'acte ne précise pas lequel des deux acteurs possède à cette date le château, on notera que le contexte local du XII<sup>e</sup> siècle est caractérisé par une concentration des seigneuries du Lyonnais entre les mains de l'église de Lyon. Un acte de cession cité par Montfalcon (Montfalcon 1866, p. 159), par lequel Guichard de Montagny (le père du précédent) cède au prieuré Saint-Just son fief de Chaponost, vient appuyer l'hypothèse d'une possession précoce par l'église de Lyon et ses chapitres<sup>5</sup>. Le chapitre Saint-Irénée est maître du château de Chaponost dans un acte de 1330<sup>6</sup>. Il ne cède ses droits sur Chaponost qu'en 1782, au marquis de Ruolz qui possède déjà la seigneurie voisine de Francheville.

Ces éléments ne permettent de se faire qu'une idée très imparfaite du château et de son histoire. Marie-Pierre Feuillet (Hours et alii 1999) propose deux hypothèses pour les premiers temps du site castral : soit le château est construit autour de l'église paroissiale, soit l'église paroissiale occupe un autre site (le hameau de *Chaponost-le-vieux*? - **Fig. 5**) et le rôle paroissial est transféré à la chapelle castrale lorsque le chapitre Saint Irénée en prend possession, rassemblant sur un même site les pouvoirs seigneuriaux et pastoraux.

Malgré la forte transformation du centre bourg, quelques éléments du château sont encore identifiables. La porte médiévale de la fin du Moyen Âge, remaniée en 1920, est conservé au nord, à la jonction entre les deux places, et servait d'accès à la ruelle desservant les maisons occupant jusqu'en 1976 l'emprise de la place du 8 mai 1945. De même la topographie urbaine garde-t-elle, au nord-est et à l'est du site, l'empreinte des fossés du château.

La documentation moderne permettant de préciser le plan du château est composée d'un état des lieux de 1681, de l'état des lieux de 1790-1791 préalable à la vente comme bien national, de l'atlas terriste (1750) et du cadastre de 1822 (**Fig. 16**). Les éléments s'y trouvant se rapportent majoritairement à trois bâtiments, situés à l'emplacement du monument aux morts (1920) pour le premier, et sur la place du 8 mai 1945 pour les deux seconds. Ces bâtiments ayant été détruits, respectivement en 1920 et en 1976, les gravures et pho-

3 AD Rhône 16 G 5 — Bulle du 16 décembre 1150.

4 Marie-Pierre Feuillet pointe l'existence d'un chapelain dans les actes de 1228, 1245 et 1254 comme mention implicite (Hours et alii 1999, p. 79).

5 Notons à titre complémentaire que les liens entre le lignage des Montagny et l'église de Lyon sont forts puisque les cadets des deux générations de Montagny ici évoquées, tous deux nommés Guillaume, sont chanoines à Lyon. Le second est chanoine de 1244 à 1272, soit au moment de la vente de 1268. (Perroy 1977, p. 566)

6 AD Rhône 16 G 117

tographies des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles peuvent également être mobilisées (**Fig. 11, 12, 13, 14 et 15**). Ces trois bâtiments sont représentés sur le plan de restitution du château (**Fig. 15**).

On peut en déduire les éléments suivants. Le bâtiment situé sur la place Maréchal Foch et imbriqué dans l'église moderne est un auditoire de justice, dont l'accès se fait à l'est par un escalier. Ce bâtiment est aussi haut que la nef principale de l'église paroissiale en 1909 (**Fig. 13**). L'état des lieux de 1681 précise l'existence d'un cachot, d'un cellier et d'une écurie au rez-de-chaussée, d'une salle d'audience lambrissée au premier étage et d'une cuisine, fortement dégradée, au second étage. L'imbrication du seigneurial dans le religieux permet de penser l'existence de ce bâtiment avant l'érection de l'église moderne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sans qu'on puisse arguer d'une permanence de sa fonction pendant une telle durée. Les descriptions, en 1681, d'éléments architecturaux de la fin du Moyen Âge (larmiers, demi-croisés) viennent confirmer l'ancienneté du bâtiment. Il devient par la suite un café, portant « café français » en enseigne en 1900 (**Fig. 12**), avant d'être détruit en 1920<sup>7</sup>.

Le bâtiment situé au nord de la place du 8 mai 1945 est identifié comme cuvier. Les états des lieux y décrivent la présence d'un pressoir, de cuves et d'un cellier. Il se présente sur les photographies comme un bâtiment rectangulaire de deux étages aux combles ouverts par des œils-de-bœuf des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Au sud de ce bâtiment se trouvait une petite maison d'un étage à encorbellement. Des pans de bois y sont encore visibles sur la gravure de 1892, mais n'y sont plus en 1909 (**Fig. 13**). Ces deux bâtiments ont été détruits en 1976.

Les origines de l'église paroissiale sont, on l'a vu plus haut, incertaines. En 1614, un premier aménagement de l'église a lieu, par adjonction d'une petite chapelle aveugle au rez-de-chaussée de l'auditoire<sup>8</sup> sur demande du seigneur de la Fay, propriétaire de la Colombe, domaine voisin du site. L'église paroissiale est considérablement agrandie entre 1689 et 1693. Le clocher est exhaussé en 1837 et le porche est supprimé en 1841. Pour faire face à la croissance démographique de la paroisse, plusieurs aménagements sont envisagés : la construction d'une tribune en 1850, puis un allongement de la nef en 1854, sans que ces projets aboutissent. Après une première proposition en 1863, l'érection d'une nouvelle église paroissiale est finalement décidée en 1886. Cette décision donne lieu en 1887 à un rapport de Francisque Bethenod, architecte chargé des travaux de la nouvelle église, sur l'ancienne église paroissiale (rapport reproduit en **Annexe I**). Le plan levé à cette occasion (**Fig. 17**) est une de nos principales sources sur l'église paroissiale. La nouvelle église est érigée entre 1889 et 1891, l'ancienne étant détruite à l'exception des deux dernières travées l'année suivante. Le clocher est abattu en 1909, et le chœur rasé en 1920.

Le plan de 1887 montre une église à trois vaisseaux et cinq travées, dont les collatéraux s'arrêtent à l'avant-dernière travée. Le nord de la dernière travée est occupé par l'auditoire de justice et probablement par la chapelle de 1614, la salle située au sud du chœur ayant le rôle de sacristie. Le vaisseau nord se termine par une chapelle dédiée à saint Priest<sup>9</sup>, celui du sud par la chapelle de la vierge dont l'autel de 1854 est toujours visible dans la nouvelle église. Le mobilier de l'église est transféré en partie dans la nouvelle église paroissiale et y est toujours visible : le bénitier décrit plus haut, un bénitier mural (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.), des fonts baptismaux et un confessionnal (XVIII<sup>e</sup> s.).

Le terrier Decronay<sup>10</sup> indique qu'en 1357 le cimetière paroissial se situe hors de l'emprise de la fouille, à l'est, sur la rive gauche du *Merdanson*. Le cimetière paroissial est donc à cette date à proximité du site tout en étant situé hors de l'enceinte castrale. En 1697 l'archevêque de Lyon interdit l'ancien cimetière paroissial et ordonne le transfert des ossements vers le nouveau cimetière accolé au sud de l'église paroissiale. Les registres paroissiaux (**Annexe 1**) laissent également deviner des inhumations à l'intérieur de l'église, un type d'inhumation pourtant interdit dans le diocèse de Lyon à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Un caveau est attesté dans le collatéral sud (Ogier 1856).

7 Le bâtiment est alors simplement désigné comme maison Brossard.

8 AD Rhône 3 E 70 – 15 juin 1614

9 Ou saint Prix, dédicace de l'église.

10 AD Rhône 16 G 117

### 1.1.3 Résultat du diagnostic

Le diagnostic archéologique, effectué par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) en avril 2012 sous la direction de Tommy Vicard (Vicard 2012), a permis de sonder 61,43 m<sup>2</sup> pour une surface totale du projet d'aménagement de 1300 m<sup>2</sup>. Quatre sondages ont été effectués : trois dans la partie ouest du site, place Maréchal Foch<sup>11</sup>, et un en partie est, place du 8 mai 1945<sup>12</sup> (**Fig. 6**).

Aucun vestige antérieur au Moyen Age n'a pu être observé. De même aucun vestige associé au château n'a été retrouvé, outre les éléments conservés en élévation au nord du site, à la limite entre les deux places. Les sondages 4 et 5, dont la localisation recoupe les hypothèses de localisation de l'enceinte castrale (Hours et alii 1999, p.82 ; **Fig. 15**), se sont révélés stériles. Le sondage 5, situé à l'est de la place du Maréchal Foch, sur l'emplacement supposé de l'église médiévale et moderne, n'a révélé, sous le niveau d'occupation de la place du XX<sup>e</sup>. (302,02 m NGF) qu'un remblai stérile constitué de fragments de rochers et d'éléments épars de démolition (mortier notamment) contenant des fragments d'os humains et de céramique contemporaine.

Le sondage 6, traversant la place Maréchal Foch du nord au sud sur 25 m de long, et le sondage 7, situé à l'ouest du précédent sur 10 m de long, ont mis au jour les vestiges de plusieurs occupations. Les vestiges se concentrent sur la partie sud des sondages. Au nord, le rocher apparaît rapidement (302,34 m NGF) sous les niveaux de sols contemporains (302,14 m NGF) avant de descendre en pente douce jusqu'au tiers sud du sondage 6, où son pendage s'accroît fortement et où se concentrent les vestiges.

La phase la plus ancienne observée est un cimetière situé au sud du sondage 6 et dans le sondage 7, sous l'église moderne. La zone d'inhumation, qui s'étend à l'est à l'ouest, est relativement dense (un sondage profond de 2 m<sup>2</sup> a livré 7 sépultures). La forte densité et le recoupement des sépultures entre elles n'ont pas permis d'identifier les logiques d'organisation de cette zone funéraire. L'auteur du diagnostic, tout en restant prudent sur la datation des sépultures appréhendées pour la plupart uniquement en chronologie relative, propose deux fourchettes de datation du cimetière : X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle par la présence de plusieurs sépultures rupestres, dont une à logette céphalique, et XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. pour les tombes les plus superficielles, en se basant sur le mobilier céramique présent dans les comblements. Le cimetière semble en grande partie se développer hors de l'emprise de l'aménagement, au sud de la place actuelle.

Plusieurs maçonneries postérieures au cimetière et antérieures à l'église moderne ont également été mises au jour dans les sondages 6 et 7. Il s'agit essentiellement de deux murs d'orientation est-ouest dont l'un, traversant les deux sondages, se voit accoler deux petits massifs maçonnés. Leur fonction n'a pu être déterminée lors du diagnostic. Les relations stratigraphiques permettent de situer chronologiquement ces constructions entre le cimetière médiéval et l'église paroissiale du XVII<sup>e</sup> siècle.

La phase d'occupation la plus récente identifiée au diagnostic, si l'on excepte les niveaux de sol et remblai associés aux aménagements de la place du XX<sup>e</sup> siècle, est composée des vestiges de l'église moderne, érigée au XVII<sup>e</sup> siècle et détruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux murs, d'orientation est-ouest observés dans les sondages 6 et 7, respectivement à 300,93 m NGF et 301,21 m NGF ont pu être reportés sur le plan de 1887 (**Fig. 17**) et interprétés comme le mur gouttereau sud de l'église et les maçonneries de chaînage entre la nef principale et le collatéral sud. À l'exception de ces murs, aucun niveau archéologique associé à l'église moderne n'a pu être observé.

11 D'est en ouest, sondages 5, 6 et 7 (Vicard 2012)

12 Sondage 4 (Vicard 2012)

### 1.1.4 Objectifs de la fouille

Les objectifs de la fouille, fixés par le Service Régional de l'Archéologie dans son cahier des charges portent essentiellement sur l'identification des vestiges liés aux églises médiévales et modernes, et dans une moindre mesure sur la recherche de vestiges du château.

L'église moderne est connue dans ses grandes lignes grâce à la relative abondance de la documentation écrite et iconographique. Son état avant les destructions de 1892, 1909 et 1920 est décrit par le plan exécuté en 1887, qui doit être précisé et confronté aux vestiges archéologiques, en identifiant les possibles modifications du bâtiment.

Alors qu'on la devine dans les sources, aucun vestige mis au jour lors du diagnostic n'a pu être associé à l'église médiévale, base de l'agrandissement de 1692. Un des enjeux de cette opération est donc la recherche de vestiges de cette première occupation religieuse : maçonneries réutilisées pour le bâti moderne, traces d'implantation dans le substrat rocheux, etc. La faible conservation des niveaux d'occupations, déjà observés lors du diagnostic, rend peu probable l'identification de niveaux de circulation médiévaux associés à l'église.

L'hypothèse de restitution du château formulée par Marie-Pierre Feuillet (**Fig. 13**) situe la majeure partie du château hors de l'emprise prescrite. Les sondages de diagnostics effectués sur ce tracé se sont toutefois révélés négatifs. Par ailleurs, si le château apparaît dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans les sources médiévales, les éléments conservés (la porte) ou connus via la documentation (l'auditoire de justice, le cuvier et la maison à pan de bois) appartiennent à des datations plus tardives, du XIV<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Il s'agit donc à la fois de préciser l'emprise et le plan de l'occupation castrale, et d'en questionner les possibles transformations.

La connaissance du cimetière n'était qu'un objectif secondaire de la fouille, notamment en raison d'une représentativité limitée des sépultures, l'essentiel de la zone d'inhumation moderne se développant au sud hors de l'emprise. La présence de sépultures médiévales, identifiées lors du diagnostic, intéresse toutefois l'histoire du site avant les transformations du XVII<sup>e</sup> siècle et le transfert du cimetière de 1697. La datation et la caractérisation (type d'inhumation, population) des phases d'inhumations anciennes participent donc des enjeux scientifiques de l'opération.

Les fonctions seigneuriale et pastorale du site en font un élément-clé pour comprendre l'histoire médiévale et moderne de Chaponost, comme bourg et comme seigneurie. Les résultats de la fouille permettront en outre de confronter les hypothèses formulées sur la base de la documentation, tant sur le tracé du château et son plan que sur l'histoire religieuse de la paroisse.



## 1.2 Méthodologie

### 1.2.1 La fouille

#### 1.2.1.1 Mise en place du Chantier

Une base-vie, composée d'un container, d'un vestiaire, d'un bureau et de toilettes sèches, a été installée en limite sud de l'emprise de fouille sur la place Maréchal Foch. Les installations ont été raccordées au réseau électrique, ce qui a permis l'utilisation d'une station de travail informatique sur le chantier.

L'emprise de la fouille ainsi que la base-vie ont été ceintes d'une clôture mobile composée de barrières Héras, sécurisant ainsi l'accès aux zones de fouilles. Les structures profondes (FS 1.052, F 1.055) et les réseaux électriques mis au jour ont été signalés par des barrières et/ou de la rubalise de chantier. L'accès aux bermes hautes a été limité par la pose d'un grillage de chantier orange en retrait. À cette signalétique a été ajouté, à l'occasion des visites, un cheminement signalé par de la rubalise.

#### 1.2.1.2 Emprise et décapage

L'emprise de fouille prescrite occupe une superficie de 1100 m<sup>2</sup> couvrant la majorité de la place Maréchal Foch (à l'exception du monument aux morts et d'une bande de 5m de large au sud) et la moitié ouest de la place du 8 mai 1945. La présence de réseaux, notamment un collecteur d'eaux usées d'axe NE/SO et un câble haute tension d'axe nord/sud, ont limité la surface décapée.

L'emprise de fouille a été décapée à l'aide d'une pelle hydraulique chenillée de 20 tonnes munie d'un godet lisse de deux mètres de large. Le décapage mécanique a été effectué jusqu'au niveau d'apparition des vestiges modernes et médiévaux sur la place Maréchal Foch, sur une superficie de 560 m<sup>2</sup>. Les niveaux postérieurs à la destruction de l'église – correspondant aux remblais et sols de la place du XX<sup>e</sup> siècle – ont été conservés un temps dans une banquette témoin. La place du 8 mai 1945, plus impactée par les réseaux contemporains, a été décapée sur une superficie de 340 m<sup>2</sup> de part et d'autre du tracé de la ligne haute tension. À l'exception du nord de la place où se concentrent les vestiges, le décapage a été effectué sur une profondeur de 1 m, la forte instabilité des remblais de démolition empêchant de poursuivre au-delà, dans des niveaux par ailleurs non impactés par le projet d'aménagement.

Les remblais ont été évacués pendant le décapage à l'aide d'un camion-benne dans la partie est de la place du 8 mai 1945. Par la suite, cet espace ayant été libéré pour permettre aux travaux d'aménagement de débiter, le stockage a été fait sur la zone de rocher excavé sur la place Maréchal Foch, vierge de vestiges archéologiques.

Un suivi de travaux a également été effectué à l'occasion du creusement d'une tranchée profonde, au sud de la place du 8 mai 1945, pour la pose d'un collecteur d'eaux usées. La tranchée de 2 m de large a été suivie sur 27 m de long. L'observation des vestiges à une profondeur de tranchée allant jusqu'à 4 m dans des terrains instables retenus par un système de coffrage métallique (type berlinoise) s'est révélée particulièrement ardue. L'impossibilité d'observer la stratigraphie ailleurs qu'entre les coffrages successifs, et le passage perpendiculaire du réseau haute tension dans la tranchée, ont compliqué cette tâche. Quatre logs ont pu être relevés entre les coffrages, en plus de l'observation des vestiges maçonnés en fond de tranchée.

On notera en complément que pendant la fouille un diagnostic archéologique a eu lieu dans les fossés du château, au nord de la place du 8 mai 1945, sous la direction de Catherine Coquidé (Coquidé et alii 2013). Les résultats de ce diagnostic, ainsi que les échanges ayant eu lieu à cette occasion, ont permis de préciser les hypothèses sur l'environnement immédiat du site, particulièrement sur les fossés du château.



### 1.2.1.3 Fouille des structures

L'équipe est intervenue sur le terrain du 13 mars au 24 avril 2013, avec un effectif moyen de cinq personnes. Une pelle hydraulique chenillée de 5,5 tonnes, équipé d'un godet lisse d'un mètre de large, a été utilisée ponctuellement, pour poursuivre le décapage dans les espaces moins accessibles à la pelle 20 tonnes, pour vider les remblais contemporains, notamment dans le caveau moderne, et pour dégager grossièrement les maçonneries prises dans les remblais.

Les structures excavées, essentiellement des trous de poteaux, se sont dessinées dès le décapage, étant creusées pour la plupart directement dans le rocher. Un nettoyage de surface a été systématiquement effectué, avant une fouille par moitié, et enfin une vidange exhaustive. Chaque étape a fait l'objet d'une couverture photographique.

Les maçonneries mises au jour ont toutes fait l'objet d'une description détaillée (natures des matériaux, appareil, liant, etc.) après nettoyage des parements. Il a été fait de même pour deux éléments conservés en élévation : le mur de terrasse MR 1.042/MR 1.060 et la porte du château MR 1.083 UC 1147. Des prélèvements de mortier ont été opérés par unités de construction, afin de faciliter les rapprochements stratigraphiques.

Les zones d'inhumations ont été décapées à la pelle mécanique jusqu'à apparition des fosses ou, à défaut, des ossements. Les sépultures ont pu faire l'objet d'un traitement aux méthodes de l'anthropologie dite « de terrain » ou archéothanatologique, pour permettre de discuter de l'action des facteurs anthropiques et naturels qui peuvent affecter les sépultures. Une fouille fine a pu être entreprise, avec couverture photographique détaillée avant chaque démontage. Un prélèvement raisonné des ossements a été effectué à l'aide de fiches de conservation (Courtaud 1996) ainsi qu'avec un tirage photographique permettant d'indiquer un maximum d'informations d'ordre ostéologique et taphonomique (Duday 1990 et 2005). Des relevés de niveau ont été pris sous les ossements à l'aide d'une lunette de chantier.

### 1.2.1.4 L'enregistrement des données

L'enregistrement des données sur le terrain s'est effectué selon un protocole classique, basé sur des unités stratigraphiques parfois regroupées en faits archéologiques. Unités stratigraphiques et faits archéologiques ont fait l'objet de deux numérotations continues et distinctes<sup>13</sup>.

Les US sont, soit des unités stratigraphiques à proprement parler, positives (sédimentaires) ou négatives (creusement), soit des unités construites (maçonneries).

Les faits archéologiques sont regroupés en Murs (MR), Structures (ST), Trous de Poteau (TP), Fosses (FS) et Sépultures (SP). Les faits ne participant d'aucun de ces ensembles ont conservé la dénomination Fait (F). Cette typologie n'a pas fait l'objet d'une différenciation des fiches d'enregistrement, à l'exception des sépultures dont les fiches de type « Faits » sont complétées par la documentation de l'étude anthropologique.

- Les murs (MR) et les structures (ST) correspondent aux éléments construits. Ils sont composés d'unités construites (UC) et parfois d'unité stratigraphique (tranchée de fondation, creusement, etc.). Chaque UC correspond à une phase chronologique distincte du fait. Ainsi plusieurs éléments d'un même fait (parements, baies, etc.) appartiennent à la même UC s'ils participent de la même phase de construction. Les murs ne connaissant qu'une seule unité construite n'ont pas fait l'objet d'enregistrement sous forme d'UC/US, les informations ont été directement renseignées sur les fiches de faits archéologiques.
- Les trous de poteau (TP) et les fosses (FS) sont les structures fossoyées mises au jour. Elles se caractérisent par un creusement (unité stratigraphique négative), un à plusieurs comblements (unité stratigraphique positive) accompagnés parfois d'US en cas d'aménagements plus complexes.
- Les sépultures (SP) sont constituées d'une US pour le creusement, d'une US par comblement et d'une US par individu inhumé. Les réductions ont reçu un numéro d'US unique, quel que soit le nombre d'individus potentiel.

<sup>13</sup> Les Unités stratigraphiques ont été numérotées à partir de 1001, les faits archéologiques à partir de 1.001.

Les objets mobiliers notables ont été isolés sur le terrain, leur numérotation étant continue, et ce quelles que soient leur nature ou leur structure de provenance. Ceux mis au jour dans les sépultures ont été identifiés sur les photographies de ces dernières. Les clous de cercueil ont été également isolés, avec leur altimétrie et leur position notifiées sur les photographies.

Les relevés de terrain, coupes stratigraphiques, dessin en plan et relevés pierre-à-pierre ont tous été exécutés à l'échelle 1/20<sup>e</sup>. Les sépultures n'ont pas été dessinées, mais ont fait l'objet d'une couverture photographique détaillée. Des repères géoréférencés ont été placés pour permettre le redressement des photographies en post fouille. Les photos non redressées étaient imprimées directement dans la base vie et les démontages ont été effectués en notant les observations sur les tirages. Les plans des fosses ont été dessinés au 1/20<sup>e</sup>. Des points topographiques ont été installés autour des sépultures, en fosse ou en caveau, afin de pouvoir redresser les photographies et de dessiner les ossements en post-fouille.

Les maçonneries présentant un intérêt pour la compréhension du site et celles comportant plusieurs UC ont fait l'objet soit de relevé pierre-à-pierre au 1/20<sup>e</sup>, soit d'un traitement par orthophotographie détaillée accompagné de repères géoréférencés. Pour ces derniers, l'identification des différentes UC (zoning) et les observations ont été reportées sur des tirages photo imprimés sur place et enregistrés dans la documentation graphique. Les quelques maçonneries n'ayant bénéficié ni d'orthophotographies ni de relevé 1/20<sup>e</sup> ont fait l'objet d'un relevé topographique détaillé.

Une couverture photographique de l'ensemble des unités stratigraphiques et des faits archéologiques a été réalisée au fur et à mesure de la fouille. Les photographies d'ensemble du site ont été effectuées depuis le clocher de l'actuelle église paroissiale de Chaponost. Les appareils photographiques numériques utilisés sur le terrain ont été un *Panasonic Lumix DMC-FT3*, un *Pentax Option WG-2* et un *Olympus C-7070 Wide Zoom*.

## 1.2.2 La Post-Fouille

### 1.2.2.1 Traitement des données

L'ensemble de la documentation de terrain a fait l'objet d'un inventaire sur tableur informatique (*LibreOffice Calc 4.2<sup>TM</sup>*, *Excel<sup>TM</sup>*). Le diagramme stratigraphique du site (matrice de Harris) a été établi sur la base de cette documentation. Les relevés de terrain ont été remis au net et vectorisés avec le logiciel adobe *Illustrator CS6<sup>TM</sup>*.

La documentation photographique a été traitée avec le logiciel *Adobe Lightroom 4*, avec intégration des éléments d'identification (numéro de faits archéologiques et/ou d'unités stratigraphiques, description, auteur) dans les métadonnées des fichiers photo<sup>14</sup>. Les photographies du mur de terrasse (MR 1.060, MR 1.042), du mur gouttereau sud (MR 1.026) ainsi que du mur de courtine (MR 1.083) ont fait l'objet d'une projection 3D avec les logiciels *123 d Catch<sup>TM</sup>* et *Blender<sup>TM</sup>*, puis d'un redressement sous *Adobe Photoshop CS4<sup>TM</sup>*, avant d'être vectorisé avec *Adobe Illustrator CS6<sup>TM</sup>*.

### 1.2.2.2 Traitement du mobilier

L'essentiel du mobilier céramique provient d'un contexte résiduel, de remblai ou de comblement de structure fossoyé. La céramique contemporaine, abondante dans les remblais de démolition de l'église, a fait l'objet d'un échantillonnage représentatif. Le mobilier céramique médiéval et moderne, moins fréquent et plus fragmentaire, a été intégralement prélevé et lavé. L'ensemble a fait l'objet d'une étude, consistant en un inventaire et une proposition de datation (**Annexe 6**). Une seule céramique, déposée dans la sépulture SP 1.056, a fait l'objet d'un remontage à l'aide d'une colle réversible (**Fig. 104**).

Pour l'essentiel, le petit mobilier a été mis au jour dans un contexte funéraire. Il s'agit essentiellement des éléments métalliques liés à l'inhumation (clous de cercueils et épingles

14 Jeu d'attribut IPTC /XMP. Les informations sont similaires à celles de l'inventaire photo du présent rapport.

à linceul) et de rares objets inhumés avec les défunts (bague, chapelets, coquillage). Ils ont fait l'objet d'un nettoyage léger effectué à l'aide d'un cure-dent, de brosse et de coton-tige, avant conditionnement. Le petit mobilier a fait l'objet d'une étude dédiée (**Annexe IV**).

Douze monnaies ont été mises au jour lors de la fouille, malgré une forte corrosion ayant altéré les surfaces d'une grande partie d'entre elles, dix monnaies ont pu être identifiées (**annexe II**). Elles ont fait l'objet d'un nettoyage mécanique léger. L'opération a été effectuée à l'aide d'un cure-dent pour ne pas rayer la surface des monnaies, un petit outil de dentiste a été ponctuellement utilisé pour enlever les grains les plus résistants.

### **1.2.2.3 L'étude anthropologique**

Les sépultures médiévales en connexion ont toutes été lavées et inventoriées. Les sépultures modernes, situées dans le caveau et dans le cimetière paroissial au sud de la nef ont été inventoriées et les ossements erratiques n'ont pas été traités.

L'étude s'est déroulée sur deux axes :

- biologique, avec la caractérisation de la population inhumée, tant du point de vue individuel (détermination du sexe des individus adultes, estimation de l'âge au décès, pathologies) que populationnel (état sanitaire, représentation démographique)
- taphonomique, avec la mise en avant des pratiques funéraires, restituées dans leur cadre chronologique.

Les détails de la méthodologie et de la terminologie utilisées ont été placés en annexe de ce volume (annexe IIIa), avec le catalogue des sépultures (annexe IIIb).

### **1.2.2.4 Communication et valorisation**

Plusieurs visites du site en cours de fouille ont été organisées. Une première série de visites a concerné les enfants scolarisés à l'école primaire de Chaponost (4 groupes), visites préparées en collaboration avec l'équipe pédagogique. Une deuxième série de visite ouverte au public a été organisée par le biais de l'Office de Tourisme de Chaponost (env. 120 personnes). Une présentation succincte des premiers résultats de la fouille a en outre eu lieu à la demande de l'équipe municipale et à l'occasion des journées du Patrimoine 2013, à la Médiathèque de Chaponost. L'opération a fait l'objet d'une brève dans la revue *Archeothema* et d'une notice dans *Archéologie médiévale*.



## 2 – Présentation des résultats

L'opération a permis d'identifier un ensemble de vestiges qui, si l'on excepte les quelques apports antiques, exogènes, couvrent une période allant du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les résultats sont présentés d'abord par zone pour les vestiges les plus anciens, puis chronologiquement pour les aménagements à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les inhumations font l'objet d'un chapitre dédié.

### 2.1 Le château et la place du 8 mai 1945

La partie est de la fouille, correspondant à la place du 8 mai 1945, a révélé relativement peu de vestiges par rapport à la partie ouest (place du Maréchal Foch). L'importante couche de démolition (US 1144) issue de la destruction en 1975-1976 des habitations occupant cet espace, et la faible profondeur de l'aménagement envisagé n'ont pas permis la fouille exhaustive de cette zone. La majorité des vestiges observés correspondent à une occupation castrale, caractérisée principalement par une porte et une section de mur de courtine.

#### 2.1.1 La porte

Une porte médiévale et les pans de mur adjacents sont conservés en élévation (MR 1083 UC 1147) et étaient visibles dans l'environnement urbain préalablement à la fouille archéologique (**Fig. 16**). L'ensemble est situé à la limite nord de l'emprise de fouille, à la jonction entre les deux places. La porte permet une circulation du nord-est au sud-ouest. Le mur dans lequel elle s'ouvre est conservé sur 6,30 m de longueur est-ouest, 5,10 m de hauteur (305,45 m NGF) et présente une largeur moyenne de 1,20 m, largeur similaire au mur de courtine (UC 1143 – MR 1083) se développant dans sa continuité à l'est.

La porte s'ouvre vers le nord par un arc brisé (**Fig. 27**). Les claveaux présentent une moulure en canal sur l'arrête de l'intrados, qui se poursuit sous forme de chanfrein le long des piédroits. Claveaux et piédroits sont composés de blocs granitiques. Au sud l'arrière-voûture de la porte présente un arc surbaissé (**Fig. 28**). L'ouverture de la porte est large de 2,15 m pour 3,20 m de haut. L'arc et le piédroit oriental sont composés de blocs granitiques de même nature qu'au nord. Le piédroit ouest présente un appareil de plus petit module et de diverses natures géologiques, il résulte très probablement des remaniements et réfections que la porte a connu à la période contemporaine<sup>15</sup>. Un élargissement de la porte a été effectué en partie basse, entre 301 et 302 m NGF, en retaillant les piédroits, preuve de son usage comme porte charretière<sup>16</sup>. Plusieurs trous, vestiges de systèmes de fermeture, sont encore visibles dans les piédroits.

Le passage sous l'ouverture de la porte de divers réseaux contemporains, collecteur d'eau usée et ligne haute tension n'ont pas permis la conservation du seuil. Sous le piédroit ouest-est encore visible, un lit de mortier de chaux jaune avec une forte proportion de sable, de 6 à 8 cm d'épaisseur (300.53 m NGF), similaire au liant de l'UC 1143, a été reconnu. La première assise du piédroit est encore prise dans ce mortier.

L'ensemble, s'il présente une facture médiévale, a été en grande partie remanié à la période contemporaine. On devine sur les gravures du XIX<sup>e</sup> siècle le mur médiéval se

15 Le rejointoiement complet de l'appareil empêche de préciser les limites entre parties anciennes et remaniées.

16 À mettre en relation avec l'usage agricole de l'espace castral, dont témoigne notamment la présence du cuvier. On sait également par la documentation de l'époque moderne (**Annexe I**) qu'une partie des droits liés au château sont des cens en nature (pour exemple AD Rhône 16 G 80, 21 mai 1680).

poursuivre dans les habitations à l'ouest et à l'est (**Fig. 15**). La porte connaît une première modification en 1920 avec la destruction du bâtiment situé à l'ouest et l'érection du monument aux morts. La partie sommitale se voit alors coiffé d'une série de dalles en pierre horizontales, un muret et un petit contrefort étant en outre accolés au piédroit ouest<sup>17</sup> (**Fig. 28 et 29**). L'arrachement que présente le pan de mur se développant vers l'est résulte des destructions de bâtiments des années 1970. Il a fait l'objet, à l'instar des parements nord et sud, d'un rejointoiement systématique.

Si l'on excepte les reprises contemporaines, la porte est caractéristique de la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>).

### 2.1.2 Le mur de courtine

Dans le prolongement oriental de la porte médiévale, la fouille a permis la mise au jour d'une section de mur (MR 1.083 UC 1143) de 10 m de long (**Fig. 31 et 32**). À l'exception de reprises ponctuelles en ciment, le mur présente une seule phase de construction percée de deux archères (**Fig. 29**).

Il présente un parement régulier d'assises horizontales, composé de pierres de forme parallélépipédique grossière et de moellons. Le module des pierres est plus important pour le parement que pour le blocage du mur. Les pierres employées sont principalement des roches métamorphiques de type gneiss, très probablement d'extraction locale. D'autres natures géologiques sont ponctuellement présentes dans la maçonnerie. Un seul trou de boulin, de 16 cm de section, a été observé à l'est du mur (299,89 m NGF). Les pierres sont liées par un mortier de chaux jaune pulvérulent contenant une forte proportion de sable avec des inclusions de gravillons. Aucune différence de mortier n'est visible dans l'appareil en dehors des reprises ponctuelles du XX<sup>e</sup> siècle. La maçonnerie a pu être observée sur 2,15 m de hauteur maximum, entre 300,12 et 297,97 m NGF, immédiatement à l'est de la porte UC 1147 (**Fig. 29**). La largeur du mur est en moyenne de 1,20 m.

La tranchée contemporaine d'un câble électrique a créé, au niveau de l'archère orientale, une large perturbation du sud-ouest au nord-est, détruisant la voûte de cette dernière. Cette perturbation est postérieure à la destruction des maisons situées sur cette emprise. En dehors de cette perturbation, l'arase semble relativement récente, en témoignent les poches d'air observées dans le remblai contre le mur. Il est probable que la maçonnerie d'origine se poursuivait en élévation dans le bâtiment détruit en 1975-1976.

Seule une archère a été intégralement mise au jour, dans la partie ouest du mur (**Fig. 33**). Son ouverture dans le parement sud fait 1,75 m de hauteur pour 1,32 m de large. Elle se ferme en partie haute par un arc de pierres grossièrement taillées, non ajustées, appareillées dans le sens de l'épaisseur du mur. Cet arc forme une voûte coiffant l'archère et rétrécissant en largeur jusqu'à la fenêtre de tir. L'arc est absent du parement extérieur. L'intrados de la voûte montre des négatifs rectangulaires, orientés nord/sud (**Fig. 36**). Les bourrelets et les surfaces planes dans le mortier laissent deviner la présence d'un coffrage grossier de planches de 15 cm de largeur moyenne, installées dans la largeur du mur pour la construction de l'archère.

L'embrasure intérieure est parementée de manière similaire aux parements du mur lui-même. Quelques fragments d'enduits contemporains au ciment et quelques attaches en métal y sont visibles, vestige de la maison accolée au mur de courtine et détruite en 1976.

La fenêtre de tir (**Fig. 35**) est formée de piédroits, linteau et appui en blocs granitiques, chanfreinés sur leur arrêtes extérieures (chanfrein régulier de 7 cm). Les piédroits possè-

17 Ces éléments sont représentés sur le projet d'aménagement de 1920 (Hours et alii 1999, p. 65)

dent une feuillure de 3 x 3 cm sur leur arrête internes et des attaches métalliques, témoignant d'un système de fermeture. L'ouverture est de 12 cm de large pour 88 cm de hauteur, et de 18 par 92 cm si on considère la feuillure interne. À la base de la fenêtre de tir, après un replat d'une dizaine de centimètres, l'archère forme un plan incliné d'environ 45° sur un mètre de hauteur. Ce plan incliné est composé de trois pans monolithiques, le pan inférieur a été arraché et le pan intermédiaire est partiellement détruit.

L'archère orientale (**Fig. 34**) reprend la morphologie et l'organisation de sa voisine et témoigne d'une même phase de construction. La fouille n'ayant pas mis au jour l'intégralité de cette ouverture de tir, il n'a pas été possible de confronter la configuration inférieure des deux archères, supposément similaire. Cette archère est située à une altitude plus basse de 20 cm que la première, probablement en raison du pendage du terrain vers l'est, laissant penser que ces différences d'altitudes sont également présentes dans les niveaux de circulation associés aux archères. La fenêtre de tir est moins large et moins haute que celle de sa voisine avec 6 cm de large pour 77 cm de haut. De même pour son chanfrein extérieur (5 cm) et sa feuillure interne (2x2cm). Les piédroits des deux archères sont distants de 1,92 m pour le parement sud (chambre de tir) et de 3 m environ pour le parement nord (fenêtre de tir). La voûte de l'archère et en grande partie détruite par le passage d'une tranchée contemporaine. La largeur de l'ouverture est de 1m35.

De part et d'autre des archères, on observe dans le blocage du mur deux trous circulaires et réguliers (**Fig. 30, 37 et 38**). Ils présentent des coulures de mortier et des négatifs verticaux, ainsi que quelques traces de bois ténues. Partiellement comblés de débris, leur profondeur observée est de 1,90 m pour celui situé à l'ouest et de 1,20 m pour le second. Leur diamètre à l'ouverture est de 20 cm, diamètre visiblement constant sur toute la hauteur du négatif. Leur interprétation, faute d'élément de comparaison, est difficile. Si des systèmes de chaînage en bois inclus dans les maçonneries sont connus pour la période médiévale, ils correspondent à des insertions horizontales et rarement verticales. Ajoutons que leurs altitudes (300,09 et 299,26 m NGF) sont trop basses par rapport à l'élévation supposée du mur, pour soutenir un dispositif en bois en partie supérieure. On peut proposer l'hypothèse d'un système d'évacuation des eaux en bois, noyés dans la maçonnerie (Mesqui 1991)<sup>18</sup>.

La cohérence des éléments architecturaux et les similitudes de mortier entre le mur et la porte conservée en élévation permettent de penser ces deux structures comme appartenant à une phase unique de construction. Plusieurs éléments du mur de courtine (chanfrein, archère) permettent de restreindre la fourchette chronologique au XV<sup>e</sup> siècle, voire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, soit à une date bien plus tardive que les premières attestations de l'occupation castrale. La feuillure et les attaches présentes sur les fenêtres de tir induisent la présence d'un système de fermeture des archères, vraisemblablement sous forme d'un volet amovible en bois. La présence de systèmes de fermeture permet de penser qu'un bâtiment est accolé au mur de courtine dès sa construction, à l'emplacement où le cuvier est attesté au XVII<sup>e</sup> siècle (Jomand 1966, p.82, état des lieux de 1681).

Un mur d'orientation nord-sud, UC 1145, vient s'accoler à l'est au mur de courtine UC 1143 dans lequel il vient se chaîner par arrachement de pierre du parement et réinsertion (**Fig. 39**). Observé sur 1,70 m de long en direction du sud, il fait 60 cm de large et est composé de deux parements de moellons grossièrement taillés et d'assises régulières comblés par un blocage de plus petit appareil. Parement et blocage sont composés de roches métamorphiques locales. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux jaune et friable, à forte granulométrie. Le parement ouest est recouvert par plusieurs enduits successifs cimentés – tardifs – couvrant également le mur de courtine.

18 Ou encore celle d'une armature de bois destinée à renforcer le mur, se rapprochant de la typologie d'aménagements rencontrés au XV<sup>e</sup> siècle dans les essais d'adaptation des modes constructifs contre les ravages de l'artillerie à feu.



Il s'agit du mur est de la maison observée sur les photographies aériennes et identifiée comme ancien cuvier en 1681. Il est difficile de donner une datation précise à ce bâtiment, dont le mur UC 1145 est le seul vestige mis au jour. Son érection est postérieure à celle du mur UC 1143 (XV<sup>e</sup> s.) et le bâtiment est déjà considéré comme « ancien » en 1681. L'hypothèse d'une érection immédiatement postérieure à celle du mur de courtine est tentante, notamment en raison de la proximité entre les mortiers des deux murs, mais la faiblesse de vestiges mis au jour, et l'absence de niveaux de circulation conservée empêche d'aller plus loin.

Le mur de courtine UC 1143 est fortement dégradé à l'est du mur UC 1145, là où l'arase n'a pas été protégée par le bâtiment. Un ensemble maçonné, UC 1146, composé d'un muret et de quelques degrés, vient s'installer à la fois sur le mur de courtine UC 1143 et sur le mur du cuvier UC 1145 (**Fig. 40**). Quatre marches monolithiques en granit sombre, de 1,45 m de long pour 27 cm de large, composent l'escalier. L'ensemble est lié par un mortier de chaux très pulvérulent, mêlé de terre. Cet escalier se devine encore sur les photos des années 1960, et permettait l'accès aux jardins depuis le cuvier devenu bâtiment d'habitation.

Quelques éléments complémentaires peuvent être apportés à l'étude de cet espace grâce au diagnostic archéologique effectué par l'Inrap au nord de la porte et du mur de courtine (Coquidé et alii 2013). Tout d'abord, la présence d'un important creusement parallèle au mur de courtine, de plus de 10 m de large, est interprétée comme les douves du château. Elles connaissent un comblement progressif de dépôts limono-sableux, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle au plus tard. Un remblaiement vient définitivement clore cette portion au XVIII<sup>e</sup> siècle. On notera l'absence de dépotoir dans le fossé.

Le diagnostic a ensuite permis l'observation d'une pièce conservée en élévation sur la parcelle AN 40, en regard de la porte médiévale. Des arches observées dans cette pièce permettent d'émettre l'hypothèse d'un pont dormant franchissant les douves en face de la porte, les fondations d'un épais mur participent peut-être également à l'occupation castrale.

### 2.1.3 L'occupation de la place du 8 mai 1945

Plusieurs vestiges ont pu être observés à l'occasion du creusement d'une tranchée profonde, au sud de la place du 8 mai 1945, pour la pose d'un collecteur d'eaux usées. La tranchée de 2 m de large et d'orientation nord-ouest sud-est a été suivie sur 27 m de long (**Fig. 8**).

Quatre logs réalisés entre les coffrages ont permis d'observer la stratigraphie le long de cette tranchée. Les niveaux observés correspondent malheureusement dans leur écrasante majorité à la démolition des deux bâtiments situés sur la place et détruits en 1975-1976 (US 1144) et aux niveaux de remblais de la place, rehaussée par endroit de près de 2 m de hauteur au-dessus de la couche de démolition. Deux maçonneries ont toutefois pu être observées (**Fig. 45**).

En premier lieu, un mur d'orientation nord-est sud-ouest, MR 1.037, quasi perpendiculaire à la tranchée. D'une largeur de 1,20 m, ce mur est parementé de pierres de 10 à 30 cm, grossièrement taillées, issues du substrat local et liées par un mortier de chaux jaune friable, contenant une forte proportion de sable et de gravillons. Il a pu être observé sur 1,40 m de hauteur, coiffé d'une couche de béton contemporain (**Fig. 41**). Ce mur présente la même morphologie, les mêmes dimensions et les mêmes matériaux que le mur de courtine MR 1083 UC 1143, dont on peut estimer qu'il forme le retour oriental.

Plus à l'ouest, une seconde maçonnerie partiellement détruite, MR 1.038, a pu être observée sur 1,25 m d'élévation (**Fig. 44**) sous les remblais contemporains. Il s'agit d'un angle de maçonnerie en petit appareil, contenant des briques, de pierres et de moellons issus de l'*opus reticulatum* de l'aqueduc, lié par un mortier de chaux gris à granulométrie grossière. Un enduit à base de chaux, dense, recouvre encore une partie du parement sud-



est. Les murs se poursuivent en direction du nord-est et du nord-ouest. La faible portion du mur mis au jour n'a pas permis d'observer sa largeur.

Ces deux maçonneries peuvent être mises en relation avec les éléments observés sur les photographies antérieures à 1975 (**Fig. 9, 10 et 13**). Le mur MR 1.037 y est visible sous forme d'un épais mur de parcelle clôturant les jardins. L'angle MR 1.038 est l'angle sud d'un petit bâtiment. On notera qu'une petite bâtisse, présente sur ces photos à mi-distance entre les deux maçonneries, n'a pas été observée dans la tranchée. Le bâtiment correspond très probablement à la maison à pan de bois décrit en 1681, représenté sur l'atlas de 1750 (**Fig. 16**) et encore présente sur la gravure du XIX<sup>e</sup> (**Fig. 13**). La limite parcellaire formée par le mur MR 1.137 est présente en 1750, fermant un espace décrit comme « cour ». Ce tracé parcellaire et le mur qui s'y superpose, déjà proposé comme tracé du château par M.-P. Feuillet (**Fig. 15**) correspondent donc très probablement au tracé de l'enceinte castrale de la fin du Moyen Âge.

### 2.1.4 La fosse FS 1.052 et le mur MR 1.063

L'angle nord de la place du 8 mai 1945, située entre la porte médiévale (MR 1.83 UC 1147) et le mur de terrasse (MR 1.060 UC 1221), est le seul espace de la place où la fouille a atteint le rocher US 1018 (300,34 m NGF). Seules les structures creusées dans le rocher ont été conservées, immédiatement sous les niveaux de circulation contemporains.

Un mur d'orientation nord-ouest sud-est, MR 1.063, fortement dégradé, a pu être mis au jour sur 2,50 m de long (**Fig. 46**). La largeur observée est de 1,05 m, sans qu'on puisse en déduire sa largeur réelle en raison de la présence d'une tranchée contemporaine (collecteur) à l'est. Sa tranchée de fondation (US 1140) est creusée directement dans le rocher. Sa maçonnerie (UC 1139) est composée des pierres de natures géologiques diverses, dont une minorité est d'extraction locale. Le module de pierres utilisées est très divers, de 5 à 40 cm de côté. Aucun parement n'est visible sur le mur, observé uniquement en fondation (300,30 m NGF) en tranchée étroite. Le liant est un mortier de chaux jaunâtre et friable, à l'importante granulométrie avec une forte proportion de sable et gravillons.

Cet espace au nord de la place est occupé par une aile de l'auditoire de justice, encore visible entre 1909 et 1920 (**Fig. 13**). Le mur MR 1.063 correspond au mur est de cette construction. Sa largeur importante et son alignement sur le piédroit ouest de la porte médiévale MR 1.083 UC 1147 permettent toutefois de le penser comme un élément de l'enceinte castrale utilisé pour le bâtiment de l'auditoire dans un second temps, sans qu'on puisse l'affirmer contemporain du mur de courtine.

Ce mur est également perturbé par l'installation d'une fosse maçonnée, ST 1.052, qui le jouxte à l'ouest (**Fig. 47 et 48**). Cette dernière s'installe dans un creusement rectangulaire (US 1088) de 1,90 x 1,10 m pour 1,40 m de profondeur. Seules les parois sont maçonnées (UC 1087) le fond étant constitué par le rocher (US 1018) à une profondeur de 299.06 m NGF. L'espace intérieur de la fosse fait 1,30 x 0,78 m. Les quatre parois maçonnées (UC 1087) sont parementées sur leur face interne de pierres de petit module, en gneiss local. Les parois nord et sud sont en outre précédées d'un arc plein cintre de 30 cm de profondeur. Seul l'arc nord est intégralement conservé. Les deux arcs sont composés de briques de petit module (7 x 15 cm), présentant des traces digitales, assisées par trois avec alternance d'orientation à chaque assise. L'ensemble est lié par un mortier de chaux gris-jaune à faible granulométrie, lequel sert également d'enduit aux parements intérieurs. L'enduit présente des traces sombres, probablement de décomposition ou de matière organique, dont la densité augmente vers le fond de la structure.

Une couche de démolition, US 1086, comble entièrement la fosse. Ce comblement est contemporain de la destruction de la fosse puisque des pans entiers de l'arc en brique sud y ont été retrouvés. Le reste se compose essentiellement de pierres, de brique et de mortier. Le matériel céramique, abondant, date ce comblement du XIX<sup>e</sup> siècle au plus tôt (bouteilles

en grès avec cartouche du fabricant, fond de faïence blanche, etc.). Le bâtiment dans lequel se situait la fosse étant détruit en 1920, le comblement pourrait être la conséquence directe de cette destruction.

La fosse FS 1.052 présente des matériaux de construction, notamment les briques de fabrication manuelle, mais standardisées, utilisées en arc, typique de l'époque moderne. Elle vient donc très probablement s'installer dans un bâtiment préexistant. Son format et son emplacement sous le bâtiment permettent de l'interpréter comme fosse de rejet ou de latrine. Cette interprétation s'appuie également sur la présence de traces organiques sur les parois, ainsi que sur la découverte, sous la couche de destruction et sur le fond de la structure, de quelques rares fragments d'os de lapin commun (*Oryctolagus cuniculus*).

En outre plusieurs petites structures fossoyées ont été mises au jour, creusées directement dans le substrat rocheux US 1018 (**Fig 46 et 47**). Une petite fosse de 30 cm de large pour 10 cm de profondeur, F 1.064, précède l'installation de la fosse FS 1.052, sans qu'on puisse identifier sa fonction. Son comblement comporte des traces de mortier issu de l'UC 1087, peut-être s'agit-il uniquement d'un creusement de travail pour la construction de FS 1.052, immédiatement comblée.

Trois petites fosses s'alignent le long du mur de terrasse au nord-ouest de FS 1.052. Deux d'entre elles, F 1.059 et F 1.065, possèdent la même forme grossièrement rectangulaire, la même orientation est-ouest, et les mêmes dimensions (20 x 40 cm). F 1.059, au sud, est toutefois plus profonde (20 cm) et plus basse que F 1.065 au nord. Le trou de poteau F 1.066, situé entre les deux, est ovale, avec un diamètre maximum de 30 cm pour un profil en V.

Aucune de ces structures fossoyées n'a délivré de mobilier archéologique permettant de dater leur abandon. Les comblements de F 1.059, F 1.065 et F 1.066, limoneux brun, fin et homogène, sont similaires. Ces trois structures, formant un axe parallèle aux murs alentours et dont les profondeurs semblent s'adapter au pendage du substrat rocheux, peuvent être interprétées comme les vestiges de poteaux soutenant l'étage supérieur de l'auditoire de justice.

Ajoutons que si les fonctions de cet étage du bâtiment nous sont connues en 1681 (cachot, cellier et écurie), les vestiges observés ne permettent pas d'identifier à quelle pièce correspond cet ensemble de structure.

## 2.2 Les occupations de la place haute avant le XVIII<sup>e</sup> siècle

La plupart des vestiges mis au jour sont situés sur la place Maréchal Foch. Si l'église moderne est sans conteste l'occupation dont les vestiges sont les mieux conservés, et par là même les plus visibles, plusieurs occupations antérieures ont pu être observées.

### 2.2.1 Le mur de terrasse

Un ensemble de maçonneries anciennes a été observé dans le mur de terrasse séparant les deux places publiques (**Fig. 50 et 51**), en grande partie conservé sous les talus et les constructions de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle (toilettes publiques, escalier, etc.).

Ce mur est un des éléments clés pour la compréhension du site puisque sept phases successives d'occupations ont pu y être observées (**Fig. 49**). La partie sud (MR 1.042), correspondant au chevet du collatéral sud de l'église moderne, n'offre aucun vestige antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle, et fera l'objet d'une description plus après. En raison du passage du collecteur ainsi que des fondations contemporaines en béton, aucun niveau archéologique n'a pu être identifié au pied du mur.

La première phase de construction identifiée est constituée par la maçonnerie UC 1217, située au sud du mur MR 1.060 et construite immédiatement sur le rocher. C'est contre cette dernière que vient s'accoler, au XVII<sup>e</sup> siècle, le mur MR 1.042 de l'église moderne. En partie haute (de 300,98 à 301,82 m NGF) cette maçonnerie se compose d'un chaînage d'angle, dont deux assises sont conservées, ainsi que de quelques pierres du parement est. L'angle est constitué de pierre de taille en molasse, de 20 à 55 cm de côté, le reste du parement se composant de pierre de plus petit module et de natures géologiques diverses. L'ensemble est lié par un mortier de chaux jaune, à l'importante granulométrie et contenant peu d'inclusions. Il n'a pas été possible d'observer l'épaisseur de cette maçonnerie, recouverte par les constructions postérieures.

En dessous de 300,98 m NGF, la maçonnerie UC 1217 forme deux ressauts successifs au sud, accompagnant le pendage du rocher US 1018. Les deux ressauts (301,95 et 300,47 m NGF) sont constitués de deux pierres d'angle taillées, calcaire pour la première, en molasse pour la seconde. Sous cette dernière, la maçonnerie présente un arrachement qui laisse toutefois deviner un prolongement vers le sud, peut-être sous la forme d'un troisième ressaut disparu. Aux mêmes altitudes, la maçonnerie s'étend également en direction de l'est, mais présente un arrachement à 20 cm du parement. Ce développement est coiffé, à la base du parement, par les vestiges d'un niveau de circulation (300,95 m NGF) composé de trois petites dalles de pierre, de 4 cm d'épaisseur et de 20 à 25 cm de largeur (**Fig. 52**).

Il est difficile de proposer une interprétation et/ou une datation pour l'UC 1217. Elle témoigne d'un niveau de circulation, à l'est, qui n'est plus présent par la suite. La présence de pierres de taille comme chaînage d'angle du ressaut présent au sud laisse à penser qu'il s'agit d'une portion de mur en élévation, et non en fondation. Il s'agit de l'angle d'un bâtiment dont l'emprise et l'orientation sont reprises, au moins pour partie, par les constructions postérieures.

Une seconde phase d'aménagement est constituée par l'installation d'un mur d'orientation nord-sud, UC 1218, et d'un contrefort au nord, UC 1219. Les assises inférieures du mur UC 1218, installées directement sur le rocher (300,03 m NGF), sont composées de gros blocs de maçonnerie en remploi, certaines conservant un lit de mortier de tuileau (**Fig. 23**). Le mortier de chaux de ces blocs de maçonnerie est similaire à celui observé pour les parties aériennes de l'aqueduc du Gier (Eschbach 2009) dont ils sont probablement extraits. On peut préciser leur origine pour les parties conservant des fragments de mortier de tuileau, issu soit de l'enduit d'étanchéité des parois soit du fond de canal, au niveau du

radier (**Fig. 20**)<sup>19</sup>. Le reste du parement est pour partie arraché, probablement lors de la destruction de l'église ou suite aux aménagements du XX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Les parties conservées du parement montrent des modules et des natures géologiques diverses : pierres d'extraction locale, moellons de l'aqueduc en remploi, entre autres pierres grossièrement taillées. L'ensemble est lié par un mortier de chaux jaune-blanc, sableux et pulvérulent, contenant de nombreux gravillons. Le mur est conservé jusqu'à 301,92 m NGF.

Le contrefort UC 1219 participe de la même phase de construction. Il est chaîné avec l'UC 1218 et est lié par le même mortier de chaux. Il est arasé à 301,41 m NGF, le mur UC 1218 montrant un arrachement à l'aplomb du contrefort. Le sud de la maçonnerie est perturbé par une descente d'eaux usées contemporaine ayant détruit le chaînage d'angle. La maçonnerie présente les mêmes matériaux que le mur UC 1217, à l'exception de l'angle nord, constitué de bloc de pierre de taille en calcaire sombre à l'assilage régulier. L'angle sud, partiellement détruit, montre également des pierres de plus gros module que le reste du parement, mais présente les mêmes natures géologiques et un assilage moins régulier que l'angle nord.

Le contrefort est conservé sur 3,30 m de largeur et 1,83 m de hauteur. Son installation sur le rocher se fait près de 50 cm plus bas que le mur UC 1217, soit à 299,55 m NGF, signe que le pendage actuel du rocher, très marqué en direction de l'est, est déjà présent lors de cette phase de construction. Cette forte contrainte topographique explique peut-être, en plus de la participation à un dispositif castral, la présence d'un contrefort contre un chevet plat.

Cet ensemble de maçonnerie compose encore le mur de chevet de l'église avant sa destruction de 1892. Le contrefort est encore visible en élévation entre 1909 et 1920 (**Fig. 13**) et figure sur le plan de 1887<sup>21</sup> (**Fig. 17**). Sa datation est difficile puisqu'aucun niveau ou mobilier archéologique n'a pu être mis en relation avec ce mur. La comparaison avec les autres maçonneries présentes sur le site n'a pas permis de rattacher ce mur de chevet à une phase de construction identifiée, même si des rapprochements peuvent être effectués avec la morphologie de la porte médiévale et du mur de courtine. Il faut donc, pour aller plus loin se reporter aux éléments iconographiques et documentaires. Tout d'abord, la conservation en élévation de cette portion de mur dans l'église de la fin du XVII<sup>e</sup> ne laisse que peu de doute : le chaînage d'angle sud se devine encore sur les photographies, de même que le contrefort, et l'absence de chaînage avec le mur collatéral moderne semble confirmer par l'enquête de 1887<sup>22</sup>. Seul élément datant, la baie axiale du chœur a disparu avec la destruction du début du XX<sup>e</sup> siècle. On l'observe encore sur les gravures et photographies anciennes (**Fig. 13**). C'est une baie en arc brisé surbaissé, à remplage, composé de deux lancettes surmontées d'une petite rose centrale et de deux écoinçons. Malheureusement cette forme ne permet de donner qu'une fourchette assez large couvrant les derniers siècles du Moyen Âge voir le début de l'époque moderne. Notons qu'une dalle horizontale en calcaire de 1,20 m de long, probablement un piédroit, est réinsérée au sommet de ce mur, sans que cette réinsertion puisse être datée avec précision. Certes l'architecte Bethenod

19 L'usage de l'aqueduc comme carrière tout au long de l'occupation du site atteste sa visibilité dans le paysage aux périodes médiévale et moderne. Plusieurs tronçons étant conservés sur la commune de Chaponost, à faible distance du site, il n'est guère possible d'identifier une portion précise de l'aqueduc comme origine des remplois. La portion conservée en élévation la plus proche se situe impasse de la graine, à 550 m au sud-ouest du site.

20 Si cette portion du mur n'est pas visible sur les photos avant démolition, car caché par les bâtiments situés à l'est, le reste du parement, en élévation, semble intact.

21 Le plan correspond à l'altitude de niveau de sol de l'église, soit bien plus haut que l'arase observée, ce qui explique que le contrefort y paraisse moins épais.

22 «Il est évident que le mur sud-est se disjoint des murs longitudinaux de l'édifice auxquels il est transversal, et cela non seulement dans la sacristie, mais aussi dans l'arrière partie du chœur (voir M du plan). [...] En montant au clocher, au 1<sup>er</sup> repos, le même mouvement de disjonction du mur du fond du chœur est très visible et indique un mouvement de dévers continu et général au sud-est.» texte intégral reproduit en Annexe I.

décrit-il dans son rapport de 1887 (**Annexe I**) une porte réinsérée dans ce mur<sup>23</sup>, mais le plan effectué à cette occasion la situe de 1 à 1,50 m plus au nord (**Fig. 17**). Ce même plan figure trois minces cloisons d'un petit bâtiment annexe venant s'accoler au mur de chevet. Aucun vestige correspondant n'a été observé contre la maçonnerie. Cette petite annexe est figurée sur la gravure antérieure à 1909 sous la forme d'un petit bâtiment à pan de bois couvert en appentis (**Fig. 13**).

Deux séries d'aménagement viennent s'ajouter à ce mur au XX<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, le mur de terrasse est prolongé (UC 1221) jusqu'à la porte médiévale et un massif (UC 1220) est accolé au contrefort, le tout lié par un ciment grossier. Cette phase de construction peut être rattachée au dernier état de la place, consécutif aux destructions du chœur et à la construction du monument aux morts en 1920. Le mur de terrasse est ensuite coiffé d'une dalle de béton sur toute sa longueur, ainsi que d'une descente d'eaux usées, ces modifications accompagnent probablement le dernier aménagement de 1975-1976. Il est intéressant de noter que l'axe de ce mur de chevet se maintient tout au long de l'occupation du site, tant dans les constructions que dans le parcellaire. Il s'agit d'un des principaux éléments structurants dans l'organisation spatiale du site.

### 2.2.2 La banquette est

Au-dessus du mur de terrasse, des vestiges ont été conservés sur une banquette de 2,40 m de large, parallèle au mur. Cette banquette est délimitée à l'ouest par une grande zone (9 x 12 m) excavée au XX<sup>e</sup> siècle et n'ayant délivré aucun niveau archéologique. La plupart des structures présentes dans la banquette sont installées directement dans le rocher, dont le niveau d'apparition (301,82 m NGF) se situe immédiatement sous les remblais de la place contemporaine.

On retrouve dans cette banquette le développement de la plupart des maçonneries observé dans le mur de terrasse (**Fig. 53**). Ainsi en est-il de la première phase de construction, UC 1217, qui se développe en direction de l'ouest, sur 1,85 m de long (301,81 m NGF). Elle présente un parement de pierre de taille régulier sur sa face sud contre laquelle s'accolent par la suite les maçonneries de l'église moderne : mur MR 1.042 et voûte ST 1.091 (**Fig. 55**). Au nord et à l'ouest, la maçonnerie est recouverte par les murs du chœur.

Également observé en plan, le mur de chevet MR 1.060 UC 1218 est, à l'ouest, encaissé dans le rocher US 1018 (301,77 m NGF). Le mur fait 1,15 m de largeur moyenne. Sa limite nord, perturbé par les maçonneries du XX<sup>e</sup> siècle et par le passage de deux canalisations (US 1102 et US 1103) n'a pas pu être observé. Les murs latéraux du chœur, de même facture que le mur de chevet, ayant été mis au jour dans cet espace, on devine toutefois son retour au niveau du mur nord.

Il est chaîné avec le mur sud du chœur, MR 1.043 UC 1257 (**Fig. 53 et 54**). Ce dernier recouvre la première phase de construction, UC 1217, dont il reprend l'axe. Sa morphologie et les matériaux employés sont similaires au mur de chevet. Conservé jusqu'à 301,60 m NGF, le mur fait 1,35 m de large au niveau de sa jonction avec le mur de chevet. Son développement vers l'ouest est très perturbé par l'excavation du XX<sup>e</sup> siècle. À 3 m du chevet, on le devine encore par son creusement dans le rocher (301,21 m NGF) et quelques nodules de mortiers conservés.

D'une largeur de 1,25 m pour une longueur conservée de 2,20 m, le mur MR 1.047 forme le mur nord du chœur à 3 m du mur sud (**Fig. 57**). Fortement perturbé par les canalisations contemporaines US 1102 et US 1103 à l'est, et par l'excavation du XX<sup>e</sup> siècle à l'ouest, le mur est arasé à une altitude similaire aux deux murs du chœur qui lui sont contemporains. Il n'est pas installé dans une tranchée de fondation creusée dans le rocher,

23 « Monsieur Chevrot, en effet nous déclare que la porte existant actuellement au fond de cette partie du chœur a été percée en sous-œuvre, et dans les conditions suivantes [-- —] La porte F a été percé en dessous de la fenêtre et après coup.» cf. infra.



mais occupe en partie l'espace d'une fosse maçonnée, ST 1.048. Il présente deux parements d'assises régulières, à la composition similaire au mur de chevet. Seize assises sont conservées pour une hauteur de 1,65 m au niveau de la fosse maçonnée. Quelques remplois antiques (maçonnerie et mortier de tuileau) sont identifiables dans les assises inférieures. Son installation provoque le comblement de la fosse ST 1.048 au nord (US 1117) et au sud (US 1118) du mur : il s'agit d'un niveau de démolition mêlé de limon dans lequel quelques tessons de la fin du Moyen Âge ont été mis au jour (commune grise et céramique glaçurée sur engobe), confirmant et précisant la fourchette chronologique proposée pour le chœur à partir de l'observation du mur de chevet MR 1.060 UC 1218. Le chœur qui sert de base à l'église paroissiale moderne n'est érigé au plus tôt qu'au XV<sup>e</sup> siècle.

La structure maçonnée ST 1.048 (**Fig. 57**) perturbée par l'installation du mur MR 1.047 forme une fosse carrée, de 4,30 m de côté (US 1116) et d'une profondeur de 1,60 m (301,10 m NGF). Les quatre parois maçonnées (UC 1115) présentent des parements d'assises régulières, en moellons de petit module. Les parements sont directement accolés aux parois, sans blocage. L'ensemble est lié par un mortier de chaux jaune, compact, avec inclusions de mica. L'assise la plus haute de la paroi nord montre encore un départ de voûte, formée de deux claveaux grossièrement taillés de 30 x 25 cm. Le mortier ne recouvre pas le parement et le fond n'est pas maçonné, excluant l'hypothèse d'une citerne. La présence, contre le fond de la fosse, de quelques fragments d'ossements humains, de traces de bois et de clous de cercueil, permet de penser cette structure comme un caveau dont le contenu est perturbé et en partie extrait lors de l'installation du mur de chevet à la fin du Moyen Âge.

Une sépulture très fragmentaire, SP 1.058 a été observée dans l'angle formé par le caveau ST 1.048 et le mur de chevet MR 1.060. Il s'agit d'une sépulture d'orientation est-ouest, tête à l'ouest, dont seul le tibia gauche a été conservé (30,59 m NGF). Cette sépulture, qui n'a pas pu être datée avec précision, est recoupée à la fois par le mur de chevet et par le caveau ST 1.048.

Attestée par le caveau ST 1.048 et la sépulture SP 1.058, l'inhumation sur cette partie du site précède l'installation de l'église de la fin du Moyen Âge. Ces deux structures funéraires n'ont toutefois pu être datées avec précision. Trois autres sépultures creusées dans le rocher ont été mises au jour dans la banquette au nord du chœur : SP 1.056, SP 1.130 et SP 1.131 (**Fig. 102 et 103**). Toutes trois sont des inhumations simples, en connexion anatomique, d'orientation est-ouest, tête à l'ouest. La plus tardive, SP 1.056, comprend en outre une céramique complète de type *pégau* à fond marqué (**Fig. 104**), datée des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. L'inhumation précède donc et de plusieurs siècles, le chœur médiéval observé en fouille.

Le nord de la banquette est occupé par une pièce excavée de 1,30 m de profondeur, F 1.055 (**Fig. 57 et 59**). Seules les limites sud et ouest de cette pièce ont pu être observées, formant des parois verticales creusées dans le rocher. Si cette pièce participe, à l'instar des éléments observés à l'est du mur de terrasse, du bâtiment laïc imbriqué dans l'église moderne, le sol de la pièce (300,50 m NGF) est 20 cm plus haut que le niveau d'apparition des vestiges au sud (300,30 m NGF) signe qu'il s'agit probablement de pièces différentes.

Le mur sud-est est ponctué par une petite niche aux parois maçonnées, UC 1100, de 40 cm de profondeur pour une largeur de 57 cm (**Fig. 58**). La maçonnerie, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur maximum, est composée de pierres d'origines diverses, dont des remplois de pierre de taille, et est liée par un mortier de chaux blanc très pulvérulent. Des fragments d'enduit peint blanc très fin ont été observés sur le parement de la niche, particulièrement sur le bloc en remploi formant son angle ouest.

Au nord, le creusement est prolongé par une paroi maçonnée d'orientation nord-sud (US 1109) composée d'un petit appareil granitique. Ce muret est lié par un mortier de chaux blanc, granuleux et très dense, qui fait également office d'enduit.

L'ensemble de la pièce et les parements conservent des traces charbonneuses, composant une véritable couche de quelques centimètres d'épaisseur dans l'angle sud-est

(US 1099), y compris dans la niche. L'absence de rubéfaction des matériaux écarte la possibilité d'un incendie. On peut penser que cette pièce, située sous le café et les pièces d'habitation au XIX<sup>e</sup> siècle, a pu servir de cave à charbon dans son dernier état. La niche et la paroi maçonnée témoignent toutefois d'une construction plus ancienne que le XX<sup>e</sup> siècle.

La pièce est comblée lors de la destruction du bâtiment en 1920 par une couche de démolition très homogène (US 1098) composée de mortier, de briques (similaire à celles observées dans la fosse FS 1.052) et de pierres. Cette couche contenait en outre de nombreux vestiges céramiques datés du XIX<sup>e</sup> siècle (bord et soupière en faïence décorée, plat à cuire glaçuré, tasse en porcelaine de Longwy, etc.).

### 2.2.3 Les bâtiments situés à l'ouest

Des constructions antérieures à l'église moderne ont également été mises au jour à l'ouest du site, dans l'espace occupé par la nef, au sud du mur gouttereau, mais plus particulièrement sous les dernières travées du collatéral sud (**Fig. 63**). Ces vestiges sont tous apparus sous une importante couche de démolition, US 1019, correspondant à la destruction des travées ouest de l'église à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une première phase de construction a pu être observée avec le mur MR 1.021 au nord et MR 1.121 au sud (**Fig. 60 et 61**). Il s'agit d'un mur d'orientation nord-sud, conservé sur 8,50 m de long et coupé par le passage du mur sud de la nef moderne. Seules les deux premières assises de fondation ont pu être observées, et sa structure se différencie nettement des autres maçonneries mises au jour sur le site. Le mur présente deux parements composés uniquement de blocs de maçonnerie de l'aqueduc en remploi. Le parement ouest-est composé de gros blocs de maçonnerie positionnés dans la longueur du mur, sur une largeur moyenne de 25 cm. Le parement est, de même épaisseur moyenne, est également composé de maçonneries en remploi, mais celles-ci conservent, pour plus de la moitié des blocs observés, le lit de mortier de tuileau du canal de l'aqueduc. Ce lit de mortier de tuileau est systématiquement orienté à l'est, dans le parement. Cette disposition est à mettre en relation avec le pendage global du terrain à proximité : le rocher est plus haut à l'est du mur qu'à l'ouest, tout en conservant un pendage très marqué vers le sud. La disposition intentionnelle des lits de tuileau participe donc peut-être d'une volonté de canaliser les eaux de ruissellement à l'ouest de la maçonnerie. On observe entre les deux parements un blocage très grossier, d'environ 55 cm de large, composés de pierres de natures diverses et de fragments de maçonneries antiques. Le blocage semble se partager entre portion en pierre sèche et éléments très grossièrement liés par un mortier de chaux pulvérulent mêlé de terre. Les parements ne sont pas liés par le mortier, sauf ponctuellement sur leur face interne. Le mur est conservé à une altitude de 301,47 m NGF au nord, avec deux assises, et de 300,88 m NGF au sud, avec une seule assise. Sa limite nord-est très arasée, le mur n'étant que très peu fondé dans le rocher, voire la plupart du temps directement posé sur ce dernier.

Aucun niveau archéologique n'a pu être mis en relation avec ce mur. Cette fondation témoigne toutefois d'un mur épais, 1,25 m en moyenne, dont on ignore tout de l'élévation. Sa position par rapport au rocher US 1018 dont le pendage, naturel ou artificiel, s'accroît très fortement à l'ouest du mur, permet toutefois de le penser comme un possible élément de l'enceinte castrale. Cette position semble se confirmer par l'absence de structure médiévale, particulièrement de sépultures médiévales<sup>24</sup>, à l'ouest du mur. On notera la présence, perpendiculaire au mur, d'un bloc de maçonnerie antique, F1.023, probablement issu du parement ouest du mur MR 1.021 perturbé par le passage du mur de l'église moderne.

Un mur d'orientation est-ouest, MR 1.085, vient s'installer perpendiculairement au mur MR 1.121 (**Fig. 62**). Il s'agit d'une maçonnerie très dégradée, d'une largeur de 54 cm,

24 Voir paragraphe 2.4

composée de blocs de granit et de basalte liés par un mortier de chaux jaune, sableux et compact. Une seule assise a été conservée à 301,09 m NGF, perturbée par le creusement de plusieurs sépultures. Sa jonction à l'ouest avec le mur MR 1.121 est perturbée par le creusement d'une sépulture d'orientation nord-sud, SP 1.128, mais les vestiges de mortier attestent bien son installation contre ce dernier.

Au sud du mur gouttereau de l'église a été mise au jour une autre section de mur, MR 1.038, conservée sous les maçonneries modernes d'un escalier sur 2 m de longueur est-ouest (**Fig. 64**). Il s'agit d'un mur aux parements réguliers, de 55 cm de largeur moyenne, observé sur deux à trois assises posées directement sur le rocher (300,27 m NGF). Le mur est parementé de pierres grossièrement taillées, majoritairement en roche granitique. La maçonnerie est liée par un mortier jaune sableux, très dense.

Un niveau de sol en mortier (US 1071) associé à ce mur est conservé au nord du mur, sous des remblais limoneux, à 299,82 m NGF (**Fig. 65**). Le sol n'est conservé que sur 25 cm de large, coupé par la tranchée US 1081 du mur gouttereau moderne MR 1.026. Le sol est composé d'un lit de mortier d'un centimètre d'épaisseur, fortement fragmenté. Le mur et le sol qui lui est associé sont pris sous la terre perturbée du cimetière qui se développe au sud de l'église à la période moderne.

La proximité morphologique entre le mur MR 1.085 et MR 1.038 tendrait à les attribuer à une même phase de construction, voire à un même bâtiment accolé au mur MR 1.121. Toutefois le sol de mortier conservé contre le mur MR 1.038 est situé à une altitude 63 cm plus bas que le mur MR 1.085, qui repose sur le rocher au plus bas à 300,45 m NGF. Aucun élément datant n'était associé à ces deux structures.

Un dernier bâtiment vient occuper cette zone avant la construction de l'église moderne. Il est composé de deux murs MR 1.119 à l'ouest et MR 1.025 à l'est, possédant le même axe et la même morphologie. L'espace de 5 m situé entre les deux murs est occupé par un seuil maçonné faisant ressaut au sud, ST 1.120 (**Fig. 66, 67 et 68**).

Les deux murs d'orientation est-ouest MR 1.119 et MR 1.025 ont été observés respectivement sur 3,60 m et 2,80 m de long. Il s'agit de murs d'une largeur moyenne de 50 cm, parementés d'assises régulières en moellons, liées par un mortier de chaux blanc-jaune, très fin et friable. Les murs ont été arasés à une altitude de 300,92 m NGF (MR 1.119) et 301,11 m NGF (MR 1.025). Ils sont conservés sur une à quatre assises d'élévation. La limite est du mur MR 1.119, au niveau du seuil, est composée d'une pierre de taille unique en calcaire clair (54 x 30 cm), taillée en chanfrein au nord et montrant une feuillure ouverte au sud en son milieu. Il s'agit très probablement d'un remploi.

La maçonnerie ST 1.120 vient s'installer par-dessus ces deux murs, sous forme d'un seuil entre eux et de massifs accolés contre leurs extrémités, possibles contreforts ou portique. Les massifs accolés ont été conservés à 300,79 m NGF (ouest) et 301 m NGF (est). Le seuil lui-même apparaît à 300,59 m NGF. Les matériaux employés varient en module (du moellon à la pierre de 80 cm) et en nature géologique. Un fragment de colonnette antique de 25 cm en marbre blanc, présentant une encoche verticale de section carrée, est inséré dans la maçonnerie du seuil (**Fig. 25**). Ce type de section est souvent utilisé dans des portiques antiques composés d'un chambranle en bois. La maçonnerie ST 1.120 forme un développement de 80 cm de profondeur au sud des murs MR 1.119 et MR 1.025. Ces maçonneries sont liées par un mortier blanc avec une grande proportion de chaux, différent de celui des murs, témoignant probablement plus d'une deuxième phase de chantier que d'une modification d'un bâtiment préexistant. Le niveau de sol formé par le seuil se développe vers le nord où il est très perturbé. Sur celui-ci a été observé un niveau d'encrassement fortement induré (US 1281) de faible épaisseur, contenant des fragments de céramique des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (commune grise et commune claire siliceuse glacurée).

Ce niveau de circulation est recouvert par une couche limoneuse peu épaisse, US 1280, servant de base à un radier maçonné, F 1.126 qui vient réoccuper cet espace (**Fig 69 et 70**). En raison de nombreuses perturbations, ce radier n'a pu être observé qu'à l'est, couvrant le bord du mur MR 1.121, et à l'ouest, contre le piédroit du mur MR 1.119. Il s'agit d'un



radier maçonné composé de pierres de petit module et de fragments de tuiles assisés verticalement. La maçonnerie est liée par un mortier de chaux très grossier, mêlé de limon, contenant de nombreuses inclusions, y compris des fragments de céramiques couvrant une fourchette chronologique allant du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle. Son épaisseur moyenne est de 15 cm, formant un niveau horizontal à 300,78 m NGF.

Il est recouvert par une couche limoneuse peu épaisse (US 1279) présentant une couleur orangée, probablement liée à une rubéfaction, et des traces charbonneuses éparées. Il s'agit d'un niveau de sol fortement induré. Le mobilier céramique retrouvé dans cette couche correspond aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (commune grise silicieuse glaçuré).

Ce bâtiment voit donc se succéder deux occupations entre son édification, au plus tôt au XVI<sup>e</sup> siècle, et son abandon probablement lors de la construction de l'église au XVII<sup>e</sup> siècle. On sait qu'une maison, située sur l'emprise de la future église, est détruite à cette occasion (Jomand 1966), sans qu'on puisse affirmer qu'il s'agit bien de celle-ci, les traces de rubéfaction pouvant témoigner d'une destruction par incendie. On notera également que les niveaux de sols observés ne pouvaient se poursuivre à plus de 2 m en direction du nord en raison du pendage du rocher, qui remonte à 301,15 m NGF de l'autre côté du mur de l'église moderne, un étage des niveaux de circulation de ce bâtiment restant toutefois envisageable.

L'espace qu'occupe les travées ouest de l'église moderne abrite donc une succession d'au moins deux bâtiments, voire plus, entre le Moyen Âge et les premiers siècles de la période moderne. Il n'aura toutefois pas été possible de caractériser ces bâtiments, les vestiges conservés étant fortement arasés et très fragmentaires.

## 2.3 La période moderne

La phase de construction et d'occupation ayant laissé le plus grand nombre de vestiges sur le site est celle de l'église moderne, dont on peut dater avec précision la période d'édification aux années 1689 à 1693 (**Annexe I**).

### 2.3.1 L'église paroissiale

Un nombre important de vestiges observés en fouille ont pu être identifiés comme appartenant à l'église moderne. Leur identification ne laisse aucun doute, confirmé par l'état des lieux effectué en 1887 dont le plan se superpose exactement avec les vestiges mis au jour (**Fig. 71**)<sup>25</sup>.

C'est dans l'angle nord-ouest de la fouille que les vestiges de l'église moderne ont été le mieux conservés (**Fig. 72**). Le mur gouttereau nord de l'église, MR 1.029 est conservé sur trois assises à son extrémité ouest. Il s'agit d'un mur de 60 cm de large, dont la fondation est creusée dans le rocher. Il est composé d'assises régulières de pierres grossièrement taillées, entre 10 et 30 cm de côté, de natures géologiques diverses avec une prédominance des calcaires clairs, liés par un mortier de chaux blanc et sableux. Le mur n'est conservé en élévation à l'ouest que sur 1,60 m de long, mais sa tranchée de fondation (US 1204) comblée par un lit de mortier (US 1203) a pu être suivie sur 7,50 m de long, à une altitude moyenne de 301,80 m NGF. La profondeur de sa fondation semble s'adapter à celle du rocher puisqu'à l'est, où le substrat rocheux est plus haut, le mur n'a pas laissé des vestiges identifiables, signe probable d'une fondation moins profonde.

Immédiatement au sud de ce mur ont été conservés des niveaux contemporains de l'église. Un remblai, US 1207, assez hétérogène, vient en premier lieu niveler le terrain

25 Le plan est uniquement mis à l'échelle et n'a pas fait l'objet de déformation.

et combler les aspérités du rocher à 301,70 m NGF. Ce remblai grossier est un mélange de limon et de petites pierres issues de l'altération du rocher US 1018. Il est lui-même recouvert par un remblai limoneux plus fin, US 1206, de 5 à 10 cm d'épaisseur conservé, préparant l'installation du sol de l'église. Ce second remblai vient s'installer contre le mur MR 1.029.

Il est recouvert par un niveau de circulation, UC 1188, conservé uniquement dans l'angle de la fouille (**Fig. 73**). Il s'agit d'un lit de mortier de chaux blanc accueillant un pavement en terre cuite. Le lit de mortier a une épaisseur moyenne de 2 cm et apparaît à 301,82 m NGF. Le pavement qui le recouvre, d'une épaisseur similaire, est composé de carreaux en terre cuite rouge marbrée, hexagonaux, de 10 cm de côté pour 20 cm de largeur maximum. Les carreaux sont pris dans le lit de mortier qui fait également office de joint entre eux. Le niveau intérieur de circulation de l'église moderne se situait à environ 301,84 m NGF.

Au sud de ce lambeau de sol a été observé un massif maçonné, ST 1.041 UC 1189, grossièrement hexagonal, installé sur le remblai US 1206 (**Fig. 74**). Lié par un mortier similaire à celui du mur MR 1.029, le massif est arasé à 301,76 m NGF. Il est composé de blocs de pierres calcaires (30 à 40 cm) ainsi que de quelques pierres de plus petit module (10 cm) pour un diamètre d'un mètre. Sa position, à la gauche du fidèle entrant dans l'église, et ses dimensions permettent de l'identifier comme une base de bénitier. Si la présence d'un bénitier paléochrétien est attestée dans l'église par l'inventaire du mobilier de 1831 (Jomand 1966, p. 101), on sait par ce même inventaire que l'église en compte deux, sans préciser leurs localisations. Il n'est donc guère possible de savoir quel bénitier occupait cet emplacement en 1831, et à plus forte raison en 1693.

Le mur de façade de l'église MR 1.002 est très arasé par la tranchée de récupération F 1.003 de 1892 (**Fig. 75 et 76**). Il a tout de même pu être observé sur 12 m de longueur du nord au sud, à l'exception de son chaînage d'angle nord situé hors de l'emprise. Il est plus large que les murs gouttereaux, avec 1,10 m de largeur moyenne. Observé uniquement en fondation, le mur est composé d'assises régulières de blocs calcaires ou d'extraction locale, liées par le même mortier de chaux blanc et sableux que le mur gouttereau nord MR 1.029. Son altitude inférieure n'a pas pu être observée en raison de la profondeur de sa fondation. Il est arasé à 300,63 m NGF au sud, mais est conservé jusqu'à 301,48 m NGF dans la berme nord.

Un petit mur, MR 1.040, vient s'accoler perpendiculaire au mur de façade (**Fig. 77 et 108**). D'une facture similaire aux autres constructions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il a été observé sur un peu moins d'un mètre de longueur d'est en ouest, entre le mur de façade et la berme ouest. Le mur a été mis au jour sous une des couches de démolition de l'église, US 1005, à 301,16 m NGF. Constitué de deux parements (nord et sud) de pierres calcaires, il fait 64 cm de large et a été observé sur une hauteur de 70 cm. Si ce mur n'est pas chaîné avec le mur de façade, il semble toutefois participer d'une même phase de construction.

La position de ce mur, dont le niveau d'arase résulte de la démolition de 1892 (F1.003), permet de l'identifier comme la fondation sud du porche de l'église. Aucune représentation réaliste de ce porche, détruit en 1841, ne nous est connue et il ne figure plus sur le plan de 1887. La destruction de 1841 a dû être plus superficielle que celle de 1892, puisque les niveaux mis au jour témoignent uniquement de la seconde.

À proximité de ce mur et à une altitude similaire a été mis au jour un petit ensemble maçonné, ST 1.102, constitué d'une pierre de taille en calcaire (60 x 35cm) couverte de mortier de chaux blanc (**Fig. 77**). Situé entre plusieurs couches de démolition (US 1006, US 1007), ce petit massif participe probablement de l'église moderne, sans qu'il soit possible d'identifier son origine ou sa fonction.

Le mur gouttereau sud, MR 1.026, a été observé sur toute la longueur de l'église, soit 27 m de long (**Fig. 79 et 80**). Il est conservé jusqu'à 2 m d'élévation et fondé sur le rocher (299,60 m NGF à l'est). Les matériaux employés sont similaires au mur de façade, avec une prédominance des pierres d'extraction locale. Des remplois antiques sont également pré-

sents dans son parement extérieur (sud) sous forme d'assises de moellons pyramidaux en calcaire marneux gris bleu, plus rarement en grès, de 8 à 12 cm de côté, très probablement issus de l'*opus reticulatum* de l'aqueduc romain du Gier (**Fig. 20**).

On observe dans son parement sud une très nette différenciation entre les parties enterrées, dans une tranchée relativement étroite (US 1079 et US 1081), et les parties aériennes (**Fig. 22**). Entre 299,60 m NGF et 300,76 m NGF, en fondation, le parement présente des bourrelets de mortier au niveau des joints, absents du reste de l'élévation. À 300,76 m NGF une assise de faible épaisseur permet de rattraper un niveau horizontal sur lequel s'élèvent deux assises de moellons simples (de 300,76 à 300,96 m NGF) puis trois assises de moellons antiques en remploi (de 300,96 à 301,25 m NGF). Cette organisation témoigne peut-être d'un tri esthétique effectué dans les matériaux disponibles.

Le niveau de circulation extérieur de l'église, dans le cimetière moderne, est donc situé environ 1,10 m plus bas que le niveau intérieur comme l'atteste le pavement UC 1188 au nord-ouest de la nef.

Un massif maçonné, ST 1.039, est présent au sud du mur gouttereau à mi-longueur de ce dernier (**Fig. 78**). Il vient s'installer sur le mur MR 1.038 plus ancien, dont seule cette partie est conservée. Ce massif est construit sur un radier grossier, UC 1078, installée directement sur le rocher. L'interface entre le radier et la maçonnerie est constituée d'une couche de mortier de 10 cm d'épaisseur, UC 1077, contenant des galets et des fragments de tuiles. La maçonnerie elle-même, UC 1076, est arasée après une assise seulement (300,27 m NGF). Elle est liée par un mortier de chaux jaune-gris très pulvérulent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'accès au cimetière ne se fait plus qu'en passant par la nef. Un plan de 1844 (Jomand 1966) figure à l'emplacement du massif ST 1.039 un escalier dont l'existence s'explique aisément par la différence d'altitude des niveaux de circulations entre l'église et le cimetière. Le massif ST 1.039 peut être interprété comme le vestige de cet escalier, même si sa présence dès l'érection de l'église ne peut être affirmée.

Le chevet du collatéral est formé par un mur nord-sud, MR 1.042 UC 1195 qui est, on l'a vu plus haut, accolé contre le chevet médiéval (**Fig. 49 et 50**). Il s'agit d'un mur de 80 cm de large, conservé jusqu'à 301,52 m NGF. Il est lié par le même mortier que les autres murs de l'église moderne. Son parement oriental montre une alternance d'assises en pierre locale et d'assises de moellons antiques. Une porte, permettant l'accès à une pièce voûtée située sous la sacristie (dernière travée), est réinsérée au centre de ce mur (UC 1196).

Si les vestiges de l'église sont encore bien visibles au sud du chœur médiéval, ils sont quasi inexistantes au nord de la banquette et du chœur. Un massif fortement perturbé, MR 1.049, est visible au nord-est du mur de chœur MR 1.047 et du caveau ST 1.048 (**Fig. 56 et 57**). Ce massif très perturbé partage le même mortier que les autres phases de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et peut-être interprété, notamment en raison du plan de 1887 (**Fig. 71**), comme un épaississement du mur du chœur lors de l'érection de l'église moderne. Aucun vestige de la chapelle mentionnée en 1614 comme construite au nord du chœur n'a pu être observé, peut-être s'agit-il de la pièce présente sur le plan de Bethenod. Cette absence de vestige est d'autant plus dommageable qu'il s'agit de la zone d'imbrication du bâtiment laïc dans le bâtiment religieux. L'état des lieux de 1887 explique en partie cette absence puisqu'il précise que le mur séparant le vaisseau collatéral de la pièce à l'est repose sur 2 m de pisé issu du bâtiment laïc (l'auditoire de justice)<sup>26</sup>.

Deux murs observés en fondation viennent séparer la nef principale des collatéraux : MR 1.001 au nord pour la première travée, MR 1.043 au sud pour la première travée (UC 1259) et la deuxième travée (UC 1258) (**Fig. 81 et 82**). Ils ont tous deux une largeur moyenne de 85 cm. Le mur MR 1.001 est conservé à une altitude de 301,65 m NGF, le mur MR 1.043 à 300,70 m NGF. Ils sont fondés directement sur le rocher US 1018. La seule

26 « Au-dessus de la chapelle St-Priest (voir D du plan), les travaux de construction sont défectueux, car la maçonnerie, sur une hauteur de 2m environ repose sur du pisé en terre. Dans cette partie de l'église, une maison voisine (voir K du plan) s'appuie contre le monument, et c'est un mur mitoyen qui est ainsi surchargé. » **Annexe I**

différence notable entre ces deux murs est la présence, dans la maçonnerie de MR 1.043, de blocs de maçonneries antiques en remploi (**Fig. 24**), alors que ces matériaux sont absents de MR 1.001. Encore cette présence de remplois antique peut-elle trouver son origine dans le mur médiéval MR 1.021 /MR 1.121 recoupé par le mur MR 1.043, qui contient un nombre important de remplois. Le mur MR 1.043 UC 1259 a en outre livré un liard frappé en 1624 (**Annexe II et Fig. 112 n°06**).

On sait par la description avant destruction, et par le plan de 1887 que la nef n'est pas séparée des collatéraux par des murs, mais uniquement par des arches, dont les piles sont clairement visibles sur le plan de Bethenod. Les murs observés en fouille appartiennent donc au système de chaînage présent en fondation. Il suffit d'observer la topographie du substrat rocheux US 1018 pour comprendre la présence de ces murs de chaînage : ils ont été construits uniquement dans les zones où la profondeur du rocher empêche la pile d'y reposer directement. On notera également que la coupure dont témoigne le mur MR 1.043 à l'endroit où il croise le mur médiéval MR 1.021 MR 1.121 est située à l'emplacement d'une pile. On peut imputer ce creusement à une récupération des matériaux de la pile lors de la destruction de 1892.

Le plan dressé en 1887 est donc très fidèle aux vestiges qui ont été mis au jour. À l'exception du chœur de la fin du Moyen Âge, englobé dans la nouvelle église, l'ensemble participe d'une unique phase de construction.

On notera que la topographie a une très forte influence sur la construction de l'église, puisque les murs de l'église moderne sont fondés parfois à plusieurs mètres de profondeur pour atteindre le rocher. L'exemple le plus marquant est celui du mur de façade MR 1.002 dont les assises inférieures n'auront pu être observées en fouille en raison de cette profondeur. Cette topographie du substrat rocheux n'est pas sans soulever des questions sur les limites supposées de l'enceinte castrale. Rien n'indique par ailleurs que cette topographie soit naturelle. Ce problème de profondeur du rocher se pose à nouveau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la construction de la nouvelle église, fondée à près de 5 m de profondeur<sup>27</sup>.

### 2.3.2 Les caveaux

Deux pièces voûtées ont pu être mise au jour sous le collatéral sud, occupant les trois dernières tracées. La fonction funéraire de ces pièces ne laisse aucun doute : plusieurs inhumations ont été mises au jour dans la pièce située à l'ouest, tandis que celle située à l'est est désignée comme espace d'inhumation dans les registres paroissiaux du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

Le premier caveau, à l'ouest, est le plus grand des deux (**Fig.83 et 84**). Il est long de 11 m, soit les deux travées précédant le chœur, et occupe toute la largeur du collatéral, soit 2,80 m. L'ensemble du caveau est comblé par les couches de démolition (US 1019) et par l'effondrement de sa voûte ST 1.090. Il est fermé à l'est par un mur de refend, MR 1.089. Sa paroi nord et son niveau de sol sont directement creusés dans le rocher US 1018. Le fond est composé du seul rocher recouvert d'une couche d'encrassement US 1191, à une altitude constante de 299,70 m NGF, soit 2,14 m sous le niveau de sol de l'église. Ce sol n'est pas présent à l'extrémité est du caveau, creusé plus profondément et avec moins de régularité dans le rocher. Sa paroi nord-est en partie recouverte par un mur est-ouest, MR 1.044. Ce dernier, présentant un petit appareil régulier, est lié par un mortier de chaux blanc pulvérulent. Il est conservé dans sa partie ouest jusqu'à 300,86 m NGF. Le mur rattrape les irrégularités et le pendage du rocher, pour constituer le mur du

27 3 mai 1889, lettre de Sainte-Marie Perrin, architecte au conseil de Fabrique. « J'ai eu l'honneur de vous indiquer dès les premiers jours de mai au moment où nous avons pu reconnaître le sol des fondations de l'église nouvelle, le supplément approximatif de profondeur exigé par la nature du terrain [...]. Le devis prévoyait une profondeur de 2,00 mètres, ors nous ne trouvons le solide qu'à une profondeur de 5,50 mètres. » **Annexe I**

28 Des individus ont été inhumés « dans la cave qui est au-dessous de la sacristie » **Annexe I**

caveau, il est ainsi construit sur toute la hauteur du caveau à l'est, mais uniquement sur quelques assises à l'ouest (**Fig. 85**).

Sa principale fonction est de servir d'assise à la voûte ST 1.090 couvrant le caveau. Un rebord de quelques centimètres, présent à 300,85 m NGF dans le parement intérieur du mur gouttereau MR 1.026 accueille la retombée sud de la voûte. Cette dernière n'a été observée qu'à l'est du caveau, très dégradée (**Fig. 87**).

Un petit massif maçonné, MR 1.086, est installé à l'extrémité est du caveau. Bien que très perturbé, il peut être interprété comme le pendant du mur MR 1.044, leur construction utilisant un mortier identique. Conservé uniquement en partie sud, sur le mur MR 1.025 et contre le mur gouttereau, il ferme l'extrémité est du caveau. On notera qu'il s'installe par-dessus une sépulture médiévale, SP 1.084.

Le mur gouttereau nord-est percé, au milieu de la première travée après le chœur, d'une porte permettant l'accès au caveau ouest (**Fig. 86 et 88**). Cette porte fait 1,35 m de haut pour un mètre de large. Seule la partie inférieure du piédroit est et les deux premières assises du piédroit ouest sont conservées. Elle est couverte d'un arc de décharge quasi horizontal, composés de pierres calcaires, dépassant du parement pour s'insérer dans la voûte ST 1.090. Cette porte est construite en même temps que le mur gouttereau et le caveau. Il n'a pas été possible d'observer le dispositif dans le parement sud. La différence d'altitude des niveaux de circulation entre le cimetière (300,76 m NGF) et le caveau (299,70 m NGF) suggère toutefois la présence d'un escalier pour entrer dans le caveau. Le sol du caveau, US 1191, s'arrête à l'aplomb du piédroit est de la porte.

Le caveau est couvert par une voûte partiellement détruite, ST 1.090 (**Fig. 87**). Les voutains sont des moellons de natures géologiques diverses. Ils sont noyés dans un mortier de chaux blanc et pulvérulent qui comble également l'espace situé au-dessus de l'extrados.

Le grand caveau est fermé à l'est par un mur de refend, MR 1.089, qui le sépare du petit caveau situé sous la dernière travée, et sépare dans l'église la sacristie du collatéral sud (**Fig. 84 et 87**). Ce mur est arasé à 301.43 m NGF (**Fig. 53**) et possède une largeur de 68 cm. Il est chaîné aux murs MR 1.026 et MR 1.044 dont il partage le mortier. Il est majoritairement composé d'assises régulières de moellons en roche locale. Une espace vide de 15 cm de côté est observable au centre du parement est, à hauteur des premiers voutains. Il s'agit probablement d'un trou de poutre pour soutenir le coffrage de la voûte.

La porte permettant l'accès au caveau est bouchée par une maçonnerie, UC 1194, composée de pierres de dimensions et de natures très diverses, assisées irrégulièrement. Cette maçonnerie est liée par un mortier gris contenant de nombreuses inclusions de gravier. La fermeture du caveau intervient probablement lors de la phase de destruction de 1892.

Un mur, MR 1.045, coupe perpendiculairement le caveau en deux en son milieu et s'accôle contre les parois du caveau (**Fig. 89**). Il est composé d'assises de moellons de dimensions diverses et de fragments de tuiles. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanc-gris très dense, avec de nombreuses inclusions de gravier, assez similaire à celui observé dans le bouchage UC 1194. Ce mur est large de 40 cm et a pu être observé sur une hauteur de près d'un mètre, entre le niveau de sol US 1191 sur lequel il repose et son arase supérieure à 300,68 m NGF. Le mur coupe en son milieu une des sépultures du caveau, SP 1.101 (**Fig. 90**) La destruction des travées ouest en 1892 a concerné les trois premières travées. Une nouvelle façade est nécessairement construite à cette occasion, au niveau des piles entre la troisième et la quatrième travée. Cette façade est visible sur la photographie de 1900 (**Fig. 12**), l'arc plein cintre et les deux piles y sont d'ailleurs clairement visibles. Le mur MR 1.045 est le vestige de cette façade venant fermer le caveau simultanément au bouchage UC 1194.

L'église comporte un second caveau sous la travée du chœur (à l'emplacement de la sacristie), formant une pièce d'environ 3,30 m de longueur est-ouest sur 3 m de largeur nord-sud. Le volume de ce caveau est entièrement conservé malgré la destruction complète de l'étage supérieur (**Fig. 92**). En raison de l'instabilité de la voûte ST 1.091, aucune observation n'a



été effectuée à l'intérieur de la pièce. Deux accès ont pu être observés : une trappe située dans la partie ouest de la voûte (**Fig. 91**), et une porte aménagée dans le mur MR 1.042 (**Fig. 49 et 50**). L'accès par la voûte, composé d'un dispositif de regard contemporain en fonte sur un socle bétonné, est très tardif, mais il s'agit peut-être d'un accès ancien remanié au XX<sup>e</sup> siècle. L'accès par l'est se présente sous la forme d'une porte réinsérée. Les piédroits et le linteau sont monolithiques, en roche métamorphique jaune. Le linteau est brisé suite à l'affaissement des assises supérieures. Les matériaux sont probablement utilisés en remploi, le linteau présentant sur toute sa largeur une feuillure régulière. La porte fait 1,54 m de haut pour 65 cm de large. Son seuil, fortement perturbé, est situé à une altitude de 299,41 m NGF. L'accès à cette porte a été condamné, probablement après 1975, par l'installation d'un mur en béton recouvert d'un talus.

Le caveau est couvert par la voûte ST 1.091, dont la structure et les matériaux sont similaires à ceux de la voûte ST 1.090. La voûte est intégralement conservée, ainsi qu'une partie de sa charge jusqu'à 301,47 m NGF (**Fig. 53**). À l'instar de ST 1.090, la charge de la voûte ST 1.091 ne présente aucune organisation identifiable, les pierres sont noyées dans une quantité importante de mortier blanc pulvérulent. Les matériaux employés proviennent probablement d'une démolition puisqu'ont été retrouvés dans ce mortier des fragments d'enduit peint fin, blanc et rouge, ainsi que des fragments de céramique médiévale (commune grise).

Il est difficile de dire jusqu'à quand cette pièce occupa la fonction de caveau, et à quelle date la porte fut insérée dans son mur oriental. Son usage perd probablement toute fonction religieuse ou funéraire lors de l'érection de la nouvelle église, sans qu'on sache si ce changement s'accompagne d'un remaniement. Cette pièce, bien qu'invisible sur la place, était encore présente sur le cadastre (**Fig. 3**).

## 2.4 Les inhumations

Quarante-cinq sépultures ont été mises au jour sur le site, cinquante-deux si l'on compte celles qui ont été localisées, mais non fouillées. Vingt-quatre sépultures, contenant vingt-neuf individus, ont fait l'objet d'une étude anthropologique poussée (étude en **Annexe IIIa** et catalogue des sépultures en **Annexe IIIb**). Elles ont toutes été mises au jour sur la place Maréchal Foch (ouest). À l'exception du grand caveau, il s'agit de sépultures primaires individuelles, connaissant parfois des réoccupations accompagnées de réduction, et dont les squelettes présentent un très mauvais état de conservation général. Les inhumations couvrent une fourchette chronologique importante, allant du X<sup>e</sup> siècle au plus tôt jusqu'au XVIII<sup>e</sup> voire au XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 107**).

À de rares exceptions près (SP 1.064, SP 1.056), le mobilier céramique associé aux sépultures a été retrouvé dans les comblements supérieurs de celles-ci. En raison de la difficile lisibilité de ces comblements dans une terre de cimetière fortement perturbée, il a été décidé de ne pas considérer ce mobilier céramique comme discriminant d'un point de vue chronologique, à la différence du mobilier funéraire présent au niveau de l'individu inhumé. Quatre sépultures, choisies notamment en raison de leur situation stratigraphique, ont fait l'objet d'une datation par le carbone 14 du collagène conservé dans les os long : SP 1.007, SP 1.084, SP 1.104 et SP 1.117 (**Annexe V**).

Les sépultures mises au jour se concentrent dans trois espaces : la nef au niveau de la deuxième travée, le grand caveau et la zone au sud du mur gouttereau MR 1.026. Cinq sépultures ont été observées dans la banquette orientale et quelques-unes sous les deux premières travées du collatéral sud.

### 2.4.1 Les inhumations de la nef

Le premier espace d'inhumation en terme d'effectif est la nef de l'église, laquelle concentre à peu près la moitié des sépultures mises au jour. Les inhumations sont localisées essentiellement dans la deuxième travée (**Fig. 93, 94 et 95**). La troisième travée, en bonne partie détruite par l'excavation de la place au XX<sup>e</sup> siècle, a livré trois sépultures. L'organisation et la chronologie de cet espace sont difficilement lisibles, en raison des perturbations dues aux creusements successifs des sépultures d'une part et à la destruction partielle des couches archéologiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'autre part. Les sépultures les plus basses sont creusées dans le rocher US 1018, les dernières chronologiquement venant s'installer dans les comblements supérieurs. Deux orientations de sépulture cohabitent dans cet espace : nord-sud et est-ouest. Ce sont les inhumations de cet espace qui ont fait l'objet d'une étude anthropologique poussée (**Annexe III**).

Trois de ces sépultures ont fait l'objet d'une datation radiocarbone : SP 1.007, SP 1.117 et SP 1.104, respectivement datées des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, du XI<sup>e</sup> siècle et du X<sup>e</sup> siècle. La stratigraphie permet d'intégrer dans cette fourchette chronologique cinq autres sépultures (SP 1.124, SP 1.125, SP 1.115, SP 1.123 et SP 1.116). L'orientation et les modes d'inhumation permettent d'associer à cette période quelques autres sépultures (SP 1.071, SP 1.105, SP 1.106, SP 1.022, SP 1.110, SP 1.109). Il s'agit de sépultures creusées dans le rocher, connaissant des orientations qui fluctuent plusieurs fois entre nord-sud et est-ouest. L'étude anthropologique montre que la plupart de ces sépultures correspondent à des individus inhumés en linceul, parfois en cercueil. Peu de mobilier associé a été retrouvé en fouille, à l'exception d'une coquille Saint-Jacques, symbole des pèlerins à Compostelle<sup>29</sup>, montrant deux trous d'attache dans la sépulture SP 1.109 (**Fig. 100**) et parfois quelques vestiges de contenant en bois. La densité d'occupation et sa durée sont confirmées par la présence de plusieurs réductions au pied des sépultures médiévales (SP 1.007 par exemple). On observe à la fois des sépultures recoupant des creusements plus anciens et des inhumations venant réoccuper des creusements ; ce phénomène suggère que les sépultures ainsi réutilisées faisaient l'objet d'un marquage permettant de les localiser. La détermination du sexe n'ayant pu être effectué que sur une faible proportion des individus en raison de la forte détérioration des ossements, elle n'est pas un critère pertinent dans l'étude de cette population. On notera toutefois la mixité des individus (une seule femme, SP 1.105, sur les six individus dont le sexe a pu être déterminé). La sépulture SP 1.107 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) se différencie des autres par la présence d'une logette céphalique (**Fig. 96 et 97**). Déjà observé lors du diagnostic archéologique, c'est la seule sépulture de ce type mis au jour. Aucune sépulture médiévale n'a été retrouvée à l'ouest du mur MR 1.021, ce dernier formant visiblement la limite ouest de l'espace d'inhumation.

Une deuxième phase d'inhumation, moderne, a pu être observée. Elle se caractérise par une orientation unique est-ouest, tête à l'ouest, et par la présence de mobilier funéraire typique de la période moderne (chapelets). Les trois sépultures mises au jour dans la troisième travée de la nef, SP 1.004, SP 1.005 et SP 1.006, appartiennent clairement à cette catégorie. Des perles de chapelet et des vestiges d'une probable couronne funéraire ont été retrouvées dans la sépulture SP 1.004 (**Annexe IV**). La sépulture SP 1.107 située dans la deuxième travée contenait également des perles de chapelet avec une médaille de saint Dominique (**Fig. 101**) et un liard de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**Annexe II et Fig. 112 n°5**). Ces sépultures témoignent toutes de la présence de cercueil clouté. Il est difficile de les dater avec précisions. Des inhumations dans la nef sont attestées par les registres paroissiaux à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, mais également après l'érection de l'église moderne (1693) et le transfert du cimetière paroissial (1697). Une réduction, SP 1.134, a été observée en coupe dans la première travée à proximité du mur MR 1.001. Elle contenait trois

29 Les exemples de coquille Saint-Jacques en contexte funéraire sont nombreux (Colardelle 2008)

monnaies modernes : un denier tournois du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et deux liards de la principauté des Dombes (**Annexe II** et **Fig. 112 n°03, 07 et 09**)

L'état sanitaire de la population ne nous apporte guère d'informations supplémentaires. Un individu présent en réduction dans la sépulture SP 1.007 (sujet C) comporte une entaille cicatrisée sur l'os frontal (**Fig. 99**). Le sujet A de cette même sépulture comporte des fractures –réduites et cicatrisées– sur les deux fibulas. Des traces de stress et de carences – modérées – ont toutefois été observées sur une part importante des individus. L'état sanitaire global de la population est classique.

Il n'a pas été possible de les rattacher certaines sépultures à l'une ou l'autre des deux phases d'inhumation (SP 1.074, SP 1.061, SP 1.062, SP 1.133, SP 1.135 et SP 1.108). Rien n'indique que des inhumations aient eu lieu sur le site entre la première phase (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) et l'érection de l'église castrale (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)<sup>30</sup>. Aucune sépulture n'a par ailleurs été retrouvée dans l'axe des piles entre la deuxième et la troisième travée, peut-être en raison d'un chaînage ou d'un mur aujourd'hui disparu.

## 2.4.2 Les inhumations de la banquette est

Quatre sépultures et un caveau ont été mis au jour dans la banquette est. Cet espace funéraire précède l'érection de l'église castrale de la fin du Moyen Âge. Trois sépultures sont situées au nord du chœur (SP 1.056, SP 1.130, SP 1.131), toutes trois creusées dans le rocher et orientées est-ouest, tête à l'ouest (**Fig. 102 et 103**). SP 1.056 est chronologiquement la dernière à occuper cet espace. Dans cette sépulture a été découvert une cruche complète de type *pégau* en commune grise, à fond marqué (**Fig. 104**). Ce type de dépôt funéraire, sans être très courant, est attesté sur de nombreux sites du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle avec un rôle probable de vase à encens (Prigent 1996).

Le caveau ST 1.048 (**Fig. 57**) et la sépulture SP 1.058 sont également antérieurs à l'église castrale. Le caveau détruit par cette dernière au XV<sup>e</sup> siècle contenait probablement plusieurs individus dont témoignent les ossements et les vestiges de cercueil (clous notamment) mis au jour. On ne connaît malheureusement pas le contexte de construction de ce caveau voûté, s'il s'installe à l'intérieur d'un premier édifice cultuel ou à l'extérieur, dans l'espace castral. La sépulture SP 1.058, très fragmentaire, est elle-même antérieure au caveau. Il s'agit d'une inhumation simple d'orientation est-ouest, tête à l'ouest, dont seul des fragments ont été mis au jour.

Le massif maçonné UC 1217 observé, notamment dans le mur de terrasse, est le seul élément bâti antérieur à l'église castrale occupant cet espace (**Fig. 49 et 50**). Il est trop fragmentaire pour qu'on puisse l'interpréter comme participant d'une première église même si l'hypothèse d'une permanence de l'occupation religieuse est tentante, et peut s'appuyer sur l'occupation funéraire. Son orientation, reprise par les bâtiments postérieurs, est similaire à celle des sépultures de la banquette est, sans qu'on puisse en déduire si ces inhumations sont situées à l'intérieur ou à l'extérieur de ce bâtiment.

## 2.4.3 Le grand caveau

Les sépultures du caveau n'ont pas fait l'objet d'une étude anthropologique et toutes n'ont pas été fouillées. Neuf sépultures y ont été identifiées. Deux d'entre elles (US 1192 et US 1193) situées à l'est de la porte connaissent une orientation nord-sud et sont creusés directement dans le rocher (**Fig. 83**). Les sept autres (SP 1.101, SP 1.111, SP 1.112, SP 1.136, SP 1.113, SP 1.114 et SP 1.067) sont orientées est-ouest, tête à l'ouest, et reposent directement sur le niveau de sol US 1191 (**Fig. 84 et 90**). Des vestiges de cercueil (clous) sont présents

30 Le terrier Decronay (AD isère 16 G 117) indique qu'en 1357 le cimetière paroissial se situe hors de l'emprise de la fouille, à l'est, sur la rive gauche du *Merdanson*

pour chacune de ces sépultures. Elles sont positionnées contre les murs, deux au sud, cinq au nord, laissant un espace de circulation au centre. On notera la présence d'immaturs parmi les individus inhumés (SP 1.111 et SP 1.114). Deux sépultures comportaient des chapelets (SP 1.067 et SP 1.113, **Fig. 101**). Leur localisation atteste une superposition des cercueils contre les parois, ou plus probablement un système de casier superposé en bois destinés à accueillir les cercueils. La présence des deux méthodes de sépultures, dépôt et inhumation, dans le même caveau avec des espaces dissociés est originale.

Le second caveau (est) n'ayant pas pu être fouillé, on ne peut pas comparer les logiques d'inhumations de ces deux ensembles. Lors de la destruction de l'église, en 1892, est demandée une vidange du caveau avec ré inhumation dans le cimetière paroissial<sup>31</sup>. Soit cette décision n'est pas appliquée avec soin, soit elle concernait le deuxième caveau, destiné à être conservé.

À l'ouest du caveau, sous la deuxième travée du collatéral, ont été mis au jour trois sépultures (SP 1.084, SP 1.128 et SP 1.129). La sépulture SP 1.084 est creusée dans le rocher, et recouverte par les murs modernes MR 1.026 et MR 1.086 (**Fig. 105**). Il s'agit d'une sépulture orienté est-ouest, tête à l'ouest, contenant de la céramique médiévale (commune grise) et daté au Carbone 14 entre 1020 et 1160 (**Annexe IV**). Les deux autres sépultures sont également creusées dans le rocher, avec une orientation nord-sud, tête au nord pour SP 1.128 et est-ouest, tête à l'ouest, pour SP 1.129. Elles sont toutes deux à rattacher au cimetière médiéval observé immédiatement au nord. SP 1.128 vient recouper le mur médiéval MR 1.085.

#### 2.4.4 Le cimetière paroissial

Le cimetière moderne a été mis au jour au pied du mur gouttereau sud, à l'extrémité sud de l'emprise. Le transfert de l'ancien cimetière paroissial vers cet espace en 1697, cinq ans après l'agrandissement de l'église paroissiale, s'est fait à la demande de l'archevêque de Lyon (Hours et alii 1999). Ce cimetière est visible sur les plans cadastraux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (**Fig. 16**), accolé au mur gouttereau sud et ceint d'un mur de clôture. On y accède depuis l'église par l'escalier ST 1.039. Seules les sépultures les plus proches du mur gouttereau ont été mises au jour, soit huit sépultures (SP 1.092, SP 1.093, SP 1.095, SP 1.096, SP 1.097, SP 1.098 et SP 1.099) d'orientation nord-sud, tête au nord, formant une rangée régulière (**Fig. 106**). Cette répartition témoigne d'une organisation raisonnée de l'espace funéraire, probablement caractérisé par des marqueurs de surface et une différenciation entre les espaces de circulation et d'inhumation. Les sépultures sont creusées dans le rocher, avec une altitude inférieure moyenne de 299,30 m NGF, soit une profondeur d'environ 1,45 m sous le niveau de circulation du cimetière (300,76 m NGF). Le pendage du rocher, de l'ouest vers l'est dans cet espace (de 300,20 à 299,30 m NGF) ne semble pas avoir une influence très marquée sur la profondeur des inhumations.

Les sépultures de cette zone n'ont pas pu faire l'objet d'une fouille fine, et n'ont pas été intégré à l'étude anthropologique en raison de leur datation tardive. Elles ont toutes livré des clous de cercueil, et plusieurs d'entre elles contenaient également des chapelets, dont un terminé par un petit crucifix en métal (**Fig. 101**). Quatre sépultures situées à l'ouest de l'escalier ST 1.039 ont été localisées mais n'ont pas été fouillées. Leur apparition dans des niveaux similaires à ceux du cimetière, leur altitude et leur localisation permettent de les rattacher à cet espace funéraire moderne.

31 AD Rhône Op 220 - 27 septembre 1892, délibération du conseil municipal de Chaponost : « la somme à provenir de l'aliénation des matériaux de l'ancienne église servira à solder les frais d'exhumation et de mise en bière des ossements qui reposent dans les caveaux de ladite église et à leur réinhumation dans le cimetière communal. » **Annexe I**

## 2.5 L'évolution du site au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

### 2.5.1 Destruction de l'église et aménagement de la place contemporaine.

La destruction du porche du XVII<sup>e</sup> siècle, bien qu'attesté par un acte du conseil municipal de 1841<sup>32</sup>, n'a pas laissé de traces archéologiques.

L'église paroissiale et les bâtiments issus de l'occupation castrale connaissent une destruction en trois temps : En 1892, en 1920 et en 1975-1976. La première phase de destruction, en 1892, fait suite à la construction de la nouvelle église paroissiale au nord-ouest du site et concerne les trois premières travées de l'église. Cette destruction est adjugée par le conseil municipal à Jacques Piatte, entrepreneur de Chaponost le 18 novembre 1892<sup>33</sup>.

Outre l'enjeu de sécurité publique, l'ancienne église « menaçant ruine<sup>34</sup> », la récupération des matériaux est une des raisons de la destruction de ces trois travées, ces derniers, d'une valeur de 5000 FF, devant payer une partie des travaux de la nouvelle église<sup>35</sup>. Cette logique explique fort bien la profondeur de la récupération observée sur le site, particulièrement au niveau des piles (coupe du mur MR 1.043) et au niveau du mur de façade MR 1.002. La tranchée de récupération de la façade, F 1.003, dont la largeur globale n'a pas pu être observée, descend ainsi de 1,20 m sous le niveau de sol de l'église.

Deux aménagements ont lieu consécutivement à cette destruction. En premier lieu la construction de trois murs pour fermer le volume de l'église entre la troisième et la quatrième travée<sup>36</sup>. Ces murs sont visibles sur les photographies de la place avant 1920 (**Fig. 12 et 14**) et l'un d'entre eux, MR 1.045, fermant le caveau, a été observé en fouille (**Fig. 89 et 90**). Le deuxième aménagement est le nivellement du sol et l'aménagement d'une place publique<sup>37</sup>. La première couche de démolition observée sur l'ensemble du site, US 1019, est probablement immédiatement consécutive à la destruction. Le nivellement se fait ensuite à l'aide de plusieurs couches de remblais, alternant matériel de démolition et comblement plus limoneux (US 1007, US 1006, US 1005, US 1162, US 1170, US 1014, US 1008) (**Fig. 107**). L'ensemble de ces remblais est ensuite recouvert d'un mince remblai d'installation, US 1002, composé de matériel de démolition et d'argile, puis du niveau de la place de 1893, US 1001. Ce niveau de circulation est un lit de caillou calcaire, observé dans les coupes à l'ouest du site. Il est marqué par un important pendage vers le sud, apparaissant à 301,90 m NGF au nord du site, pour 301,20 m NGF au sud de la fouille. Cette place est visible sur la photographie de 1900 (**Fig. 12 et 14**). Elle connaît une couche de recharge, US 1011, peut-être lors de son extension à l'est.

Le remblai de démolition de l'église moderne US 1019 a livré une petite cuillère à far antique, de type *ligua*, façonnée d'une seule pièce en os (**Fig. 26**). L'absence d'apport extérieur identifié dans ce remblai laisse penser que cet objet était présent sur place avant la destruction de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement dans les remblais antérieurs. Il est difficile de donner une datation plus précise à cette cuillère, leur fabrication s'étendant sur toute la période antique (Béal 1983, **Annexe IV**).

La destruction se poursuit en 1909 avec l'abattage du clocher puis avec la disparition des deux dernières travées et de l'ancien auditoire de justice, en 1920 au plus tard pour la construction du monument aux morts (Hours et alii, 1999). Ce second aménagement de la place publique s'accompagne d'une excavation du rocher sous l'avant-dernière travée, de 9 x 12 m. Cette excavation, dont la profondeur, irrégulière, varie entre 300,60 et 300,80 m NGF, est comblée par un remblai limoneux grossier, avec une forte proportion de pierres

32 AD Rhône Op 219, 10 octobre 1841, Annexe I

33 AD Rhône Op 220, 18 novembre 1892, Annexe I

34 AD Rhône Op 220, 8 septembre 1888, Annexe I

35 AD Rhône Op 220, 4 août 1892, 27 septembre 1892, Annexe I

36 AD Rhône Op 220, 18 novembre 1892, Annexe I

37 AD Rhône Op 222, 14 Avril 1893, Annexe I



issues directement de l'excavation et quelques fragments de sépultures (clous, ossements). Son creusement est imputable à la plantation d'une double rangée d'arbres, laquelle occupait cet espace sur les photos de 1960 (**Fig. 9**), et était encore présente avant le démarrage de la fouille. Un dernier remblai, US 1012, vient niveler la place à un moment indéterminé du XX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 105 et 106**).

La troisième phase de destruction, en 1975-1976, correspond à la démolition des bâtiments de la future place du 8 mai 1945, soit les bâtiments castraux de la fin du Moyen Âge. La couche de démolition US 1144 est le témoin de cette destruction, l'ensemble des matériaux de démolition ayant été laissé sur place et grossièrement tassé pour accueillir la place. Les aménagements accolés au mur de terrasse (talus, escalier, sanitaire, etc.) sont probablement construits à cette occasion.

### 2.5.2 Les structures fossoyées de la place

Quarante-trois structures fossoyées ont été mises au jour sur la place Maréchal Foch (**Fig. 7 et 108**). La majorité se concentre en partie haute et est creusée directement dans le rocher à une altitude comprise entre 301,60 m NGF et 302 m NGF. Une citerne maçonnée (F 1.027), de 4,20 m de diamètre, s'installe au niveau du collatéral nord après la destruction de celui-ci. Les autres structures fossoyées correspondent à des trous de poteau. Si certains ont pu être datés de l'époque contemporaine par la stratigraphie, comme TP 1.088 dans la coupe ouest (**Fig. 105**), TP 1.068, TP 1.069, TP 1.030 et TP 1.042 au-dessus des maçonneries modernes (**Fig. 85 et 108**), la majorité de ces structures, creusées dans le rocher, ont été mise à jour immédiatement sous les niveaux de circulation de la place. Le peu de mobilier mis au jour est trop résiduel, et souvent associé à du mobilier de démolition, pour permettre une datation. L'hypothèse la plus probable, au moins pour une partie de ces trous de poteaux, est un usage temporaire sur la place publique : marché (étals, parc à animaux ...), aménagements à l'occasion de fêtes (mat, chapiteau ...), etc. Les caractéristiques de ces trous de poteaux sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

TPN°	Diamètre	Profondeur	Forme du profil	Observation
1.009	21 cm	5 cm	profil en cuvette	
1.010	23 cm	7 cm	profil en cuvette	
1.012	23 cm	17 cm	profil en «U»	
1.016	22 cm	8 cm	profil en cuvette	
1.017	22 cm	4 cm	profil en cuvette	
1.018	24 cm	16 cm	profil en «V»	
1.019	26 cm	18 cm	profil en cuvette	callage
1.020	20 cm	10 cm	profil en «U»	
1.030	36 cm	20 cm	profil en cuvette	callage
1.031	20 cm	20 cm	profil en «U»	callage
1.032	44 cm	14 cm	profil en cuvette	
1.034	46 cm	22 cm	profil en cuvette	callage
1.035	14 cm	6 cm	profil en cuvette	
1.036	28 cm	18 cm	profil en «U»	
1.037	28 cm	10 cm	profil en cuvette	callage
1.051	74 cm	35 cm	profil en cuvette	callage
1.053	14 cm	6 cm	profil en cuvette	
1.054	40 cm	10 cm	profil en cuvette	
1.057	16 cm	6 cm	profil en cuvette	
1.068	32 cm	18 cm	profil en cuvette	
1.069	26 cm	15 cm	profil en cuvette	
1.070	28 cm	36 cm	profil en «V»	callage
1.072	22 cm	28 cm	profil en «V»	
1.075	30 cm	20 cm	profil en «V»	callage
1.077	30 cm	14 cm	profil en cuvette	
1.078	18 cm	28 cm	profil en «U»	callage
1.079	18 cm	28 cm	profil en «V»	callage
1.081	18 cm	20 cm	profil en «U»	callage
1.087	18 cm	8 cm	profil en cuvette	
1.088	30cm	50cm	profil en «V»	
1.100	16 cm	12 cm	profil en «V»	
1.132	46 cm	23 cm	profil en «U»	

## 3 – Synthèse

La fouille archéologique a permis d'observer les occupations du site du X<sup>e</sup> siècle au plus tôt au XX<sup>e</sup> siècle. Trois phases d'occupations tendent à se dégager : une première entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, une seconde au XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle et une troisième entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 113**). Les vestiges mis au jour montrent que trois types d'activités cohabitent sur le site : une occupation religieuse, avec au moins deux églises successives, une occupation castrale, avec une enceinte fortifiée et des bâtiments à fonction judiciaire et économique, et une occupation funéraire.

### 3.1 L'occupation castrale

Les vestiges de l'enceinte castrale font partie des éléments les mieux conservés du site. L'hypothèse de tracé dressé par Marie-Pierre Feuillet (**Fig. 15**) est confirmée en partie par les découvertes archéologiques. Le mur de courtine se développe à l'est dans l'axe de la porte, et son retour, observé dans la tranchée profonde et identifié à la fois dans l'iconographie et dans le parcellaire, forme bien une enceinte rectangulaire. L'hypothèse d'une tour présente dans l'angle sud doit toutefois être remise en question faute de vestiges archéologiques. Le diagnostic effectué par l'Inrap au nord-est de l'emprise vient en outre confirmer la présence des douves et d'un possible pont dormant en face de la porte. Mais cette enceinte castrale et les bâtiments qui y sont présents ne datent que de la fin du Moyen Âge et ne correspondent donc pas au château évoqué dans l'acte de 1268.

Il n'a pas été possible de définir si la zone que clôt le mur de courtine de la fin du Moyen Âge se situait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble castral du XIII<sup>e</sup> siècle. Il paraît probable qu'il s'agisse d'une extension de l'enceinte à la fin du Moyen Âge, puisqu'aucune trace d'occupation antérieure n'y a été décelée. La topographie vient également appuyer cette hypothèse et contredire le passage du mur d'enceinte au milieu de la place Maréchal Foch : la disparition du rocher attestant la présence des douves ne se fait pas au milieu de la place, mais au niveau de la façade de 1693. De même le point le plus haut du rocher (302,09 m NGF), qu'on imagine mal être situé hors de l'enceinte, a été observé au nord nord-est de la place maréchal Foch, 1,70 m plus haut que le seuil de la porte médiévale.

On peut donc formuler l'hypothèse suivante : la première occupation castrale s'installe sur la partie ouest du site, s'étend au nord de celle-ci et vient se refermer au niveau du mur de terrasse séparant les deux places. Son mur d'enceinte (peut-être MR 1.021 MR 1.121) surmonte une douve à l'emplacement qu'occupe par la suite la façade du XVII<sup>e</sup> siècle. L'auditoire de justice est probablement déjà présent dans cet ensemble, peut-être sous forme d'une tour<sup>38</sup>. Une seconde enceinte, occupée par des bâtiments d'habitat (maison à pan de bois) ou agricoles (cuvier), vient s'accoler à la première à la fin du Moyen Âge. L'enceinte haute disparaît dès les premiers siècles de l'époque moderne. Un autre bâtiment, probablement une maison d'habitation, occupe cet espace dès les XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. On notera que l'organisation castrale de la fin du Moyen Âge atteste une différenciation des fonctions entre les deux espaces : seigneurial et religieux en partie haute, économique et – peut-être – habitat en partie basse, dans la seconde enceinte.

38 Cette hypothèse peut s'appuyer sur l'imposant mur MR 1.063, sur sa position « haute » dans l'enceinte supposée, et sur la pérennité des fonctions de pouvoir de ce bâtiment, devenant par la suite auditoire de justice. Elle doit être confronté aux vestiges présents dans la parcelle AN 40, situé en déport par rapport à la porte médiévale, et dans laquelle, outre les arches d'un possible pont, ont été observé des maçonneries de format important.

### 3.2 Les édifices religieux et les espaces funéraires

L'occupation religieuse du site est attestée par les sources médiévales au plus tard au XIII<sup>e</sup> siècle. Seul l'ensemble UC 1217 sur lequel vient s'installer le chœur de la fin du Moyen Âge participe peut-être de ce premier édifice religieux et fixe l'emprise et l'orientation des églises qui lui succèdent. Mais cet ensemble n'est pas daté avec précision, et ne permet guère de répondre à la question initiale sur la première église, à savoir sa présence dès l'apparition du site castral ou à partir du transfert des droits au chapitre saint Irénée. La présence d'un espace funéraire des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, antérieur à l'acte de 1268, nous permet toutefois de confirmer la première hypothèse. En effet un cimetière dont l'occupation, sinon raisonnée, tout du moins circonscrite, se maintenant dans un espace castral pendant trois siècles consécutifs, sous-entend la présence d'un lieu de culte associé.

Une seconde église castrale apparaît à la fin du Moyen Âge, entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Seul le chœur a été conservé par l'agrandissement de l'époque moderne, nous empêchant d'appréhender la superficie réelle de l'édifice. Il s'agit d'un chœur à chevet plat, aux murs épais, percé d'une baie axiale à réseau et dont l'angle nord-est est constitué d'un contrefort. Il s'agit très probablement d'un édifice à nef unique dont l'excavation du XX<sup>e</sup> siècle empêche de préciser le plan. L'hypothèse d'un édifice de deux travées de long (Hours et alii, 1999, **Fig. 15**) est rendu peu plausible par les effectifs paroissiaux (Jomand 1966), les 500 communicants évoqués au XVI<sup>e</sup> siècle ne pouvant guère tenir dans une si petite église. À l'exception des inhumations privilégiées dans la nef, les sépultures n'ont plus lieu dans l'enceinte castrale, mais à l'extérieur de celle-ci, au nord-est. Ce transfert à probablement lieu en raison de l'exiguïté de l'espace funéraire peu adapté à l'accroissement démographique de la paroisse. Bien que construits à des dates proches, rien n'indique que l'érection de cette église castrale ai lieu simultanément à celle de l'enceinte est.

L'église de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle mis au jour correspond aux éléments dont l'architecte Bethenod a fait le plan en 1887. C'est une construction à trois vaisseaux qui vient agrandir l'église castrale dont elle conserve le chœur. Elle comprend dès l'origine plusieurs dispositifs architecturaux associés à l'inhumation paroissiale: accès au cimetière dans le mur gouttereau sud, caveaux sous les trois dernières travées du collatéral sud. Ces dispositions profitent du pendage général du rocher, l'accentuant par les creusements des caveaux. La prise en compte des contraintes topographiques est un trait caractéristique de ce bâtiment: utilisation du pendage, chaînage des piles uniquement à l'ouest, profondeur des fondations. L'autre trait marquant de ce bâtiment est son imbrication avec les bâtiments laïcs préexistants dont seuls les vestiges de l'étage inférieur ont pu être partiellement observés lors de l'opération.

### 3.3 Conclusion

L'opération archéologique a permis de préciser l'occupation du site entre le X<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, et ce malgré un important taux de destruction des vestiges dû aux réaménagements successifs. De la première occupation des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, seul le cimetière, très probablement paroissial, a pu être caractérisé. Les rares vestiges permettent toutefois d'émettre l'hypothèse d'un premier ensemble castral, plus restreint, en partie ouest du site, au sein duquel s'installent le cimetière et une probable première église castrale. L'occupation de la fin du Moyen Âge est mieux caractérisée. Observée en fouille et complétée par les sources médiévales et modernes, elle se compose d'une enceinte castrale entourée de douves dont l'espace intérieur semble se répartir entre fonctions religieuse et seigneuriale (nord et ouest), et fonctions économique et agricole (nord-est et sud), selon un schéma classique de haute cour et de basse cour. L'église moderne, bien connue par la documentation, a pu être observée en fouille, ainsi que l'ensemble de l'inhumation associée, en caveau et dans le cimetière paroissial, confirmant le plan établi en 1887.





# ANNEXES

## Annexe I – étude documentaire

Josselin Derbier

Les principales ressources bibliographiques utilisées dans le cadre de l'étude historiques sont les titres suivant :

HOURS (H.) dir., LAVIGNE-LOUIS (M.), BLANCHON (M.-T.), BURDY (J.), DAVID (P.), FEUILLET (M.-P.) ... -*Département du Rhône, préinventaire des monuments et richesses artistiques, n°27 : Chaponost*, Lyon, imp. Bosc, 1999, 190 p.

JOMAND (J.) – *Chaponost en Lyonnais*, Lyon, éditions Vitte, 1966, 354 p.

De manière plus ponctuelle, d'autres ressources bibliographiques et sources historiques ont pu être mobilisés dans le cadre de la présente étude. Elles sont rassemblées dans la présente annexe. Le texte du rapport d'expert architecte de 1887, préalable à la destruction de l'église paroissiale, est reproduit en intégralité à la fin de ce dossier.

### 1. Archives départementales du Rhône

Il n'a pas été effectué, dans le cadre de cette étude, de dépouillement systématique des fonds intéressant l'histoire du centre bourg de Chaponost conservés aux Archives Départementales du Rhône. Un inventaire sommaire des sources, sur la base des inventaires des AD 69, a toutefois été effectué et est présenté ici. Une petite partie de ces sources ont pu être consulté dans le cadre du présent rapport.

**Série 16 G (chapitre de St-Irénée) – Les chanoines de Saint-Irénée possèdent la paroisse de Chaponost, et en sont les seigneurs – au moins à partir de 1268.**

**16 G 1.** Inventaires des titres du chapitre ; 1760

**16 G 5.** Bulle d'Eugène III, relative aux revenus et dépendances du prieuré de Saint-Irénée, fulminant l'excommunication contre ses détenteurs injustes. 17 janvier 1151 (n.s.) *publié dans les Cartulaire lyonnais, t. 1, n°31.*

**16 G 14.** Mémoire sur le prieuré de Saint-Irénée, XVIII<sup>e</sup> siècle.

**16 G 31.** Recueil de cartes et plans des terres du chapitre Saint-Irénée, représentant les rentes dues au chapitre, situées à Lyon, Chaponost, St-Foy, etc. XVIII<sup>e</sup> siècle. Cf description pièce à pièce (25 cartes)

**16 G 33.** Terrier pour l'ensemble des possessions du chapitre 1372-1442

**16 G 35.** Terrier des redevances des terres des paroisses de Saint-Irénée, La Guillotière, Brindas et Chaponost, 1535-1543.

**16 G 43.** Registre de quittance de lods et milods en plusieurs paroisses dont Chaponost, 1581-1702.

**16 G 54.** Reconnaissance de pensions en plusieurs paroisses dont Chaponost, 1505-1521.

**16 G 66.** Titres des pensions dues au chapitre à Chaponost, 1462-1777.

**16 G 115 à 132.** CHAPONOST

**16 G 115** terrier 1732-1762

**16 G 117** terrier 1357-1467

**16 G 118** Titres de propriété en la paroisse de Chaponost, 1600-1790

**16 G 121** Cure, 1628-1790 – Construction de l'église ; fondations, redevances, extraits des registres, etc.

**16 G 122-131** Jurisdiction 1624-1730

**Série 12 G (chapitre de Saint-Just) : 12 G 742.** Procès entre le chapitre de Saint-Just et le prieur de Saint-Irénée au sujet des délimitations des ressorts des seigneuries de Brignais et Chaponost, 1341-1435.

**Série 22H (Lazaristes de Lyon) : 22 H 74-79** domaines de Chaponost, 1700-1783

**Série 13 J (1 à 91) :** Papiers de la famille Riverie 1201-1899. La consultation de ce fonds privé, comme son inventaire sont soumis à autorisation de consultation

**Série 56 J (1 à 977) :** Fonds Château de Pizay (proche Villié-Morgon).

**Série O : Op 20 (anciennement O 291)** Plan et dossier de l'architecte Bethenod, 1887

### 16 G 80

- 21 may 1680, Bail à ferme par le prieur comandataire de St-Irénée, mentionnant « le chasteau, rente noble et directe et pension et tous et une chacune les fruits proffits revenus et émoluments que ledit prieur a au lieu et paroisse de Chaponost, aussy des dépendances dudit prieuré en quoy qui le consistent soit en cens, servis, pensions, laods, milaods, dixmes et droits seigneuriaux »

### 16 G 120

- 29 août 1544, testament de [...] Arod, (lacunaire) qui demande une série de messe dans l'église paroissiale de Chaponost après son décès.
- 7 juin 1591, testament de Michel Vaulterin, curé de Chaponost. Il élit sa sépulture « dans l'église dudict Chaponost, en entrant à la petite porte et au-devant de l'hostel qui joingt icelle petite porte. »
- 25 mars 1693, état des paiement dus à maître René Neyrin, maçon et charpentier en vertu de l'adjudication à lui faite le 13 août 1689 des travaux de construction de l'église. Il mentionne : l'agrandissement du cœur et de l'église, qui prend à l'abbé de St-Irénée du terrain dans **son Château et rempart (vingtain), dont** « deux mazes servant en l'enceinte de l'église et du cimetièrre ».
- 27 août 1693, quittance des travaux de construction et réparation de l'église paroissiale de Chaponost réalisés par René Neyrin, maître maçon et charpentier.

### Op 219

- 12 octobre 1832, lettre en réponse au maire pour un projet de réparation de « **la chambre située dans le clocher de votre commune pour en faire une salle de mairie** ». Un courrier du préfet en date du 27 septembre 1832 soutien ce projet, l'actuelle salle de mairie étant la salle de l'école et ne dispose « ni de placard, ni d'archives, nos actes d'état civiles sont dans un tiroir d'une commode ». La lettre mentionne que le bâtiment attenant à l'église recouvre en partie la chapelle nord et que c'est dans ce « galetas » qu'il est projeté d'installer la salle de mairie. Il y a priori des communications entre cette maison et le clocher, l'acte mentionnant que « la chambre faisant à la fois partie du clocher et de l'église et d'une maison voisine de cet édifice ».
- 10 octobre 1841, délibération du conseil municipal de Chaponost qui valide le devis pour la « réédification d'un **nouveau porche ou portique à colonnes et pilastres à établir en remplacement de l'ancien à l'église de cette commune, dressé par M. Hotellard, architecte à Lyon en date du 3 août dernier** ». Le conseil trouve le projet « en harmonie(sic) avec l'église ». Cette délibération a été faite sur la base du procès-verbal du 12 juillet 1841, constatant « la vétusté du porche et le danger pour la sureté des fidèles ».
- 26 décembre 1843 lettre au préfet demandant des crédits pour les réparations du **clocher** et de la **toiture de l'église** « si gravement endommagés par les funestes effets du 15 juillet dernier ». Des réparations d'urgence ont été faites « seulement au clocher qui était couvert d'ardoises et qui était le plus froissé. »
- 13 juin 1881, décision du conseil municipal, validant la pose de deux lanternes et trois bancs sur la **place publique**.

- 3 juillet 1883, achat par la municipalité de Chaponost à la commune de St-Genis-Laval de « sept lanternes à huile avec leurs lampes, leurs réflecteurs et les consoles de fer qui les supportent », pour 300 FF

#### Op 220

- 31 juillet 1887, délibération du conseil de Fabrique à propos de la nouvelle église. Le premier motif de cette construction est que « la population de Chaponost s'élève à plus de deux mille en été, ors c'est à peine si **la vieille église peut contenir convenablement quatre cent personnes** ».
- 8 septembre 1888, copie de la lettre adressée par le conseil de Fabrique au Préfet pour obtenir l'autorisation de construction de la nouvelle église. « Le bâtiment ancien, sans aucun style, menace ruine et de l'avis des hommes compétents il est impossible de l'agrandir ou de le réparer de manière profitable. D'ailleurs une maison particulière, un café, se trouve tout à fait enclavé dans le sanctuaire faisant suite à la nef du côté du nord et ayant porte et escaliers communs avec certains services de l'église ».
- 3 mai 1889, lettre de Sainte-Marie Perrin, architecte au conseil de Fabrique. *J'ai eu l'honneur de vous indiquer dès les premiers jours de mai au moment où nous avons pu reconnaître le sol des fondations de l'église nouvelle, le supplément approximatif de profondeur exigé par la nature du terrain [...]. Le devis prévoyait une profondeur de 2,00 mètres, ors nous ne trouvons le solide qu'à une profondeur de 5,50 mètres.* »
- 4 août 1892, délibération du conseil de Fabrique. Celui-ci cède contre 5000 FF ses droits sur les matériaux de l'ancienne église, attendu qu'ils ont assumés seuls la construction de la nouvelle. Les droits du conseil de Fabrique sur la vieille église sont cédés « se réservant formellement la propriété des cloches, du beffroi du clocher ainsi que la jouissance du vieux clocher jusqu'à la construction du nouveau ; et sous condition expresse qu'aucune indemnité ne pourra être exigée de la Fabrique ».
- 27 septembre 1892, délibération du conseil municipal de Chaponost : « la somme à provenir de l'aliénation des matériaux de l'ancienne église servira à solder les frais **d'exhumation et de mise en bière des ossements qui reposent dans les caveaux de ladite église et à leur réinhumation dans le cimetière communal**. Le reliquat, s'il y en a servira à payer les frais occasionnés par le nivellement de la place après la démolition ».
- 18 novembre 1892, délibération du conseil municipal de Chaponost : adjudication à Jacques Piatte, entrepreneur de Chaponost contre « zéro francs » **des travaux de démolition d'une partie de l'ancienne église** et de la construction de trois murs.

#### Op 222

- 14 avril 1893, devis estimatif pour la régularisation et le nivellement « du sol la place publique ensuite de la démolition de l'ancienne église », avec déposes des bordures et construction « *d'un aqueduc en remplacement de la rigole* ».



## 2 Recherche bibliographique

**MANDY (B.), REYNAUD (J.-F.)** – «Les fouilles de sauvetage de l'église Saint-Just et du groupe épiscopal de Lyon (église Saint-Étienne et Sainte-Croix)», dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1973, volume 117, pp. 346-364.

page 359: Concernant la céramique à fonds marqué (dite ici «à pois» ou «bouletée»), Jean-François Reynaud note que qu'Ernest Chantre rapproche la céramique trouvée aux Grands Roseaux (Lac de Paladru) de la céramique «carlovingienne» trouvée à Chaponost. Cf. Publication de Chantre, édition de Chambéry, 1874: *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Paladru près Voiron, Isère [Livre] : station des Grands-Roseaux / par Ernest Chantre. BM Lyon, silo, 210315 et E 01947 (éd. 1871)*

**MONTFALCON (J.-B.)** – *Histoire monumentale de la ville de Lyon, tome VI : Description de Lyon, communes rurales*, Paris-Lyon, 1866, p. 159

Chaponost. *Calpurnii Villa? Caput Novum* – vers 1070, cart. Savigny n°799. *Ecclesia de Chaponno*. Pouillé du XIII<sup>e</sup> siècle. La première mention historique connue est la donation par Guichard de Montagny du fief qu'il possédait au chapitre de Saint-Just en 1208. Avant 1789, Chaponost était une seigneurie ayant justice haute, moyenne et basse dont le titulaire était le marquis de Ruolz et qui faisait partie de l'Archiprêtré de Mornant. Les fiefs de Pravieux (château) et Pivolet (ou Pivolay – château) étaient situés dans cette commune. L'église de Chaponost est sous le vocable de saint Priest ou Prix. «Elle est rustique et touche aux ruines de l'ancien château seigneurial.» il ya une chapelle rurale. La commune a 1626 ha de superficie et une population de 1600 hts. Ses principales cultures sont les vignobles et les prairies. Elle a peu de bois, 897 ha de terres labourables, 313 ha de vignobles ; 261 ha de prés ; 70 ha de bois ; 387 ha bâti.

**Ogier (Théodore)** – *La France par cantons et par communes, Département du Rhône, arrondissement de Lyon, tome 1*, Paris-Lyon, Balay et Conchon éd., 1856

Chaponost (p. 14-17). Ménestrier appelle Chaponost *Calpurnii villa*, attribuant la fondation du bourg à *Calpurnius* consul romain, commandant pour César des troupes stationnées à Tassin... Rubis donne comme étymologie *Caput Novum*. Théodore Ogier mentionne (sic) l'absence de documentation écrite sur Chaponost avant le XVII<sup>e</sup> siècle, mais qu'il croit que l'église pourrait remonter au VIII<sup>e</sup> siècle et bâtie avec des matériaux provenant des aqueducs... il y a une pierre «sacrée» (pierre d'autel?) bénite par Mgr Claude Saint-Georges, archevêque de Lyon en 1697. Cette date correspondrait à l'agrandissement de l'église. Le bâtiment initial était «attenant au château seigneurial qui y avait une chapelle à laquelle il communiquait. Les bâtiments de ce château entouraient presque entièrement l'église ; car la tradition désignait la tour ou clocher comme établi dans un fort. Les ruines de ce château, presque toutes converties en habitations existent encore. La justice de cette seigneurie dépendait du prieuré de Saint-Irénée de Lyon. M. Castillon, prieur de cette abbaye en était encore seigneur en 1790. En 1838, on fit réparer l'église, ainsi que le clocher, que l'on fit hausser. En 1820, l'intérieur de cette église subit diverses améliorations ; toutes ces réparations ont eut lieu grâce au zèle pastoral de MM. Les curés de la commune, Prat et Bonhomme. Ce zèle, [...] a été imité il y a quelques années par MM. Le maire et conseillers, qui ont dotés la commune d'une jolie place publique, que la taille du roc sur laquelle elle est située a du rendre dispendieuse. Dans l'église de Chaponost, sous l'aile droite qui conduit à la chapelle de la Vierge, est un caveau dans lequel on déposait les morts. On nous a assuré qu'il contenait encore bon nombre de cercueils superposés, mais sans aucune inscription ; il existe encore à Chaponost des personnes qui ont des parents dans cette espèce de catacombe.»

Parmi les hameaux de la commune, présence d'une chapelle dédiée à la Vierge au hameau de Bonan.

On y fabrique des filets de pêche, des peignes d'acier et on y exploite des mines de fer et de baryte. Les produits agricoles sont les céréales, les vins et les fruits.

***Le Conservateur Lyonnais*, 10 février 1818, p. 163.**

Dans le « bulletin des événements », mention : « Il y a peu de temps que, pendant la nuit, des voleurs se sont introduits dans l'église de Chaponost, village près de Lyon, et se sont emparés de tous les vases sacrés ».

**VINGTRINIER (A.) – *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, Lyon, imp. Louis Perrin, 1853.**

p. 28, n°820, château de Chaponost, ancien manoir du peintre Blanchet depuis la décoration de ces façades, exécutée en 1834 par J. Pollet, architecte. Lithographie de Louis Perrin, à Lyon. In. Fol.

**VACHEZ (A.) - « Étude historique sur le canton de Mornant (Rhône), in *Revue du Lyonnais, recueil Historique et Littéraire*, 3<sup>e</sup> série, tome XI, 1871, p. 15-49 ; 117-146 ; 197-220 ; 277-295 ; 355-383**

p. 38, référence à la cession des droits sur Chaponost par Guichard de Montagny en 1268 (citant le laboureur)

**DESMAREST (M.) - *Encyclopédie méthodique, géographie physique*, tome 3, Paris, 1809**

p. 366, Chaponost, village du département du Rhône, canton de Saint-Genis-Laval et à deux lieues de Lyon. Il y a dans ce village des carrières fort abondantes en pierre calcaires, propres aux constructions, et dont on fait grand usage à Lyon.

**LE LABOUREUR (C.) – *Les mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe ou Histoire de tout ce qui s'est passé dans ce célèbre monastère depuis sa sécularisation jusques à présent*, Paris, 1681, 2 volumes.**

p. 276, T. 2. En 1309, Humbert de Chaponney et ses frères rendent hommage au prieur de Saint-Irénée pour plusieurs biens nobles qu'ils possédaient à Chaponost. *Nota, copie de cet acte n'est pas présente dans le fonds de Chaponay (AD 69, série 44 J)*

p. 441, T. 2. « Guichard, chevalier, seigneur de Montaigny, vendit avec Henry de Montaigny son frère, chevalier, Béatrix sa mère et Marguerite sa femme, divers droits de lods et vente, de garde, de pêche dans les fossés du château de Chaponost, de cens et services sur vingt-une pièce de terre situées audit lieu de Chaponost. Toutes lesquelles choses ils tenoient en fief d'Arthaud de Rossillon. Item les fiefs que tenaient d'eux Guigues de Talaru, chevalier, les hoirs Arnaud du Bois, damoiseau, ceux de Gaultier de *Castro*, chevalier, de Hugues de Prativieux et Pons de Ferlay, aussi chevaliers, madame Girine et les hoirs de Girard de Saconnins. Le tout moyennant le prix et somme de deux cent livres viennois, qu'il reçut de Jean Alby, prieur de Saint-Irénée, qui leur céda aussi la part qu'il avait aux dixmes de Chassigny, les cens à luy deub par Pierre Rufy, chevalier, etc. Cet acte est du mois de mai audit an MCCLXVIII sceillé de cinq sceaux. Le premier et second de l'evesque d'Autun administrateur de l'archevêché de Lyon et du prieur de Saint-Irénée, les trois et quatre desdits Guichard et Henry freres ; le cinquième de ladite Béatrix leur mère. »

p. 561, T. 2. La famille de Talaru possédait des biens à Chaponost

**ARTAUD (J.-F.) – *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Collection des bibliophiles Lyonnais tome VII], Lyon, imprimerie Nigon, 1846, 253 p.**

p. 60-61. « A Chaponost, en creusant sur la place, on a rencontré des tombes, formées de grandes briques romaines. Il y a quelques années qu'on déterra, non loin de cette commune, vers le bois de M. Cazot, ex-maire, et près de la maison de M. Cochard, une trentaine de tombes semblables, dont la partie inférieure était cimentée. Les squelettes qu'on y avait

renfermés étaient couchés sur le coté droit, et leur pieds tournés vers l'orient ; leur crânes avaient en général, 3 lignes d'épaisseur. Dans ce même lieu étaient beaucoup d'autres vestiges de l'antiquité, des tuiles antéfixes, des tuyaux d'hypocauste, des amphores, des fibules, des médailles des empereur Magnence de Décence, de Constantin le jeune et de Claude le Gothique ; des fragments de poterie rouge, des anses de vases en bronze, des coins ou contre-poids en terre cuite, des débris de marbre sculptés, des enduits de muraille peints ; des briques arrondies pour former des colonnes ; des défenses d'animaux, etc. Ce qui prouve que ce sol a été habité par les romains[...]» Chaponost pourrait provenir de *caput aquarum*

**DEVAUX (Abbé A.) – *Les noms de lieux de la Région Lyonnaise aux époques celtiques et gallo-romaine*, Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1898, 48 p.**

p. 15. *Chaponno, Chaponnoz ou Chaponnost* pourrait se rapporter à *Cappo, onis*. Domaine du surnommé *Cappo* (le chapon), nom que l'on retrouve dans Chaponnay, *Capponacum*

**BERNARD (A.) – *Cartulaire de l'Abbaye de Savigny. Suivi du Petit cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, Paris, 2 vol., 1853**

t. 2, p. 901. Pouillé de Lyon du XIII<sup>e</sup> siècle, *ecclesia de Chaponno*, patronage *S. Hyrene*, dans l'archiprêtré du Jarez

t. 2, p. 941. Pouillé des bénéfices du diocèse de Lyon, XIV<sup>e</sup>. *Ecclesia de Chaponno*, dans l'archiprêtré du Jarez

t. 2, p. 964, Pouillé des bénéfices du diocèse de Lyon, XV<sup>e</sup> *Prior S. Yrenei, ecclesia de Chaponnoz*, dans l'archiprêtré du Jarez

t. 2, p. 992. Pouillé de Lyon XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>, *ecclesia de Chaponost ; prior S. Hyrenei*, dans l'archiprêtré du Jarez

t. 2, p. 1035. Pouillé de Lyon, 1769, Chaponost, vocable *S. Priest*, patron temporel : le prieur de Saint-Irénée de Lyon, archiprêtré de Mornant (redécoupage de l'archiprêtré de Jarez au XVIII<sup>e</sup>).

t. 2, p. 1061. Pouillé des droits de cens, de parée etc ; dus à l'archiprêtre de Jarez, 1450 (mais établi sur une tradition plus ancienne). *Curatus de Chaponost*

**CHEVALIER (U.) – *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*, 7 tomes, Valence, 1913-1926**

t. 1, n°787. 16 janvier 875. Échange entre les chanoines de St-Maurice de Vienne, le prévôt Herlenus, le chorévêque Constantin, l'abbé [de St-Pierre] Theuthelmus, le prêtre Honorat, le doyen Leutbertus, et Arhinerius et sa femme Isinborga. Le chapitre cède deux vignes et une ferme, que le prêtre Ingelmar, neveu d'un homonyme, avait donné à Saint-Maurice par le conseil de l'évêque Adon, aux lieux de Bans (*Baone*) et Chaponost (*Caponarias*), dans l'ager de Bans et le pagus de Lyon ; il reçoit une vigne avec jardin dans la villa de Reventin (*Reptinins*), au pagus de Vienne, et un champ au lieu dit *Alopias sive Vedriolas. Airoardus presb. scr. a. regn. D. n. Karolo filium Judit ; - Quotiescunque initiae*. CHEVALIER (U.), *cart. De St-André le Bas*, 217, 14-5\* ; *Cart. De St-Maurice de Vienne*, 33, n°124 ; = TERREBASSE, *inscr. II*, 106-7 ; POUPARDIN, *R. de P.* 347-8

### 3 Registres paroissiaux

Pour compléter le dossier documentaire sur les inhumations dans le cimetière et dans l'église, on peut envisager le recours aux archives. Celles de Chaponost ont la chance de conserver des registres paroissiaux depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, depuis 1563 pour être précis<sup>1</sup>. Ces collections sont cependant lacunaires et ne permettent pas d'envisager de réelle étude statistique sur les inhumations avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les registres les plus anciens ne concernent quasiment que les baptêmes et on ne peut parler de série continue avant 1674. De plus, il existe des lacunes, même au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Le dépouillement systématique a été conduit dans tous les actes conservés du XVI<sup>e</sup> siècle à 1699. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle de simples sondages ont été réalisés pour les années 1700, 1710, 1717, 1730, 1740 et 1750, en ne notant que les inhumations dans l'église.

Année 1700, 4 inhumations :

- 15 janvier 1700, une femme adulte, « dans l'église » ;
- 28 juillet 1700, une femme adulte, épouse d'un bourgeois de Lyon, « dans la cave qui est au-dessous de la sacristie » ;
- 1<sup>er</sup> septembre 1700, un homme adulte, « dans la nef de l'église » ;
- 28 novembre 1700, le fils d'un maître chirurgien, âgé de 11 jours, « dans la cave qui est sous de la sacristie ».

Année 1710, 7 inhumations :

- 12 février 1710, une enfant de 15 jours, fille d'un marchand de Lyon, « dans la cave sous l'église » ;
- 26 mars 1710, un homme de 55 ans, « dans la cave sous l'église » ;
- 13 avril 1710, un homme de 60 ans, « dans la cave sous l'église » ;
- 12 juillet 1710, une enfant d'un an et demi, fille d'un bourgeois de Lyon, « dans l'église » ;
- 24 septembre 1710, une enfant de 2 ans, fille d'un procureur de Lyon, « dans l'église » ;
- 3 octobre 1710, un enfant de 6 semaines, fils d'un ouvrier en soie, « dans l'église » ;
- 29 octobre 1710, une enfant de 6 semaines, fille d'un bourgeois de Lyon, « dans l'église ».

Année 1717, 2 inhumations :

- 8 août 1717, un enfant de 1 an, fils d'un marchand en dorure de Lyon, « dans la cave de l'église » ;
- 10 novembre 1717, une femme de 80 ans, épouse d'un bourgeois de Lyon, « dans la cave de l'église » ;

Année 1730, 1 inhumation :

- 20 septembre 1730, un enfant de 13 ans, « dans l'église »

Année 1740, aucune inhumation dans l'église.

Année 1750, aucune inhumation dans l'église.

Les actes de baptême du XVI<sup>e</sup> siècle mentionnent bien parfois leur réalisation à l'église. Ex : « Aujourd'hui septiesme jour du moy de may [1570] a esté baptisé en l'esglise parrochiale de Chaponost Loyse fille de Jacques Valet. Son parrain est ...

1 Les exemplaires numérisés des registres sont accessibles sur le site des archives départementales du Rhône : [archives.rhone.fr](http://archives.rhone.fr)

2 Ainsi de 1674 à 1792, sont absentes les années suivantes : 1679-1695, 1707-1711, 1715-1716, 1719-1728.

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
EDEPOT 43/1	18 août	1575					
EDEPOT 43/1	6 octobre	1576	M				prêtre
EDEPOT 43/1	15 février	1579	M		église		
EDEPOT 43/1	10 octobre	1580	M				
EDEPOT 43/1	15 octobre	1580	F		en terre		
EDEPOT 43/1	16 février	1580	M		en terre		
EDEPOT 43/1	21 février	1580	F		en terre		
EDEPOT 43/1	23 octobre	1580	F		en terre		
EDEPOT 43/1	16 octobre	1580	F		en terre		
EDEPOT 43/1	29 novembre	1580	M	100	en terre		
EDEPOT 43/1	1 décembre	1580	M		en terre		
EDEPOT 43/1	1 mars	1580	F	3 s.	en terre		
EDEPOT 43/1	20 février	1580			en terre	enfant	
EDEPOT 43/1	18 avril	1573	M				
EDEPOT 43/1	16 janvier	1668	M		cimetière	enfant	
EDEPOT 43/1	3 février	1668	M	13	cimetière		
EDEPOT 43/1	3 février	1668	M	4	cimetière		père grangier
EDEPOT 43/1	4 février	1668	F	23	cimetière	«une bonne mort»	beau-frère vigneron
EDEPOT 43/1	4 février	1668	F	18 mois	cimetière		père vigneron
EDEPOT 43/1	7 février	1668	F	60	cimetière		mari vigneron
EDEPOT 43/1	8 février	1668	F	5	cimetière		père laboureur
EDEPOT 43/1	20 février	1668	F		cimetière		mari laboureur
EDEPOT 43/1	22 février	1668	F		église		mari laboureur
EDEPOT 43/1	7 mars	1668	M	3	cimetière		père laboureur
EDEPOT 43/1	14 mars	1668	M	6	cimetière		
EDEPOT 43/1	31 mars	1668	F	90	cimetière de St-Prix de Chaponost	surprise de la mort	
EDEPOT 43/1	31 mars	1668	F	5	cimetière		
EDEPOT 43/1	31 mars	1668	M	1,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	8 avril	1668	M	65	cimetière	maladie, ayant été surpris de la mort	
EDEPOT 43/1	16 avril	1668	F	80	cimetière	surprise de la mort	
EDEPOT 43/1	17 mai	1668	F	70	cimetière		
EDEPOT 43/1	26 mai	1668	M	3 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	6 juin	1668	M	40	cimetière		granger
EDEPOT 43/1	13 juin	1668	F		cimetière		petite pauvre étrangère
EDEPOT 43/1	22 juin	1668	F	3	cimetière		
EDEPOT 43/1	28 juin	1668	F	60	cimetière		
EDEPOT 43/1	26 juillet	1668	F	70	cimetière		



cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
EDEPOT 43/1	7 août	1668	M	7 mois	cimetière		marchand de Lyon
EDEPOT 43/1	25 août	1668	M	6 sem.	cimetière		Père Bourgeois de Lyon, bailleur en draps de soye
EDEPOT 43/1	30 août	1668	M	85	cimetière		
EDEPOT 43/1	6 septembre	1668	F	80	cimetière	vomissement continu	
EDEPOT 43/1	7 septembre	1668	M	2	cimetière		Père marchand de Lyon
EDEPOT 43/1	7 septembre	1668	M	6 sem.	cimetière		
EDEPOT 43/1	14 septembre	1668	F	1,5	église		Père Bourgeois de Lyon, marchand garnisseur de chapeaux
EDEPOT 43/1	15 septembre	1668	F	24	église		
EDEPOT 43/1	21 septembre	1668	M	3 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	15 octobre	1668	M	6 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	18 octobre	1668	F	50	cimetière		
EDEPOT 43/1	3 novembre	1668	F	2	cimetière		
EDEPOT 43/1	12 novembre	1668	M		église	enfant	Père Bourgeois de Lyon
EDEPOT 43/1	13 novembre	1668	F		cimetière	adulte, après avoir été affligé de maladie 5 semaines	
EDEPOT 43/1	22 novembre	1668	M	11	cimetière	maladie	
EDEPOT 43/1	22 novembre	1668	M	3 jours	cimetière	maladie	
EDEPOT 43/1	18 décembre	1668	F	1 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	23 décembre	1668	F	1	cimetière		
EDEPOT 43/1	16 décembre	1668	M	50	cimetière		
EDEPOT 43/1	21 février	1674	F		cimetière	adulte	
EDEPOT 43/1	21 février	1674	M		cimetière	adulte	
EDEPOT 43/1	24 février	1674			cimetière		
EDEPOT 43/1	8 mars	1674	F	66	cimetière		
EDEPOT 43/1	17 avril	1674	F		cimetière	surprise d'un caterre (apoplexie)	
EDEPOT 43/1	22 mai	1674	M	11 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	21 juin	1674	M	3	cimetière		
EDEPOT 43/1	11 juillet	1674	F	6 mois	cimetière		filles d'un maître chirurgien de Lyon
EDEPOT 43/1	26 juillet	1674	F		cimetière	adulte	mari granger
EDEPOT 43/1	29 juillet	1674	M	3 sem.			
EDEPOT 43/1	7 août	1674	M	9			
EDEPOT 43/1	13 août	1674	F	28	cimetière		
EDEPOT 43/1	15 août	1674	M	47	cimetière	tué par la chute d'un arbre	

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
EDEPOT 43/1	20 août	1674	F	5 mois			
EDEPOT 43/1	1 septembre	1674	M		église	petit enfant	fils d'un marchand cellier à la Guillotière
EDEPOT 43/1	4 septembre	1674	M	22 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	11 septembre	1674	M	20 mois	cimetière		
EDEPOT 43/1	17 septembre	1674	M		cimetière	adulte, après une longue et languissante maladie	
EDEPOT 43/1	22 septembre	1674	M	24	église		fils d'un notaire royal
EDEPOT 43/1	26 septembre	1674	F	80	cimetière		
EDEPOT 43/1	12 février	1675	F	1 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	15 février	1675	F	39	cimetière		femme de laboureur
EDEPOT 43/1	18 mars	1675	M	15 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	28 mars	1675	M	2 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	18 avril	1675	F	57	église		
EDEPOT 43/1	2 mai	1675	M	60	église		
EDEPOT 43/1	14 mai	1675	F	4 m.	église		fille d'un marchand gantier
EDEPOT 43/1	15 mai	1675	F	49	cimetière		
EDEPOT 43/1	10 juin	1675	M	6 s.	église		
EDEPOT 43/1	15 juillet	1675	M	4 m.	cimetière		père menuisier, habitant de Lyon
EDEPOT 43/1	22 juillet	1675	F	1 m.	cimetière		père tailleur d'habit
EDEPOT 43/1	11 août	1675	M	4,5	cimetière	tué par accident et par mégarde par un fusil chargé avec lequel il jouait	père granger
EDEPOT 43/1	15 août	1675	F	15			
EDEPOT 43/1	16 août	1675	F	4 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	22 août	1675	M	18	cimetière		
EDEPOT 43/1	2 janvier	1676	F	30	cimetière	décédée subitement	
EDEPOT 43/1	8 janvier	1676	M	55	cimetière		maître d'école
EDEPOT 43/1	13 janvier	1676	F	3 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	19 janvier	1676	F		cimetière	adulte	
EDEPOT 43/1	26 janvier	1676	M	13,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	1 février	1676	F		cimetière	adulte, surprise de mort	
EDEPOT 43/1	9 février	1676	F	8	cimetière		
EDEPOT 43/1	24 février	1676	M	8,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	7 mars	1676	F	22	cimetière		
EDEPOT 43/1	19 mars	1676	M	63			
EDEPOT 43/1	22 mars	1676	M	13	cimetière	surpris par la mort	

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
EDEPOT 43/1	14 avril	1676	F		cimetière	petite fille	
EDEPOT 43/1	26 avril	1676	F	14	cimetière		
EDEPOT 43/1	2 mai	1676	F	83	cimetière		
EDEPOT 43/1	29 mai	1676	F	50	cimetière		
EDEPOT 43/1	16 juin	1676	F		cimetière	petite fille	père procureur en cours de Lyon
EDEPOT 43/1	16 juin	1676	F	1 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	24 juin	1676	F	13 m.	église		père bourgeois de Lyon
EDEPOT 43/1	29 juin	1676	F		cimetière	petite fille	père granger
EDEPOT 43/1	2 juillet	1676	M	2,5			
EDEPOT 43/1	2 juillet	1676	M	7,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	7 juillet	1676	F	4 m.	cimetière		père bourgeois de Lyon
EDEPOT 43/1	27 juillet	1676	M	3 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	30 juillet	1676	F	10 m.			
EDEPOT 43/1	9 septembre	1676	F	2	cimetière		
EDEPOT 43/1	15 septembre	1676	M	3,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	17 septembre	1676	F	29	cimetière		domestique
EDEPOT 43/1	17 septembre	1676	F	8 m.	cimetière		père marchand à Lyon
EDEPOT 43/1	19 septembre	1676	M	16 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	25 septembre	1676	F	70		surprise de mort	
EDEPOT 43/1	29 septembre	1676	F	6 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	29 septembre	1676	M	2,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	29 octobre	1676	M	4,5	cimetière		père granger
EDEPOT 43/1	30 octobre	1676	F	4	église		
EDEPOT 43/1	24 novembre	1676	F	24 j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	13 décembre	1676	F	7 m.			père bourgeois de Lyon
EDEPOT 43/1	20 décembre	1676	M	2 m.			
EDEPOT 43/1	20 janvier	1677	M	3,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	26 septembre	1677	F	85			grangère
EDEPOT 43/1	9 octobre	1677	M	3,5			
EDEPOT 43/1	10 octobre	1677	M	55	cimetière		Tisserand
EDEPOT 43/1	14 octobre	1677	M	3 m.	cimetière		père tourneur
EDEPOT 43/1	30 octobre	1677	M	2,5	cimetière		père laboureur
EDEPOT 43/1	2 novembre	1677	F	40	cimetière	surprise de mort	
EDEPOT 43/1	2 novembre	1677	F	9	cimetière		père manilier ou sonneur
EDEPOT 43/1	3 novembre	1677	F	24	église		
EDEPOT 43/1	4 novembre	1677	M	16 j.	cimetière		

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
EDEPOT 43/1	4 novembre	1677	F	50	cimetière		
EDEPOT 43/1	17 novembre	1677	F		cimetière		
EDEPOT 43/1	18 novembre	1677	F	1j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	23 novembre	1677	M	1,5	cimetière		
EDEPOT 43/1	23 novembre	1677	F	1j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	3 décembre	1677	M		cimetière		sergent
EDEPOT 43/1	4 décembre	1677	F		cimetière		
EDEPOT 43/1	17 décembre	1677	F		chœur des religieuses de la Sainte Trinité		religieuse
EDEPOT 43/1	20 décembre	1677	F		cimetière	morte en suite d'un accouchement	mari maître vigneron
EDEPOT 43/1	22 décembre	1677	F		cimetière		
EDEPOT 43/1	12 janvier	1678	F	75	cimetière		
EDEPOT 43/1	18 janvier	1678	F		cimetière	adulte	
EDEPOT 43/1	26 janvier	1678	F		cimetière	adulte	
EDEPOT 43/1	5 février	1678	F	8 j.	cimetière		père laboureur
EDEPOT 43/1	24 février	1678	F	1j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	11 mars	1678	M	15 j.	cimetière		père ouvrier en soie à Lyon
EDEPOT 43/1	23 avril	1678	F	3	cimetière		père granger
EDEPOT 43/1	15 mai	1678	M	70	cimetière		
EDEPOT 43/1	13 juin	1678	M	55	cimetière		pauvre
EDEPOT 43/1	13 juillet	1678	M	15 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	26 juillet	1678	F	1j.	cimetière		
EDEPOT 43/1	30 juillet	1678	M	10 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	11 août	1678	M	10 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	18 août	1678	M	18 m.	cimetière		
EDEPOT 43/1	23 août	1678	M	17	cimetière		
4 E 587	17 juillet	1696	M	7 s.	église		père marchand bourgeois de Lyon
4 E 587	7 août	1696	M	10	cimetière		
4 E 587	21 août	1696	M	1 m.	cimetière		
4 E 587	7 septembre	1696	M	45	cimetière		
4 E 587	15 septembre	1696	F	5 j.	cimetière		
4 E 587	15 septembre	1696	F	5 j.	cimetière		
4 E 587	17 septembre	1696	F	3	cimetière		
4 E 587	26 septembre	1696	M	45	cimetière		
4 E 587	30 septembre	1696	M	3	cimetière		
4 E 587	4 novembre	1696	M	76	cimetière		
4 E 587	12 octobre	1696	F	8	cimetière		

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
4 E 587	13 octobre	1696	F	75	cimetière		mari bourgeois de Lyon
4 E 587	21 octobre	1696	F	18 m.			père marchand en drap, bourgeois de Lyon
4 E 587	28 octobre	1696	M	36			
4 E 587	3 novembre	1696	F	3,5			
4 E 587	4 novembre	1696	M	21 m.			
4 E 587	11 novembre	1696	M	41			
4 E 587	29 novembre	1696	F	10			
4 E 587	30 novembre	1696	F	12	cimetière		
4 E 587	12 décembre	1696	F	5 j.	cimetière		père bourgeois de Lyon, maître perruquier
4 E 587	26 décembre	1696	M	1 j.	cimetière		
4 E 587	30 janvier	1697	M		cimetière		
4 E 587	2 février	1697	M	20	cimetière		
4 E 587	3 février	1697	M	27	cimetière		
4 E 587	12 février	1697	F	4 m.	cimetière		
4 E 587	12 février	1697	F	8 m.	cimetière		père ouvrier en soie, habitant de Lyon
4 E 587	17 février	1697	M	7 m.			
4 E 587	2 mars	1697	M	6 m.	cimetière		
4 E 587	9 mars	1697	F	50	cimetière		
4 E 587	16 mars	1697	M	15 m.	cimetière		père bourgeois de la ville de Lyon, marchand moulinier
4 E 587	26 mars	1697	F	1 j.	cimetière	mort pendant l'accouchement	
4 E 587	26 mars	1697	F	7 j.	cimetière		
4 E 587	30 mai	1697	F	9 j.	cimetière		
4 E 587	4 juin	1697	M	6	cimetière		père maître tailleur d'habits
4 E 587	16 juillet	1697	F	14			
4 E 587	4 août	1697	F	79	cimetière		
4 E 587	10 août	1697	M	8	cimetière		
4 E 587	24 septembre	1697	F	55	cimetière		
4 E 587	3 octobre	1697	F		cimetière	enfant	père marchand de Lyon
4 E 587	9 octobre	1697	M	18 m.	cimetière		père maître serrurier
4 E 587	12 octobre	1697	M		cimetière		
4 E 587	12 novembre	1697	F				
4 E 587	3 décembre	1697	F	70	cimetière		mari marchand chapelier et bourgeois de Lyon



cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
4 E 587	6 décembre	1697	F	4	cimetière		père maître chirurgien
4 E 587	8 novembre	1697	M		cimetière		
4 E 587	27 décembre	1697	F		cimetière	enfant	
4 E 587	23 janvier	1698	F	56	cimetière		
4 E 587	23 février	1698	F	55	cimetière		
4 E 587	25 février	1698	F	6	cimetière		père maître teinturier de Lyon
4 E 587	28 février	1698	M	4	cimetière		
4 E 587	6 mars	1698	F				
4 E 587	29 mars	1698	M		cimetière		
4 E 587	30 mars	1698	M	2 j.	cimetière		
4 E 587	28 avril	1698	F		cimetière		
4 E 587	23 mai	1698	M		cimetière		
4 E 587	5 juin	1698	F	3 m.	cimetière		père tondeur de drap, habitant Lyon
4 E 587	juin	1698	M	15 m.			
4 E 587	juin	1698	M		cimetière		
4 E 587	8 juillet	1698	F				
4 E 587	14 juillet	1698	F	3 m.	cimetière		
4 E 587	21 juillet	1698	M	8 m.	cimetière		
4 E 587	septembre	1698	M	1 j.	cimetière		
4 E 587	octobre	1698	F		cimetière		père ouvrier en soie, bourgeois de Lyon
4 E 587	25 octobre	1698	F		cimetière		
4 E 587	octobre	1698	F	14 m.	cimetière		
4 E 587	novembre	1698	M	1 s.	cimetière		
4 E 587	8 novembre	1698	F		cimetière		
4 E 587	14 novembre	1698	F	1,5	cimetière		
4 E 587	7 décembre	1698	F		cimetière		
4 E 587	17 décembre	1698	M		cimetière	enfant	père maître tireur d'or, bourgeois de Lyon
4 E 587	18 décembre	1698	F	80	cimetière		
4 E 587	décembre	1698	M		cimetière		père bourgeois de Lyon
4 E 587	7 janvier	1699	F		cimetière		
4 E 587	8 janvier	1699	M	1 j.	cimetière		
4 E 587	26 janvier	1699	F		cimetière		
4 E 587	7 février	1699	F	7 j.			
4 E 587	11 février	1699	F		cimetière		
4 E 587	7 mars	1699	F	60	cimetière		
4 E 587	22 mars	1699	M		cimetière		

cote	jour	année	sexe	âge	lieu inhum	circonstances décès	milieu social
4 E 587	8 avril	1699	M		cimetière		
4 E 587	12 avril	1699	M		cimetière		
4 E 587	30 avril	1699	F				
4 E 587	10 juin	1699	F		dans la cave qui est au-dessous de la sacristie de l'église	enfant	père marchand de Lyon
4 E 587	13 juin	1699	F	18 m.	cimetière		père maître maréchal serrurier
4 E 587	17 juin	1699	M	23 m.	cimetière		
4 E 587	31 juillet	1699	F	25	cimetière		
4 E 587	15 août	1699	F	70	cimetière		
4 E 587	21 août	1699	M	2	cimetière		
4 E 587	22 août	1699	F	7 s.	cimetière		
4 E 587	6 septembre	1699	M	2 m.	cimetière		
4 E 587	11 septembre	1699	F	11 m.	cimetière		
4 E 587	30 septembre	1699	M	62			
4 E 587	octobre	1699	F	9 m.	cimetière		
4 E 587	5 octobre	1699	F		cimetière	enfant	père marchand de Lyon
4 E 587	25 octobre	1699	M	9	cimetière		
4 E 587	29 octobre	1699	M	6			
4 E 587	28 novembre	1699	M		cimetière	enfant	
4 E 587	8 décembre	1699	M	5	cimetière		
4 E 587	10 décembre	1699	M	60	cimetière		
4 E 587	12 décembre	1699	F	78	cimetière		
4 E 587	23 décembre	1699	F		cimetière		
4 E 587	25 décembre	1699	F	60	cimetière		

## 4 Rapport d'experts architectes sur l'état de lieu de l'actuel de l'église de Chaponost (1887)

Archives départementales du Rhône (AD69)

Op 220 (anciennement cote O 291) Chaponost, administration municipale

Le document est transcrit ci-dessous dans son intégralité, pour le plan de l'église dressé à cet occasion voir **Fig. 15**

### Rapport d'experts architectes sur l'état de lieu de l'actuel de l'église de Chaponost (Rhône)

Le 24 septembre 1886, à la demande de Monsieur l'abbé Chausse, curé de la paroisse de Chaponost, jointe à celle de son Conseil de Fabrique, nous, architecte soussignés, nous sommes rendus sur les lieux pour procéder à un examen minutieux de l'état de construction de l'édifice en question. MMrs Chausse, curé, Domenget, maire de la commune, Chevrot, adjoint et Jacquet, secrétaire du maire nous assistaient dans nos opérations que nous avons divisées, pour plus de clarté, en trois parties distinctes.

#### 1<sup>e</sup>, Constatations intérieures de l'état de construction du monument public.

#### 2<sup>e</sup>, Constatations extérieures.

#### 3<sup>e</sup>, Impressions générales et conclusion.

#### 1<sup>ère</sup> Partie : Constatations intérieures

Pénétrant dans l'église, nous visitons immédiatement la partie adjacente à la sacristie, et cette sacristie elle-même.

Selon la rumeur publique c'est dans ces parties de la construction que nous devons trouver la source première des dégâts survenus, et les preuves les plus concrètes qui motivent aujourd'hui notre expertise.

En effet nous constatons dans la sacristie que l'angle des murs sud-est et sud-ouest (voir le plan joint au rapport à la lettre A) se disjoint dans toute la hauteur de la sacristie ; que ce mouvement a produit de fortes lézardes qui sillonnent le plafond, qui à son tour, se sépare des murs dans ses angles sur la façade latérale.

Mêmes constatations à l'angle opposé contre le mur qui sépare la sacristie du chœur de l'église (voir B du plan).

Il est évident que le mur sud-est se disjoint des murs longitudinaux de l'édifice auxquels il est transversal, et cela non seulement dans la sacristie mais aussi dans l'arrière partie du chœur (voir M du plan).

En effet nous y entrons et les mêmes effets de disjonction se vérifient aisément avec le fil à plomb, et prouvent le déversement du mur dans le vide.

Les résultats de ce mouvement sont graves dans cette partie publique de l'église. L'unique berceau en forme d'arc ogival qui relie les deux pieds droits qui seuls soutiennent le clocher n'a plus de forme académique par suite de dépressions diverses.

L'axe de son sommet inclinant du côté de la sacristie a un faux aplomb de plus de 030 centimètres. Nous appelons l'attention sur cet état de chose existant, car il crée un danger permanent et sérieux ; de plus il est l'origine de tout le mal que subit le clocher qui surmonte cette voûture du chœur.

Les réponses de Mr. Chevrot, adjoint faites à nos questions confirment notre dire.

Monsieur Chevrot, en effet nous déclare que la porte existant actuellement au fond de cette partie du chœur a été percée en sous-œuvre, et dans les conditions suivantes (voir croquis ci-contre)

La porte F a été percé en dessous de la fenêtre et après coup. Or le plein de maçonnerie G qui représente une épaisseur de couverture a dû nécessairement être coupé pour la pose de la dite couverture. Il en est résulté que E, G, F n'ont plus formé qu'un seul et même vide à un moment donné.

Nous constatons en examinant attentivement le travail exécuté que ce travail méticuleux a été fait dans de mauvaises conditions, d'autant plus que la maçonnerie n'a pas d'appareil régulier dans les ouvertures. Les fortes gerçures que nous y avons relevées et la fenêtre F elle-même s'est inclinée en suivant le mouvement général d'écartement déjà indiqué. Aussi il n'est pas étonnant que les nombreuses lézardes qui sillonnent l'intrados de l'arc HH en soient la conséquence.

Ce même état de situation des arcs longitudinaux ou transversaux de l'église se révèle partout ; on y trouve constamment des lézardes des affaissements de clefs de voûte, etc.

Nous en relevons de très sérieux au grand arc (voir G du plan) qui sépare le chœur de la grande nef et à la clef duquel est suspendu un immense Christ.

Cette clef est sortie de son alvéole en grande partie, et sa chute pourrait provoquer celle de l'arc entier.

Dans le grand berceau de la nef principale, l'enduit est tombé par place, il se désagrège petit à petit ; nous en recherchons la cause et nous constatons que les cerces qui forment le berceau se pourrissent par l'effet de gouttières. La charpente seule présente un aspect meilleur, quelques réparations ayant été faites.

En montant au clocher, au 1<sup>er</sup> repos, le même mouvement de disjonction du mur du fond du chœur est très visible et indique un mouvement de dévers continu et général au sud-est.

Au-dessus de la chapelle St-Priest (voir D du plan), les travaux de construction sont défectueux, car la maçonnerie, sur une hauteur de 2m 00 environ repose sur du pisé en terre. Dans cette partie de l'église, une maison voisine (voir K du plan) s'appuie contre le monument, et c'est un mur mitoyen qui est ainsi surchargé.

Au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> repos du clocher, mêmes constatations de fentes et du mouvement observé depuis le sol du chœur (M du plan). Ici le mal s'accroît et rend très précaire les prises de sommiers ou de solives qui diminuent au fur et à mesure du mouvement de séparation.

La charpente du clocher est en assez bon état, le bois en est sain et la construction solide mais surchargée et d'une grande lourdeur, surtout dans sa partie supérieure qui donne accès au lanternon couvrant le clocher.

L'état intérieur de ce lanternon n'offre rien de particulier mais son aspect extérieur nous conduit naturellement à notre 2<sup>ème</sup> partie.

## **2<sup>ème</sup> Partie : Constatations extérieures**

Ce lanternon est complètement dévié de son axe.

De la place publique son inclinaison est très appréciable ; elle va du sud au nord, et par les violents vents du Midi il est à craindre qu'un jour il soit emporté.

Les arcs en plotets qui contiennent les abat-sons sont moins lézardés que le reste, mais ils suivent de faux aplomb, ou plutôt le dévers général du clocher. En se mettant à l'angle sud, vers la sacristie ce mouvement général saute aux yeux ; il vient à l'appui du reste, des constatations relevées à l'intérieur.

Nous croyons pouvoir l'expliquer 1<sup>o</sup> par le manque de contreforts dans tout le clocher (le simple amortissement rampant qui existe sur un seul angle de la façade sud est au point L du plan ne peut y suppléer.) 2<sup>o</sup> les contreforts étaient d'autant plus nécessaires que le clocher est à pic sur le ravin du village situé en cet endroit, par conséquent il part de bien plus bas que le reste de l'édifice ; cette différence de niveau s'ajoute à sa hauteur qui devient considérable.

En inspectant les façades les chéneaux paraissent en mauvais état. Ils sont cuits par le soleil ; plusieurs arcs de fenêtres sont fendus ainsi que les coudières ; ces lézardes sont

surtout apparentes dans l'angle sud qui correspond à la lettre A du plan et sont toujours la conséquence de la disjonction du mur sud-est avec le mur sud-ouest.

La façade sur la place est dans un état de conservation bien supérieur. Il est vrai qu'elle n'a qu'un œil de bœuf et une unique porte d'entrée qui n'est pas dans l'axe de la façade ; il s'en faut de 0m50 environ.

À notre avis l'unique porte de l'édifice est insuffisante.

## Résumé

L'impression générale ne saurait être favorable à cet édifice, un des plus pauvres et des plus délabrés que nous connaissions.

Son insuffisance est double : 1<sup>e</sup> insuffisance de solidité menaçant la sécurité publique ; 2<sup>e</sup> insuffisance notoire comme superficie pour une paroisse de plus de 2 000 fidèles.

Les énormes piliers de l'édifice tout en obstruant la circulation diminuent encore cette surface que nous évaluons en totalité à 302 mètres environ y compris les chœurs des trois autels qui occupent ensemble le 1/3 à peu près de la surface de l'église.

Notons que les piliers sont irréguliers sans motif, les uns ont 0m70 d'épaisseur, les autres 0,95 (voir N et O du plan) ; ils sont comme établis au hasard, les largeurs des deux nefs latérales sont dissemblables.

Rappelons que les arcs sont autant d'épées de Damoclès suspendus sur la tête des fidèles qui suivant la rumeur du pays redoutent depuis longtemps la chute de leur clocher ; ce dernier est revêtu il est vrai d'un semblant d'armature en fer qui lui donne un air encore plus lamentable ; mais la source du mal se trouvant dans le bas du clocher, toute cette armature en fer établie dans le haut ne saurait y remédier.

D'autres parts, il est impossible de songer à une réparation quelconque qui serait très coûteuse et en même temps dangereuse pour un mince résultat.

Nous concluons donc que l'église de Chaponost (Rhône) est 1<sup>e</sup> en mauvais état comme solidité ; 2<sup>e</sup> que son aspect est misérable ; 3<sup>e</sup> que cette église est insuffisante pour la population de Chaponost et qu'au lieu d'avoir 302m de surface elle devrait en avoir au moins de 6 à 700 mètres.

Dressé par l'architecte soussigné Fque (Francisque ?) Bethenod, Lyon le 30 juillet 1887.

Le président de la fabrique de Chaponost G. Bouteille

*Tampons :*

«Comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains 14 déc. 87» «Comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains 22 fév. 88»

## Annexe II – Les monnaies de Chaponost

Julien Collombet

L'opération archéologique préventive menée sur le site de la place Foch à Chaponost, a permis la mise au jour de douze monnaies d'époque moderne. Malgré une forte corrosion ayant altéré les surfaces d'une grande partie d'entre elles, dix monnaies ont pu être identifiées (**Annexe 5**) au terme d'un méticuleux nettoyage mécanique. Ce niveau de corrosion est imputable au caractère acide du sol surmontant un substrat granitique.

### Présentation de la série et des contextes de découverte

Toutes les monnaies proviennent de la zone 1. L'une d'entre elles a été découverte au sein d'une maçonnerie de l'église paroissiale, quatre proviennent de contextes funéraires, tandis que les sept autres sont issues de divers remblais et couches de démolition (voir **Annexe 5**).

La quasi-totalité des monnaies de la série est en billon<sup>1</sup>, alliage utilisé pour onze des douze monnaies du lot. Très courant dans les premiers siècles de l'époque moderne, cet alliage fut utilisé pour le petit numéraire qui constitue la majeure partie des pertes. Une monnaie de Louis XVI (un sol constitutionnel) représente le seul élément en cuivre mis au jour sur le site.

Le mur sud de la nef centrale de l'église paroissiale (F 1043 – US 1259), construit à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a livré un liard au Saint-Esprit de Marie de Montpensier, frappé en 1624 (**Fig. 112, inv. n° 06**). Il s'agit de la seule monnaie découverte au sein d'une maçonnerie. Il convient toutefois de noter la découverte, dans une couche de démolition (US 1019), d'une monnaie totalement illisible<sup>2</sup> (inv. n° 12) présentant une fine couche de mortier adhérent encore à ses deux faces.

Les monnaies découvertes en contexte funéraire sont au nombre de quatre. Elles apparaissent en position secondaire dans le comblement de sépultures et ne semblent pas correspondre à un dépôt intentionnel. Le comblement de la sépulture F 1107 (US 1256), mise au jour dans la nef centrale de l'église paroissiale, a ainsi livré un liard au Saint-Esprit d'Henri II de Montpensier frappé entre 1594 et 1598 (inv. n° 05). D'autre part, trois monnaies ont été découvertes au sein du comblement de la fosse de réduction F 1134 (US 1306). Il s'agit d'un denier tournois à la croisette du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> (inv. n° 03) et de deux liards au Saint-Esprit de la Principauté de Dombes (inv. n° 07 et 09) dont l'un est attribué à Marie de Montpensier (**Fig. 112, inv. n° 07**).

Le reste de la série est issu de divers remblais et couches de démolition de la zone 1. Le remblai US 1216 a ainsi livré une obole de la Seigneurie de Trévoux, au nom de Jean II de Bourbon, frappée entre 1461 et 1482 (**Fig. 112, inv. n° 01**). Cette monnaie, relativement peu courante, correspond à une imitation de l'obole tournois de Louis XI ordonnée le 31 décembre 1461. Du remblai US 1002 provient un liard au dauphin (première émission) de Charles VIII, frappé entre 1483 et 1488 (**Fig. 112, inv. n° 02**). Au sein de la couche de démolition US 1019 ont été découverts un liard au Saint-Esprit de François II de Montpensier daté de 1586 (**Fig. 112, inv. n° 04**) et un probable liard du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, illisible et indéterminé (inv. n° 12). Un liard au Saint-Esprit de Gaston d'Orléans (**Fig. 112, inv. n° 08**), frappé dans le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle, est issu de la terre du cimetière (US 1190). Le comblement de la tranchée de récupération (fin du XIX<sup>e</sup> siècle) du mur de façade de l'église (F 1003 – US 1008) a quant à lui livré un sol constitutionnel de

1 Alliage de cuivre et d'argent.

2 Probablement un liard du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, d'après le module et le poids.

3 Ce type de denier tournois à la croisette a été frappé sous François I<sup>er</sup> et Henri II (entre 1515 et 1559) ; en l'absence de lisibilité des légendes, rien ne permet de trancher entre les deux souverains.



Louis XVI frappé entre 1791 et 1793 (inv. n° 10). Enfin, une monnaie illisible, correspondant vraisemblablement à un liard du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle d'après son module et son poids (inv. n° 11), provient d'un niveau de démolition de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Analyse du faciès

Chronologiquement, la série numismatique mise au jour sur le site s'étend de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (**graphique 1**). La monnaie la plus ancienne correspond à une obole frappée entre 1461 et 1482 pour la Seigneurie de Trévoux, au nom de Jean II de Bourbon (inv. n° 01). La plus récente est un sol constitutionnel de Louis XVI frappé entre 1791 et 1793 (inv. n° 10). L'essentiel de la série<sup>4</sup> s'inscrit dans une période s'entendant de la fin du XV<sup>e</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec quatre individus, la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est le demi-siècle le mieux représenté. Rappelons que le XVII<sup>e</sup> siècle correspond à la période d'extension de l'église paroissiale. La série présente un *hiatus* entre le milieu du XVII<sup>e</sup> et l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, bien que l'église et le cimetière soient restés en activité jusqu'en 1892. Cet état de fait est probablement imputable au nombre limité d'individus recueillis sur le site.

Abordons à présent l'origine géographique de ces monnaies (**graphique 2**). Six d'entre elles (inv. n° 04 à 09), soit 50 % de la série, proviennent de la Principauté de Dombes distante d'une vingtaine de kilomètres seulement au nord-est de la commune de Chaponost. A ces six monnaies vient s'ajouter l'obole de la seigneurie de Trévoux (inv. n° 01) créée par les ducs de Bourbon et qui deviendra par la suite la principauté de Dombes. Toutes sont issues de l'atelier monétaire de Trévoux<sup>5</sup>. Un individu, frappé au nom du Roi de France Charles VIII (inv. n° 02), relève de la province du Dauphiné. Ce dernier peut être rapproché des deux autres monnaies royales identifiées (inv. n° 03 et 10). Le royaume de France représente donc, avec trois individus, le deuxième territoire d'origine des monnaies de la série mise au jour à Chaponost. Notons enfin que l'autorité émettrice de deux monnaies (inv. n° 11 et 12) n'a pas pu être déterminée.

Toutes ces monnaies représentent une faible valeur faciale, ce qui signifie qu'il s'agit de petits numéraires d'usage courant. Le niveau d'usure prononcé observé sur la plupart d'entre elles témoigne d'ailleurs d'un usage intense et d'une forte circulation. Elles constituent très probablement quelques unes des pertes liées à la fréquentation du site durant plusieurs siècles.

## Synthèse

Bien que restreinte, la série numismatique issue des fouilles archéologiques de la place Foch, comprenant douze monnaies qui s'échelonnent de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (**graphique 1**), présente un certain intérêt. Ces monnaies constituent tout d'abord des éléments de datation, ou apportent tout du moins des *terminus post quem*, pour les unités stratigraphiques dont elles proviennent. Elles reflètent également une partie des contacts et des échanges commerciaux qui s'opèrent dans le secteur du sud-ouest lyonnais au début de l'époque moderne ; leurs provenances d'origines (**graphique 2**) témoignent en effet de contacts étroits avec un territoire voisin : la principauté de Dombes. Sept individus, soit plus de la moitié de la série en provient, contre seulement trois monnaies relevant du royaume de France dont dépend pourtant Chaponost tout au long de la période concernée. Rappelons toutefois que les monnaies des Dombes avaient cours dans tout le royaume de France et que la proximité de l'atelier monétaire de Trévoux, distant de seulement vingt-cinq kilomètres, permet d'expliquer cette surreprésentation.

4 Neuf des dix monnaies identifiées.

5 Dans l'actuel département de l'Ain ; la ville de Trévoux est située à 25 km au nord de Chaponost. L'atelier monétaire de Trévoux fut en activité du milieu du XV<sup>e</sup> à la fin du troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Catalogue des monnaies

N° 01	US 1216	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Obole	Jean II de Bourbon (1456-1482)	1461-1482	Trévoux	Billon	0,79 g	16 mm
Droit	Légende	[IhES]:DVS:BOR[BON]I				
	Description	Grand lis barré par une brisure				
Revers	Légende	[OB]OLVS:TREVOCI				
	Description	Croix pattée				
Remarque	Ce type de monnaie correspond à une imitation de l'obole tournois de Louis XI ordonnée le 31 décembre 1461					
Réf. typologique	Duplessy 2010, p. 308 n° 2916					

N° 02	US 1002	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au dauphin, 1 <sup>re</sup> émission	Charles VIII (1483-1498)	1483-1488	Indéterminé	Billon	1,06 g	18 mm
Droit	Légende	[KAROLVS:]FRA[NCORVM:REX]				
	Description	Dauphin à gauche				
Revers	Légende	[SIT:NOMEN:DNI:B]ENED[ICTVM]				
	Description	Croix pattée				
Remarque	Usure prononcée au droit et très inégale au revers					
Réf. typologique	Duplessy 1999, p. 315 n° 600					

N° 03	US 1306	Fait 1134				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Denier tournois à la croisette	François Ier ou Henri II (1515-1559)	1515-1559	Indéterminé	Billon	0,81 g	17 mm
Droit	Légende	Illisible				
	Description	Illisible				
Revers	Légende	Illisible				
	Description	Croix plaine dans un double quadrilobe bouleté				
Remarque	Très forte usure ; droit totalement illisible et revers fortement oxydé Ce type de denier tournois à la croisette a été frappé sous François Ier et Henri II ; en l'absence de lisibilité des légendes, rien ne permet de trancher					
Réf. typologique	-					

N° 04	US 1019	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	François II de Montpensier (1582-1592)	1586	Trévoux	Billon	0,89 g	16 mm
Droit	Légende	[F.D.]DOMBAR[.D.MONTIS.]M				
	Description	F couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIV]TOR.MEVS.1586				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Frappe légèrement décentrée					
Réf. typologique	Duplessy 2010, p. 317 n° 2951					

N° 05	US 1256	Fait 1107				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Henri II de Montpensier (1592-1608)	1594-1598	Trévoux	Billon	0,71 g	17 mm
Droit	Légende	[H.P.DOMBAR.D.MONTISP.M]				
	Description	H couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVTOR.MEVS.]159[-]				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Monnaie lacunaire et fortement oxydée ; légendes illisibles Correspond à une imitation du liard au Saint-Esprit d'Henri III ordonnée le 22 juin 1583					
Réf. typologique	Duplessy 2010, p. 320 n° 2962					

N° 05	US 1256	Fait 1107				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Henri II de Montpensier (1592-1608)	1594-1598	Trévoux	Billon	0,71 g	17 mm
Droit	Légende	[H.P.DOMBAR.D.MONTISP.M]				
	Description	H couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVTOR.MEVS.]159[-]				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Monnaie lacunaire et fortement oxydée ; légendes illisibles Correspond à une imitation du liard au Saint-Esprit d'Henri III ordonnée le 22 juin 1583					
Réf. typologique	Duplessy 2010, p. 320 n° 2962					

N° 06	US 1259	Fait 1043				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Marie de Montpensier (1608-1627)	1624	Trévoux	Billon	0,46 g	14 mm
Droit	Légende	[M.P.]DOMBAR[.D.MONTIS.]				
	Description	M couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVTOR.MEVS.16]24				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Monnaie fortement rognée					
<b>Réf. typologique</b>	Duplessy 2010, p. 322 n° 2970					

N° 07	US 1306	Fait 1134				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Marie de Montpensier (1608-1627)	1624-1627	Trévoux	Billon	0,59 g	14 mm
Droit	Légende	M.P.DOM[BAR.D.MONTIS.]				
	Description	M couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVT]OR.ME[VS.(millésime)]				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Monnaie fortement rognée					
<b>Réf. typologique</b>	Duplessy 2010, p. 322 n° 2970					

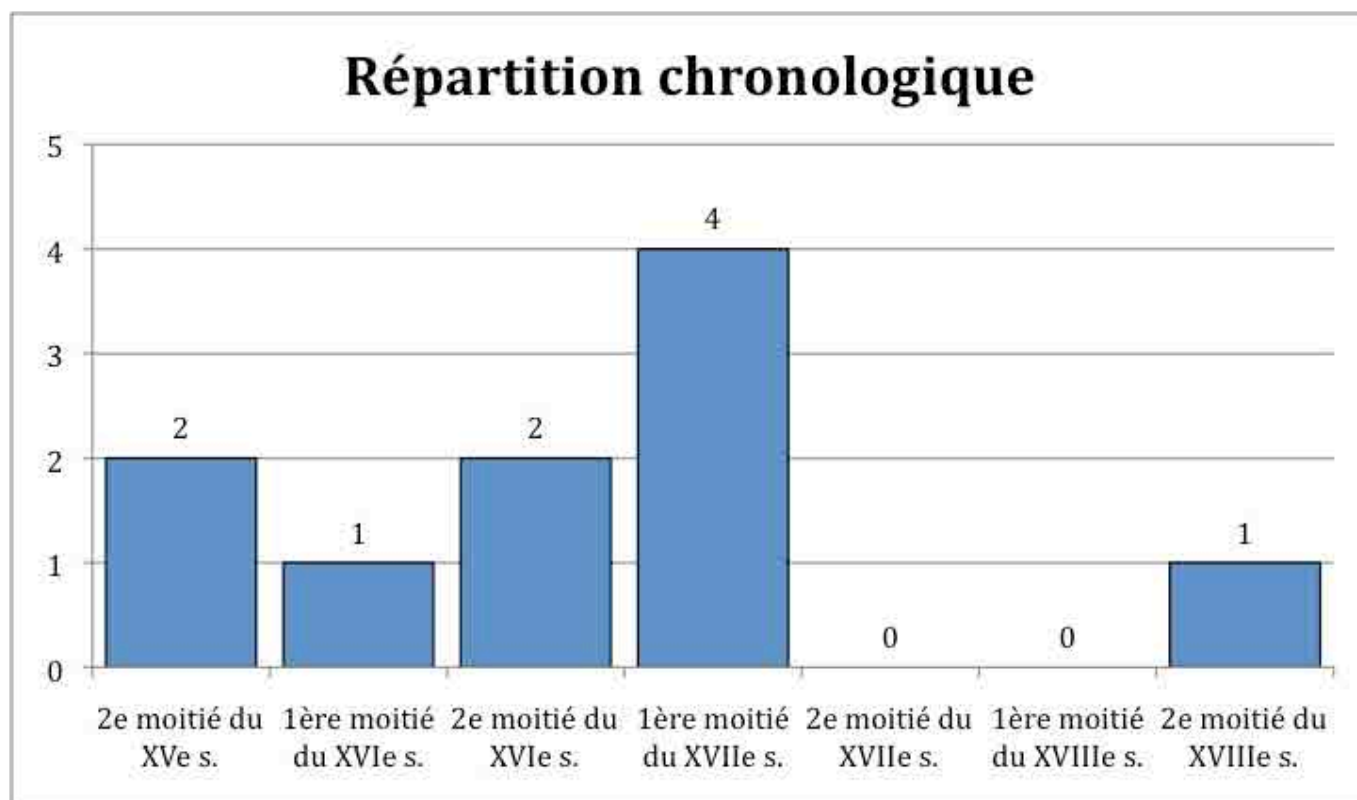
N° 08	US 1190	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Gaston d'Orléans (1627-1650)	1629-1650	Trévoux	Billon	0,75 g	14 mm
Droit	Légende	[GASTON.VSVF.PRINC.DOMB.]				
	Description	G couronné, accosté de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVTOR.MEVS.(millésime)]				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Monnaie fortement rognée ; légendes illisibles					
<b>Réf. typologique</b>	Duplessy 2010, p. 327 n° 2991					

N° 09	US 1306	Fait 1134				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Liard au Saint-Esprit	Principauté de Dombes - Indéterminée	fin XVIe - début XVIIe s.	Trévoux	Billon	0,62 g	16 mm
Droit	Légende	[... DOMBAR.D.M]ONT[IS.]				
	Description	Lettre (non visible) couronnée, accostée de trois lis posés 2 et 1				
Revers	Légende	[DNS.ADIVTOR.MEVS.(millésime)]				
	Description	Croix de l'ordre du Saint-Esprit				
Remarque	Forte oxydation ; monnaie illisible L'absence de lisibilité du droit ne permet pas de trancher s'il s'agit d'un liard de François II, d'Henri II ou de Marie de Montpensier					
Réf. typologique	-					

N° 10	US 1008	Fait 1003				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Sol constitutionnel	Louis XVI (1774-1793)	1791-1793	Indéterminé	Cuivre	10,44 g	29 mm
Droit	Légende	[LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS]				
	Description	Buste drapé du Roi à gauche, la tête nue, les cheveux noués par un ruban sur la nuque				
Revers	Légende	[LA NATION LA LOI LE ROI]				
	Description	Faisceau sommé d'un bonnet phrygien et accosté de 12, D, entre deux branches de chêne (non visible)				
Remarque	Très forte oxydation ; monnaie illisible Seuls le module et le poids, associés aux traces ténues du profil caractéristique du Roi ont permis l'identification					
Réf. typologique	Duplessy 1999, p. 362 n° 1723					

N° 11	US 1164	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Indéterminée	Indéterminée	Indéterminée	Indéterminé	Billon	1,00 g	17 mm
Droit	Légende	Illisible				
	Description	Illisible				
Revers	Légende	Illisible				
	Description	Illisible				
Remarque	Très forte usure et oxydation ; monnaie totalement illisible Probable liard du XVIe ou XVIIe s. (d'après le module)					
Réf. typologique	-					

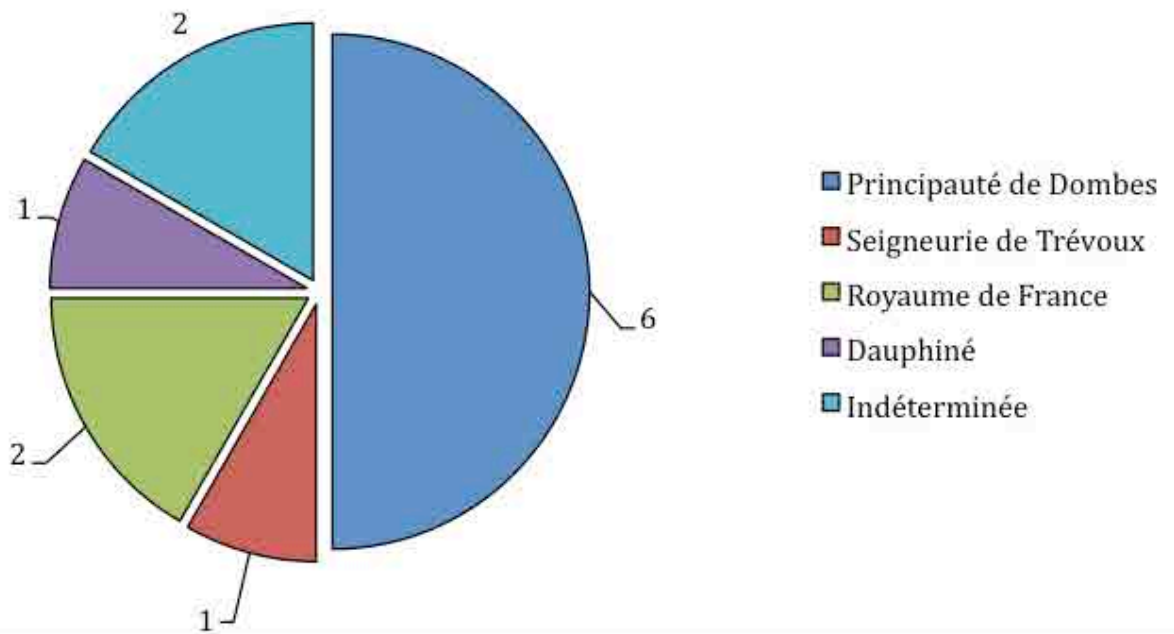
N° 12	US 1019	Fait -				
Dénomination	Autorité émettrice	Datation	Atelier	Métal	Poids	Module
Indéterminée	Indéterminée	Indéterminée	Indéterminé	Billon	1,32 g	16 mm
Droit	Légende	Illisible				
	Description	Illisible				
Revers	Légende	Illisible				
	Description	Illisible				
Remarque	Très forte oxydation ; monnaie totalement illisible Probable liard du XVIe ou XVIIe s. (d'après le module) Présence de mortier sur les deux surfaces de la monnaie.					
Réf. typologique	-					



**Graphique 1 :**  
répartition  
chronologique des  
monnaies découvertes  
sur le site de Chaponost  
– Place Foch (établie  
à partir des dix  
monnaies identifiées).



## Répartition par provenance d'origine



*Graphique 2 :  
répartition des  
monnaies par  
provenance d'origine.*

# Annexe III a – Les structures funéraires : étude archéo-anthropologique

Sabrina Charbouillot

## 1. Introduction et problématique

La fouille du site de Chaponost a permis de mettre au jour un nombre notable de sépultures. Il est important de mentionner que l'ensemble funéraire n'a pas pu être fouillé exhaustivement. De plus, sur les 42 sépultures observées, toutes n'ont pas pu être fouillées dans les règles et prélevées pour une étude en laboratoire, mais ont dû être traitées plus rapidement. D'autre part, ce qui a pu être exhumé et prélevé n'a pas pu être étudié dans son intégralité en post-fouille. Seules 24 sépultures en fosse pour un total de 29 individus ont fait l'objet d'une étude en laboratoire. Le choix c'est porté sur une zone restreinte, au niveau de la nef de l'église du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette limite est donc à prendre en considération, les possibilités d'étude ne sont pas les mêmes que sur un corpus qui serait complet.

Il s'agit d'un ensemble assez complexe, puisqu'il comporte des inhumations plus anciennes que l'église, avec de nombreux recouvrements entre elles.

La problématique de cette étude est essentiellement de comprendre le fonctionnement et la durée d'utilisation funéraire du site. L'étude stratigraphique permet donc d'aborder le fonctionnement du site d'un point de vue spatial et chronologique : différents recouvrements et modes d'inhumations indiquent en effet que l'aire funéraire a été utilisée pendant une large période. L'étude biologique, quant à elle, nous permet d'observer le recrutement au sein de cette espace (détermination du sexe, estimation de l'âge). L'état sanitaire des inhumés donne lieu à une identification des conditions de vie, qui peuvent également être liées au statut social, et cela selon les différentes phases chronologiques, afin d'observer des ruptures ou des continuités. Enfin, la mise en évidence de différents modes d'inhumations et l'étude taphonomique apporte une connaissance des pratiques funéraires.

## 2. Méthodologie

### 2.1. Méthodologie de terrain

Les sépultures ont pu faire l'objet d'un traitement dans les règles sur le terrain, basé sur les méthodes de l'anthropologie dite « de terrain » ou archéo-thanatologique, pour permettre de discuter de l'action des facteurs anthropiques et naturels qui peuvent affecter les sépultures. Une fouille fine a pu être entreprise, avec couverture photographique détaillée avant chaque démontage. Un prélèvement raisonné des ossements a été effectué à l'aide de fiches de conservation (Courtaud 1996) ainsi qu'avec un tirage photographique permettant d'indiquer un maximum d'informations d'ordre ostéologique et taphonomique (Duday 1990 et 2005).

Des relevés de niveau ont été pris sous les ossements à l'aide d'une lunette de chantier. Les plans, les profils longitudinaux et transversaux des fosses ont été, quand les fosses étaient visibles, dessinés au 1/10<sup>e</sup>. Des points topographiques ont été installés autour des sépultures, afin de pouvoir redresser les photographies. Chaque passe de fouille, a donc fait l'objet de photographies, et de dessins.

Chaque sépulture a reçu un numéro de fait, et un numéro d'us pour les creusements s'il s'agissait de fosses, pour les comblements et les squelettes.

Les fiches d'enregistrement d'unités stratigraphiques et de fait ont été parallèlement réalisées par le fouilleur. Elle spécifie la situation de la structure au sein de l'emprise, sa relation avec les différentes unités stratigraphiques ou avec les autres sépultures, le mobilier présent...

Le mobilier accompagnant des sépultures a fait l'objet d'un numéro d'isolation, avec situation de l'objet sur le corps, et retranscription de sa position et du numéro d'inventaire sur les photographies imprimées. Le même protocole a été appliqué avec les clous de cercueil, chacun d'entre eux a fait l'objet d'une isolation, avec altitude et localisation sur les photographies. Ce protocole, certes fastidieux, est indispensable. Il peut en effet permettre, même si cela n'a pas pu être le cas dans le cadre de ce rapport, d'étudier précisément chaque clou, selon sa situation, sa position, son type et donc de reconstituer les contenants utilisés.

Les ossements ont été conditionnés dans des sacs de types minigrip par segments anatomiques pour les sépultures primaires, par lot pour les réductions, en indiquant les coordonnées du site, le numéro de sépulture et le contenu du sac, le numéro de lot avec sa situation est reporté sur une photographie. Le lavage s'est effectué en laboratoire avant l'étude.

## **2. 2. L'étude en laboratoire**

L'étude biologique permet de caractériser la population inhumée, tant du point de vue individuel (détermination du sexe des individus adultes, estimation de l'âge au décès, pathologies) que populationnel (état sanitaire, représentation démographique). D'autre part, l'étude taphonomique a permis de mettre en exergue les pratiques funéraires et de les restituer dans un cadre chronologique.

### **2. 2. 1. Les schémas de conservations**

Suite à la mauvaise conservation, à la manipulation et au lavage des ossements, la représentation osseuse des squelettes n'est généralement plus la même que sur le terrain. Un schéma de conservation a donc systématiquement été effectué pendant l'étude ostéologique. Ce dernier permet de se rendre compte plus facilement de la représentation générale de chaque squelette.

Un schéma de conservation adapté a été utilisé pour les inhumations en réduction qui nous permet également d'obtenir un NMI par structure.

Ces schémas n'ont pu faire l'objet d'une mise au propre informatisé, mais un système de cotation, ainsi qu'une description dans le catalogue permet tout de même de connaître la représentation du squelette et sa conservation (cf § 3.2. «L'état de conservation et la représentation osseuse»).

### **2. 2. 2. Le nombre minimal d'individus**

Le NMI correspond au nombre minimal d'individus présent dans la structure au moment de la fouille, il ne s'agit pas du nombre réel d'individus présents en son sein au moment de son utilisation. Il s'effectue à partir du décompte de chaque élément osseux. On détermine ainsi un NMI de fréquence en fonction du type d'os le plus abondant. Dans le cas des os pairs, le côté étant le plus représenté est pris en compte. Quand cela est nécessaire, les NMI sont effectués par unités stratigraphiques. Si une us présentait, et des sépultures en position primaire, et des sujets réduits, le NMI s'est effectué sur l'ensemble du lot.

Un NMI par appariement (Krantz 1968) et le NMI par exclusion (correspondant au NMI par combinaison F. Poplin (Poplin 1976) permet d'affiner le NMI de fréquence. Le NMI doit en effet également faire appel à l'étude des liaisons de second ordre (Duday 2005 p. 201), qui peuvent être : l'association de fragments jointifs ; les liaisons par contiguités articulaires ; les liaisons par appartenance à un même groupe pathologique ; les liaisons par stade de maturation ; les liaisons par symétrie (robustesse, taille de l'os ...).

### **2. 2. 3. Étude biologique : l'identité des défunts**

L'étude biologique, que ce soit la détermination du sexe, de l'âge ou l'état sanitaire et pathologique permet de caractériser la population inhumée. L'étude âge, sexe et variation anatomique permet d'appréhender le recrutement, alors que les examens pathologiques et l'état sanitaire apportent des informations sur les conditions de vie.

#### **2. 2. 3. 1. Diagnose sexuelle**

Le meilleur indicateur pour la diagnose sexuelle est le bassin osseux, il est le seul à présenter un dimorphisme sexuel identique pour toutes les populations humaines. En effet, la morphologie du bassin de la femme résulte du compromis entre une adaptation à la locomotion bipède et une adaptation à la parturition, différant ainsi de celle du bassin masculin. Elle n'est possible que sur des sujets matures.

Nous avons donc utilisé la méthode se basant sur l'observation morphoscopique de l'os coxal selon la méthode de J. Bruzek (Brůzek, 2002 ; Bruzek, Schmitt et Murail 2005), ce dès le terrain quand cela était possible. Quand la conservation le permettait, la Diagnose Sexuelle Probabiliste (DSP) (Murail *et al.*, 2005) a également été utilisée. Elle propose une approche métrique de l'os coxal. Elle assure une fiabilité minimum de 95%.

La conservation des individus étant mauvaise nous avons effectué nos mesures sur tous les os coxaux suffisamment complets, sans privilégier l'un ou l'autre des côtés.

La diagnose sexuelle secondaire, qui met en relation l'appartenance à un genre et les caractères métriques des individus d'une population donnée, n'a pas pu être utilisée ici, du fait de la mauvaise conservation osseuse.

#### **2. 2. 3. 3. Estimation de l'âge au décès des individus adultes**

Il n'y a aucun individu immature dans ce corpus, nous n'exposerons donc que la méthodologie appliquée aux sujets adultes.

Les individus adultes sont traditionnellement séparés en deux classes d'âge : les jeunes adultes (20-29 ans) dont le processus de maturation osseuse n'est pas achevé (crête iliaque et extrémité sternale de la clavicule non-soudées) (Cox et Mays 2000, Owings-Webb et Suchey, 1985 ; Black et Scheuer 1996, Kreitner *et al.*, 1998) et les adultes matures (plus de 30 ans) dont les processus de maturation sont terminés et ont laissé place aux processus de sénescence (surface sacro-pelvienne iliaque) (Schmitt, 2005). La mauvaise conservation a bien souvent réduit l'observation de la face sacro pelvienne et donc compromise l'estimation de l'âge des plus de 30 ans. Quand aucun de ses critères n'était observable, ces sujets n'ont donc pu être classés qu'en « adulte ».

Ces observations ont été faites sur les côtés gauche et droit des individus.

### **2. 2. 4. État sanitaire de la population**

#### **2. 2. 4. 1. État sanitaire bucco-dentaire**

Les dents sont des marqueurs importants de l'état sanitaire d'une population puisqu'elles se conservent généralement bien. Au cours de cette étude, nous avons observé et localisé la présence de lésions carieuses, d'abcès, d'usure et de tartre (Bocquentin 2003). Ces atteintes ont été cotées en « présence/absence » avec un degré d'importance de 1 à 3 (carie plus ou moins invasive, épaisseur du tartre, surface d'usure).

#### **2. 2. 4. 2. Indicateurs de stress**

Au cours de sa croissance, un individu est susceptible de connaître des périodes au cours desquelles les conditions de son développement ne sont pas optimales. Principalement en relation avec de carences alimentaires, d'infections et de pathologies, ces périodes de stress biologique laissent différentes marques sur le squelette. Nous avons recherché les indicateurs les plus communément retenus : la *cribra orbitalia* (porosité du toit orbital) et l'hypo-

plasie linéaire de l'émail dentaire (arrêt temporaire de la synthèse de l'émail se manifestant sous la forme de stries à la surface de la dent) (Charlier, 2008b). Ces deux indicateurs ont été cotés en « présence/absence » avec identification des dents concernées.

### 2. 2. 4. 3. Paléopathologies et variations anatomiques

#### *Paléopathologies*

Nous avons effectué une observation des pathologies et variations anatomiques, avec une première interprétation quand cela était possible ainsi qu'une couverture photographique de certains cas (Dutour et Ardagna 2005, Charlier 2008a). L'arthrose ainsi que les enthésopathies ont été cotées en présence/absence et selon leur localisation. Les nodules de Schmorl (hernies intraspineuses formant une cavité sur les plateaux vertébraux) ont également été considérés et cotés en présence/absence. Les autres pathologies observées, les fractures, ainsi que les modifications artificielles de l'os (trace de coup, fractures...) ont également été notées et localisées.

#### *Étude des variations anatomiques non métriques*

L'étude des variations anatomiques, autrement appelées caractères discrets, permet de caractériser une population d'un point de vue biologique et d'apprécier l'organisation de l'espace funéraire (Crubézy et Sellier 1990, Murail 2005). En ce qui concerne ce dernier point, on considère les variations anatomiques à déterminisme familial dont l'origine serait tant génétique qu'environnementale. La présence d'une même variation anatomique sur plusieurs individus inhumés au sein d'ensembles archéologiques pertinents permet ainsi de mettre en exergue d'éventuels regroupements « familiaux » au sein de la nécropole.

En raison de la très mauvaise conservation des os et plus particulièrement leur corticale et des extrémités, l'observation de ces variations anatomiques s'est avérée malaisée et n'a donné que peu de résultats. L'enregistrement a été réalisé selon les critères suivants : présent, absent ou non observable lorsque l'os était manquant. Les caractères bilatéraux ont été enregistrés côté droit et côté gauche indépendamment. Certains de ces caractères peuvent être considérés comme pathologiques ou liés à une activité. Les variations qui ont été observées sont présentées dans le tableau qui suit.

**Fig. 1 :** Variations anatomiques crâniennes, infra-crâniennes, dentaires, os et classes d'âge concernés.

Variation anatomique	Abréviation	Os concerné	Individus concernés
Persistance de la suture métopique	SM	bloc cranio-facial	adolescents/adultes
Osselet(s) à la suture lambdoïde	OSL	bloc cranio-facial	adolescents/adultes
Osselet(s) occipitaux-mastoïdiens		bloc cranio-facial	adolescents/adultes
Os épactal		bloc cranio-facial	adolescents/adultes
Osselet(s) à l'astérion	OFA	bloc cranio-facial	adolescents/adultes
Foramen transversaire non-clos	FTNC	vertèbres cervicales	adolescents/adultes
Os acromial	Oa	scapula	adolescents/adultes
Foramen supra-scapulaire	FSS	scapula	adolescents/adultes
Facette articulaire coraco-claviculaire	FAC	scapula	adolescents/adultes
Facette articulaire acromiale	FAA	scapula	adolescents/adultes
Insertion grand pectoral et grand rond en fosse	If	humérus	adolescents/adultes
Processus supra-condylaire	PS	humérus	adolescents/adultes
Perforation olécrânienne	PO	humérus	immatures/adultes
Facette de poirier	FP	fémur	adolescents/adultes
Fosse de Allen	FA	fémur	adolescents/adultes

Variation anatomique	Abréviation	Os concerné	Individus concernés
3ème trochanter	3T	fémur	immatures/adultes
Exostose dans la fosse trochantérienne	Ef	fémur	adolescents/adultes
Encoche du vaste latéral	EVL	Patella	immatures/adultes
Patella bipartite	PB	Patella	immatures/adultes
Insertion muscle soléaire en fosse	IMS	tibia	adolescents/adultes
Facette d'accroupissement latérale et/ou mediale	FACC	tibia	adolescents/adultes
Facette d'accroupissement latérale et/ou mediale	FACC2	talus	adolescents/adultes
Os trigone	OT	talus	adolescents/adultes
Facette antérieure absente	FABS	calcaneus	adolescents/adultes
Facette supérieure bipartite	FAD	calcaneus	adolescents/adultes
Facette supplémentaire entre naviculaire et cuboïde	FNC	naviculaire	adolescents/adultes
Facette articulaire dédoublée	FP1	MTT 1	adolescents/adultes
Spondilolyse	S	Vertèbre thoracique	adolescents/adultes
Anomalie de nombre	AN	sacrum	immatures/adultes
Spina bifida sacrée	SBS	sacrum	adolescents/adultes
Perforation du corps	PCS	sternum	adolescents/adultes
Perforation processus xyphoïde	PPX	sternum	adolescents/adultes
Marque acétabulaire	MA	os coxal	adultes
Insertion en fosse costo-claviculaire	IFL	clavicule	adultes
Variation anatomique	Abréviation	Os concerné	
Tubercule de Carabelli	CARAB	dents molaires	
Incisive «en pelle»	IP	dents incisives	
Dent conique en «grain de riz»	GRZ	dents incisives	
agénésie	/	dents	

#### *Étude ostéométrique (stature, robustesse)*

Plusieurs mesures ont été effectuées sur les os longs afin d'estimer une stature ou un indice de robustesse. Pour l'estimation de la stature, la meilleure corrélation prend en compte les os longs inférieurs et la colonne vertébrale. Cependant, pour des raisons de conservation, cette approche n'est souvent pas possible, une seule longueur d'os est souvent utilisée. Ainsi, même si le fémur est le mieux corrélé par sa longueur, d'autres os longs sont utilisés (ici l'humérus, le radius, l'ulna, le fémur et la fibula). Nous avons utilisé les équations pour les populations européennes établies à partir de blancs américains par Trotter et Gleser (1952, 1958) et redéfinies par Cleuvenot et Houët (1993).

#### **2. 2. 4. 4. Les modifications de surfaces osseuses artificielles**

Différentes modifications de surface anthropiques peuvent être observées. Il s'agit de modifications anthropiques, tels que des coups reçus avant la mort ou des traces probablement péri-mortem et liées au fossage. Ces modifications ont été observées, décrites et localisées.

#### **2. 2. 5. Les bases de données**

Afin de synthétiser et d'analyser au mieux les données de l'étude en laboratoires et de terrain, différentes bases de données ont été créées. Une première base de données mor-



talité/sexe, regroupant les informations sur le sexe et l'âge des individus ; une seconde pathologies/variations anatomiques non métriques regroupant les informations sur l'état de surface des os, les données paléopathologiques crâniennes et infracrâniennes et les caractères discrets crâniens et infracrâniens ; une troisième dans laquelle ont été rassemblées les données métriques afin d'estimer la stature et la robustesse des individus ; et enfin une quatrième regroupant différentes informations concernant les pratiques funéraires (espace de décomposition, mobilier, type de dépôt ...).

## **2. 3. Étude taphonomique et caractérisation des pratiques funéraires**

### **2. 3. 1. Définition**

La taphonomie est un « ensemble des processus qui régissent la conservation (ou la destruction) des restes d'organismes vivants et même, pour certains, de n'importe quel vestige archéologique » (Duday et Sellier, 1990).

La sépulture a donc été examinée dans sa globalité, en considérant tant les indices archéologiques d'un quelconque contenant et le mobilier archéologique, que les restes du défunt lui-même.

Sur la base des données recueillies sur le terrain, chaque sépulture a été analysée individuellement. L'espace de décomposition du corps et la position de dépôt du défunt sont tout d'abord déterminés à partir de l'agencement des restes osseux tels qu'ils apparaissent à la fouille. Le positionnement des différents éléments osseux, leurs relations réciproques et leur relation avec les différents éléments constitutifs de la tombe sont autant d'indices à considérer (Duday 1990 ; Duday 1995).

Dans un second temps, l'ensemble de ces observations doit être confronté aux données archéologiques et biologiques dans le but de caractériser les pratiques funéraires exercées par les contemporains des inhumés du cimetière de Chaponost.

### **2. 3. 2. Les espaces de décomposition**

#### **2. 3. 2. 1. Les sépultures en espace colmaté**

La sépulture en espace colmaté ou « en pleine terre », est un cadavre directement déposé dans une fosse et recouvert de terre. Lorsqu'un os est libéré par la disparition des parties molles il se trouve en situation de déséquilibre par rapport au volume extérieur au cadavre. Ainsi, soit il chute dans le volume sous l'effet de la pesanteur si l'espace est vide, si ce n'est pas le cas il restera en place, l'espace vide étant remplacé par le sédiment. L'ensemble des connexions articulaires n'est pour autant pas toujours préservé, nous pouvons observer un affaissement possible du volume thoracique, la dispersion des éléments des mains dans l'abdomen.

#### **2. 3. 2. 2. Décomposition en espace vide : mise en évidence des contenants en matériaux périssables**

En pratique, l'absence d'éléments architecturaux conservés fait généralement soupçonner l'inhumation des individus en pleine terre. Toutefois, les observations taphonomiques réalisées sur le terrain permettent souvent de suspecter la présence initiale d'un contenant en matériau périssable. Dans le cas d'une décomposition en espace colmaté, les mouvements se produisant au niveau du squelette vont se réaliser dans le volume du corps. L'ensemble des connexions articulaires ne sera pas pour autant préservé (affaissement possible du volume thoracique, dispersion des éléments des mains dans l'abdomen, etc.). A l'opposé, un espace vide engendré par une structure (cercueil, coffrage) ou un tissu (linceul, vêtement) se caractérisera par le déplacement de vestiges osseux à l'extérieur du volume du corps (ouverture du bassin, la chute des patellas et la rotation du crâne ...). La

démonstration de ce type d'architecture s'appuie également sur la reconnaissance d'effets de contraintes sur les os à distance des parois de la fosse (voir les parties sur les observations taphonomiques du catalogue de sépulture). Ces points sont parfois délicats à mettre en évidence, la nature du sédiment rendant parfois difficile le repérage des limites du creusement des sépultures. Il est également souvent difficile de faire la distinction entre un contenant solide d'une enveloppe souple. La prudence et l'interrogation restent donc de mise.

#### ***Les contenants solides, en bois***

La présence de clous le long des parois et du squelette est souvent un élément argumentant en faveur d'une architecture en bois. Cependant, il est bien connu que, pour les périodes médiévales, ces architectures peuvent être chevillées, maintenues par des cordages éventuellement creusées à même un tronc (Pétrequin et al. 1990) et ne laissent donc aucun artefact archéologique. C'est ainsi que l'étude taphonomique (effets de paroi, contraintes ...) permet bien souvent de prouver la présence de ce type d'architecture (Bonnabel 1996). Nous pouvons donc avoir affaire à plusieurs types de contenants (Henrion, Hunot 1996 ; Colardelle *et al.* 1996) .

L'étude taphonomique, tels que des délimitations linéaires et effets de parois, peut nous donner quelques indices sur la forme de ces contenants. C'est toutefois avec la présence de reste organique que l'estimation des volumes est envisageable. Les formes sont variables, d'une période à une autre, ou d'une région à une autre. Si les plans quadrangulaires sont souvent usités, il existe également des plans trapézoïdaux et hexagonaux.

#### ***Les enveloppes souples***

L'identification d'une enveloppe souple (vêtement ou linceul) se base généralement sur la présence d'indices archéologiques (tissus, épingles, agrafes, fibules ...) . En l'absence de tels éléments, il est bien souvent impossible de les repérer. Toutefois, certaines caractéristiques taphonomiques permettent parfois de pallier ce manque (Bonnabel, Carré 1996). Ainsi, l'association d'une décomposition en espace vide et d'effets de paroi contraignants et non rectilignes, observables à distance des bords de fosse, est un argument fort en faveur d'une inhumation en linceul. Des effets de maintiens d'os qui d'ordinaire sont labiles ou leur migration dans un espace limité peut également argumenter en faveur de la présence de vêtement (jambe, manche ...).

#### ***Les contenants mixtes ou indéterminés***

S'il est souvent difficile de trancher entre un contenant souple ou solide, c'est également parce qu'il est probable que les deux sortes de contenant aient été associées dans certaines tombes.

#### **2. 3. 2. 3. Les colmatages différés et progressifs**

Comme nous l'avons vu précédemment, la disparition des chairs crée donc des espaces vides dans le volume du corps. Quand les os sont libérés par la destruction des ligaments, ils sont susceptibles de se mouvoir dans le volume vide. Si certains os ont eu le temps de se déplacer dans ces espaces vides, c'est que le sédiment n'a pas immédiatement colmaté les espaces vides, on parle donc de colmatage différé.

Au contraire, si des os ont été maintenus dans leur position initiale alors qu'ils étaient en déséquilibre, nous sommes en présence d'un colmatage progressif. Ce phénomène peut être observable dans un sédiment fin, qui se sera infiltré par percolation.

Nous pouvons donc avoir des exemples de cadavre décomposés en espace colmaté à colmatage différé ou également de cadavres inhumés dans des espaces vide avec un colmatage progressif. Ce sont donc les différents éléments tels que les effets de paroi ou délimitation linéaire qui permettront de trancher entre un espace colmaté ou une inhumation dans un contenant.

### **2.3.4. Les aménagements dans les contenants**

La position des crânes de certain sujet, chute en arrière ou au contraire maintient en position de déséquilibre avec contrainte, indique la présence de repose-tête ou coussin funéraire en matière organique.

### **2.3.5. Les vêtements et chaussures**

Sur l'ensemble de nos tombes, aucun élément matériel (agrafes, boutons, broches ...) ne permet d'affirmer la présence de vêtements ou de chaussures. Cependant, l'étude taphonomique peut mettre en évidence des effets de contrainte imputables à la présence d'éléments en matière périssable : enveloppe souple et/ou vêtement à manches et chaussures (Bizot, Signoli 2009).

On notera tout de même qu'en matière d'estimation de l'espace de décomposition et notamment de la présence de vêtements, il est souvent impossible d'être certains de leur présence en l'absence d'éléments matériels.

## **2.4. Terminologie**

### **2.4.1. Les sépultures primaires**

#### ***Individuelles***

Le dépôt primaire se définit comme l'apport d'un cadavre frais dans le lieu du dépôt définitif, où s'opère la décomposition. La caractérisation d'un dépôt primaire repose essentiellement sur l'observation des connexions anatomiques. La sépulture primaire individuelle inclut un seul individu.

#### ***Plurielles***

La sépulture primaire plurielle regroupe plusieurs individus dont il s'agit du lieu de dépôt définitif. Il peut s'agir d'une sépulture multiple à dépôt simultané si les corps ont été déposés en même temps, à dépôt différé si les dépôts se sont effectués dans le temps. La sépulture collective est donc une sépulture plurielle, mais elle regroupe plusieurs sépultures primaires déposées successivement dans le temps, ce qui implique généralement des désordres dans les dépôts antérieurs.

### **2.4.2. Les dépôts ou sépultures secondaires et gestes apparentés**

Dans les dépôts secondaires, ce sont des os secs qui sont déposés dans un lieu de dépôt définitif. Le décharnement s'est donc effectué dans un autre lieu. Parfois, la décomposition a pu s'effectuer au sein de la même structure, mais les os ont ensuite été déplacés dans cette dernière.

#### ***Les réductions simples/multiples***

Les limites interprétatives sont délicates entre une véritable sépulture secondaire et un corps réduit. Cette dernière correspond au regroupement de la totalité ou d'une partie des os d'un individu, à l'intérieur de l'espace où a été effectué le dépôt initial. Il s'agit d'un dépôt secondaire dans le sens où le squelette a été déplacé, les connexions anatomiques sont ainsi rompues et le squelette n'est plus dans sa position initiale. Elle est simple si un seul individu est représenté, multiple si plusieurs sujets sont présents.

#### ***Les ossuaires et vidanges***

L'utilisation pendant plusieurs siècles d'un même cimetière implique des recouvrements et des besoins de déplacer certains squelettes pour faire place à de nouveaux venus. Ces ossements ne sont cependant pas traités comme des os « neutre » et font l'objet d'un dépôt secondaire dans des ossuaires ou des fosses communes.

### 3. Étude paléobiologique : résultats et interprétations

En préambule rappelons que sur l'ensemble des squelettes prélevés seuls 29 individus ont été étudiés en laboratoire.

#### 3.1. La conservation osseuse

(Annexe 1 : État de conservation et représentation osseuse par sépulture.)

Notons que les squelettes étudiés sont en très mauvais état de conservation. L'état de l'os a été coté de 0 à 3, 0 étant très bon état, 3 médiocre, et la représentation de bonne à mauvaise. La conservation majoritairement médiocre explique les mauvais résultats pour la détermination de l'âge et du sexe.

Aucun stade 0 n'a été observé, il y a deux squelettes de stade 1, 11 de stade 2 et 16 de stade 3. Un squelette possède une bonne représentation, trois sont moyens et 25 possèdent une mauvaise représentation.

#### 3.2. Le recrutement

##### 3.2.1. Le NMI

Le nombre initial d'individus est une donnée inaccessible, tous les individus inhumés ne sont pas nécessairement conservés, leurs ossements ont été déplacés, prélevés, détruits ... (Poplin 1976, Masset, Sellier 1990). De plus, nous n'avons, comme déjà expliqué précédemment, étudié qu'un échantillon de ce cimetière. Nous ne pouvons donc déterminer qu'un nombre minimal d'individus représenté dans l'échantillon.

Pour un total de 24 sépultures étudiées, nous obtenons un NMI de 29 sujets. En effet, trois sépultures sont plurielles. Il y a 23 sujets en dépôt primaire et 6 en dépôt secondaire.

##### 3.2.2. Détermination du sexe et âges au décès

Les individus de ce corpus sont exclusivement des adultes. Leur répartition est indiquée dans les tableaux suivants : (cf. Annexe 2 : Détails des données pour la détermination de l'âge par individu) :

**Fig. 2 :** Tableau synoptique du sexe et de l'âge par individu.

Fait	ind./us	Âge	Sexe
1.004	1083	A	I
1.005	1082	>25	I
1.006	1107	>30	I
1.007	1096 A	>30	M
1.007	1097 B	A	I
1.007	1097 C	A	I
1.022	1182	>25	I
1.056	1106	>30	I
1.058	1120	A	I
1.061	1178 A	>30	I
1.061	1179 B	A	I
1.061	1179 C	A	I
1.071	1237	A	I

Fait	ind./us	Âge	Sexe
1.104	1263	>30	M
1.105	1238	>30	F
1.106	1239	A	I
1.107	1256	>30	I
1.108	1319	A	I
1.109	1260	>30	I
1,110	1266	A	I
1.115	1269	A	I
1.116	1272	>30	M
1.117	1275	>25	I
1.118	1278	A	I
1.123	1286	>30	M
1.124	1289 A	>30	M
1.124	B	A	I
1.125	1320	A	I
1.135	1332	A	I

<b>Adultes indet</b>	15
<b>&gt;30</b>	11
<b>&gt;25</b>	3
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

**Fig. 3 :** Répartition par âge.

Le fait que seuls des adultes soient représentés ici, toutes phases confondues, peut indiquer que les sujets immatures étaient inhumés dans un autre espace. Le site n'ayant pas fait l'objet d'une fouille exhaustive, cette interprétation reste à prendre avec beaucoup de précaution.

Sur les 29 sujets étudiés, le sexe de seulement six sujets a pu être déterminé. Il y a une femme, cinq hommes et 23 indéterminés (*cf.* Annexe 3 : Détails des données pour la détermination du sexe par individus).

Le fait que les déterminations soient peu précises, nous ne pouvons tirer aucune interprétation sur le rapport sexe/âge des inhumés. Ils se répartissent comme suit :

Âge	Femme	Homme	Indet	Total
<b>&gt;30</b>	1	5	5	<b>11</b>
<b>&gt;25</b>			3	<b>3</b>
<b>Adulte indet</b>			15	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>29</b>

**Fig. 4 :** Rapport entre sexe et âge des adultes.

### 3.3. État sanitaire buco-dentaire

#### 3.3.1. Les caries

(Annexe 4 pour les détails par individu et par dent)

Sur 29 sujets, les dents de 11 d’entre eux ont pu être observées. Cinq sujets sont atteints, pour un total de 15 caries sur 166 dents observées. Elles sont situées majoritairement sur les dents inférieures et touchent principalement les molaires.

**Fig 5 :** Nombre de caries observées.

	A	I	Total
<b>nbre caries</b>	15	0	
<b>nbre dents obs</b>	166	0	<b>166</b>
<b>total rel caries</b>	<b>9.04</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>

**Fig. 6 :** Fréquence des lésions carieuses par dent et par stade.

inf	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1
<b>observées</b>	0	3	4	3	0	0	0	0
<b>1 : %rel</b>	0	33	25	33	0	0	0	0
<b>2 : %rel</b>	0	33	50	33	0	0	0	0
<b>3 : %rel</b>	0	33	25	33	0	0	0	0
<b>total rel</b>	0	27	33	25	0	0	0	0
<b>total rel</b>	0	0	8	0	11	9	0	0
<b>1 : %rel</b>	0	0	0	0	0	100	0	0
<b>2 : %rel</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3 : %rel</b>	0	0	100	0	100	0	0	0
<b>observées</b>	0	0	1	0	1	1	0	0
<b>sup</b>	<b>M3</b>	<b>M2</b>	<b>M1</b>	<b>P2</b>	<b>P1</b>	<b>C</b>	<b>I2</b>	<b>I1</b>

#### 3.3.2. Le tartre

(Annexe 5 pour les détails par individu et par dent)

Sur 29 sujets, les dents de 12 d’entre eux ont pu être observées. Huit sujets sont atteints, pour un total de 103 dents touchées sur 173 observées. Elles sont situées majoritairement sur les dents inférieures et touchent principalement les molaires. Les dents de la mandibule sont les plus touchées.

**Fig. 7 :** Nombre de dents avec tartre observées.

	A	I	Total
<b>nbre tartre</b>	103	0	<b>103</b>
<b>nbre dents obs</b>	173	0	<b>173</b>
<b>total rel tartre</b>	<b>59.54</b>	<b>0.00</b>	<b>59.54</b>



inf	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1
observées	4	7	6	7	9	8	7	8
1 : %rel	100	71	67	71	78	63	57	50
2 : %rel	0	29	33	29	22	38	43	50
3 : %rel	0	0	0	0	0	0	0	0
total rel	40	64	46	54	69	80	54	67
total rel	71	71	71	67	60	55	50	40
1 : %rel	80	100	70	50	33	67	60	100
2 : %rel	20	0	20	50	67	33	40	0
3 : %rel	0	0	10	0	0	0	0	0
observées	5	5	10	6	6	6	5	4
sup	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1

**Fig. 8 :** Fréquence du tartre par dent et par stade.

### 3.3.3. L'usure dentaire

(Annexe 6 pour les détails par individu et par dent)

Sur 29 sujets, les dents de 12 d'entre eux ont pu être observées. Ils sont tous atteints d'usure dentaire, 154 dents sont touchées sur 171 observées. Il ne semble pas y avoir de dents préférentiellement touchées. L'usure est majoritairement de stade 1 et 2.

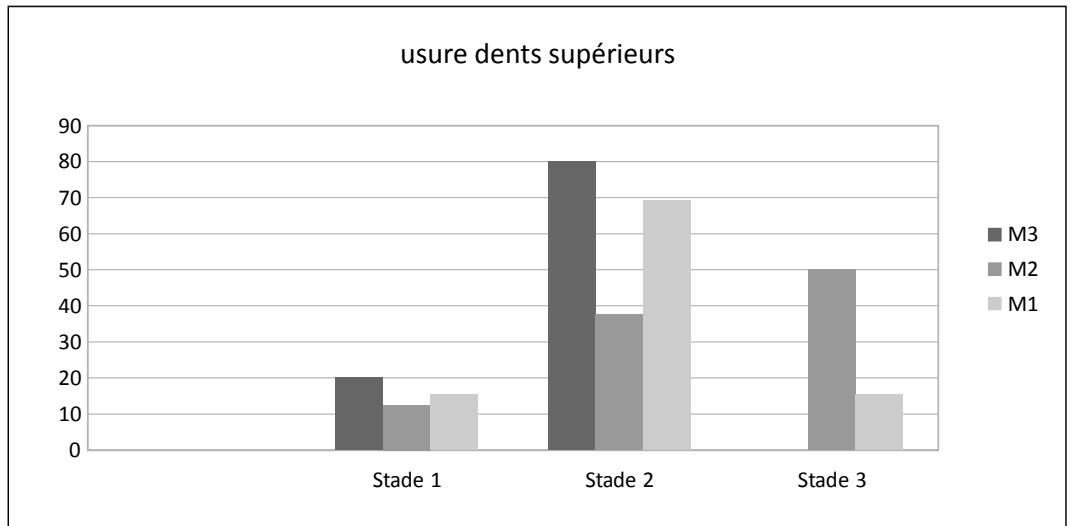
	A	I	Total
nbre usures	154	0	<b>154</b>
nbre dents obs	171	0	<b>171</b>
total rel usures	<b>90.06</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Fig. 9 :** Nombre de dents avec tartre observées.

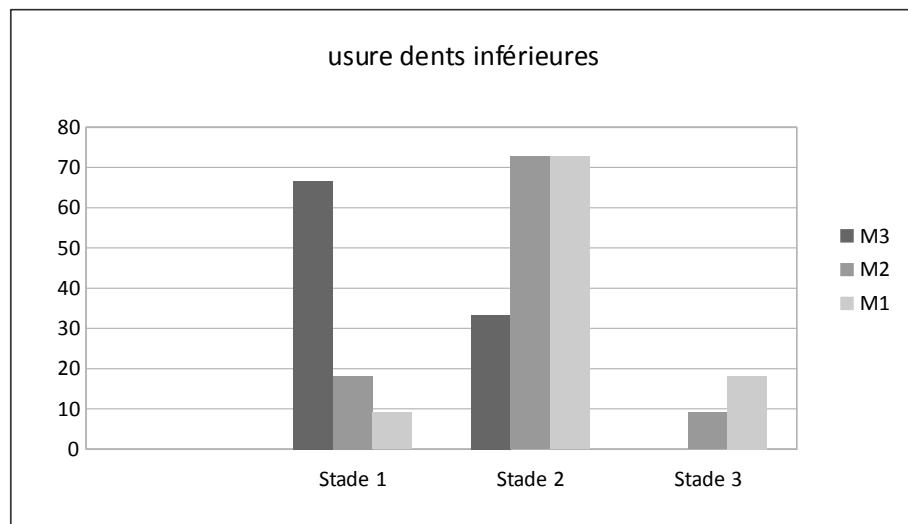
inf	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1
observées	6	11	11	12	11	10	13	12
1 : %rel	67	18	9	50	73	60	69	67
2 : %rel	33	73	73	42	27	40	31	33
3 : %rel	0	9	18	8	0	0	0	0
total rel	60	100	85	92	85	100	100	100
total rel	71	100	100	75	78	82	100	100
1 : %rel	20	13	15	17	14	11	30	40
2 : %rel	80	38	69	83	86	89	70	60
3 : %rel	0	50	15	0	0	0	0	0
observées	5	8	13	6	7	9	10	10
sup	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1

**Fig. 10 :** Fréquence du tartre par dent et par stade.

**Fig. 11 :** Graphique représentant l'usure par stade et par dents pour les supérieures.



**Fig. 12 :** Graphique représentant l'usure par stades et par dents pour les inférieures.



### 3. 4. Les paléopathologies

(Annexe 7 : Détails par individus des paléopathologies infracrâniennes)

#### 3. 4. 1. Les affections ostéo-articulaires

Ces affections sont généralement les plus communément diagnostiquées après la carie. Il faut cependant noter qu'elles témoignent d'un vaste groupe de maladies dont les causes sont diverses et parfois inconnues.

L'ostéo-arthrose touche préférentiellement les articulations dites « en charge » comme les hanches des genoux ou rachis. L'arthrose peut être secondaire, c'est-à-dire consécutive à un état pathologique préexistant qui apparaît comme sa cause, ou primitive. Dans ce dernier cas elle est liée l'âge et la dégénérescence, c'est-à-dire le vieillissement et l'usure des tissus et des structures qui composent le système articulaire.

Sur les 12 sujets observés, sept sont touchés par de l'arthrose (58,3 %), sachant que toutes les régions n'étaient pas, pour chaque individu, observables

	VC	VT1-6	VT7-12	VL	épaule	coude	poignet	hanche	genou	cheville
<b>fréquence absolue</b>	1	1	3	4	0	2	0	0	0	0
<b>fréquence relative %</b>	50	33	75	67	0	29	0	0	0	0
<b>nombre d'individus observables</b>	2	3	4	6	5	7	6	4	5	4

Nous observons que ce sont les vertèbres qui sont les plus touchées. La principale cause de l'arthrose reste l'âge et les activités de l'individu touché, mais l'éthologie de l'arthrose est à ce jour mal cernée (prédisposition génétique ...) (Rogers et Waldron 1995).

**Fig. 13 :** Répartition des atteintes arthrosiques par région anatomique.

Nous sommes peut-être en présence d'une maladie de Sheuermann ou ostéochondrite de croissance chez le sujet de la sépulture 1.116. Il s'agit d'une dystrophie rachidienne apparaissant au cours de la croissance et provoquant une cyphose dorsale. Nous avons observé d'important tassements vertébraux avec cunéiformisation du corps, des nodules de Schmorl ainsi que des collerettes ostéophytiques, le tout est souvent associé à cette maladie (Billard 2008 p. 374). Sans examens approfondis par un paléopathologiste nous ne pouvons pas confirmer le diagnostic.

Nous notons une éburnation olécrânienne à droite chez le sujet de la sépulture 1.115.

### 3.4.3. Les marqueurs d'activités

#### *Enthésopathie*

Les enthésopathies sont d'ordinaire utilisées pour discuter des activités physiques des populations du passé. Il s'agit en effet d'ossifications ligamentaires causées par des sollicitations répétées. Les régions anatomiques préférentiellement touchées participent à la mise en avant d'une activité répétée (Palfi 1997).

Sur les dix sujets observés, sept sont porteurs (soit 70%). La majorité des sujets observés sont donc atteints, mais l'échantillon est trop infime pour que nous puissions faire des statistiques et interprétations.

**Fig. 14 :** Répartition des enthésopathies par région anatomique.

	V	coude	hanche	genou	calcaneus	humérus	os cox
<b>fréquence absolue</b>	2	1	1	5	2	0	1
<b>fréquence relative %</b>	40	25	50	83	100	0	33
<b>nombre d'individus observables</b>	5	4	2	6	2	6	3

#### *Les nodules de Schmorl*

Le nodule de Schmorl est une hernie discale intraspongieuse des vertèbres. Elle se présente sous la forme d'une petite cavité sur les plateaux vertébraux. Si elle est associée à une ostéophytose modérée et à une irrégularité des plateaux vertébraux, une maladie de Scheuerman ou une ostéochondrite de croissance peuvent en être la cause. Mais, des chutes violentes ou des activités intenses peuvent également provoquer ces hernies discales. Elles peuvent également être liées au port de lourdes charges. Les lombaires sont souvent les plus touchées puisque ce sont les vertèbres qui réceptionnent le poids du corps et qui « amortissent » les impacts.

Trois sujets sont atteints sur les huit dont les vertèbres étaient observables (Sp 1.007, sp 1.105, sp 1.116).

### **3.4.4. Les traumatismes**

#### **Fractures**

Nous avons observé deux fractures, sur les fibulas droite et gauche du sujet du sujet A de la sépulture 100.7. Elles sont réduites donc anciennes.

#### **Autres traumatismes**

Nous avons observé une trace de coups sur le frontal, à droite, du sujet C (réduction) de la sépulture 1.007. Il s'agit d'une entaille cicatrisée, reçu avant la mort.

De légères stries se trouvent sur l'occipital du sujet A de la sépulture 1.061. Il est difficile de savoir s'il s'agit de traces pre ou post-mortem, l'os étant en mauvais état.

### **3.4.5. Autres paléopathologies**

Sp 1007 A: deux phalanges de pieds (1ère moyenne et distale gauche) sont soudées ; un cal osseux se trouve sur la facette antérieure tibia gauche, sans doute causé par une chute, en rapport avec les fractures des fibulas ; il y a des signes de sénescence avec début d'ossification du cartilage du manubrium et de la première côte gauche.

Sp 1.061 A: cartilage pharyngé ossifié.

Sp 1.117: exostose osseuse au niveau de la cavité olécrânienne et de l'extrémité proximale du radius gauche.

Sp 1109: cartilage des côtes ossifié.

Sp 1.104: peut-être scoliose ou lordose.

Sp 1.124: ossification du ligament qui maintient le tibia et fibula droit au niveau de l'extrémité proximale.

### **3.5. Indicateurs de stress**

Nous avons recherché par le biais de différentes méthodes les stigmates osseux ou dentaires susceptibles de témoigner d'agressions organiques subies par les sujets et qui auraient laissé des traces sur les os (Zammit 1990, Charlier 2008b). N'ayant pas accès à la radiologie, nous en avons retenu deux qui pouvaient être observables à l'œil nu :

#### **3.5.1. Cribra orbitalia**

Un seul cas de cribra orbitalia a été observé, dans les orbites du sujet de la sépulture 1.104.

#### **3.5.2. Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire**

(Annexe 8: Détails par individu et par dent des hypoplasies de l'émail dentaire et des abcès)

Sur 29 sujets, les dents de 12 d'entre eux ont pu être observées. Sept sujets sont atteints (soit 58,3 % des sujets observés), pour un total de 46 dents touchées sur 171 observées. Ces hypoplasies touchent préférentiellement les canines et incisives, dents supérieures et inférieures indifféremment, et majoritairement de stade 1. Il semblerait que ces inhumés aient été touchés par des stress ou carences importants, même si ce petit échantillon n'est pas représentatif de la population.

	A	I	Total
<b>nbre d'hypoplasie</b>	46	0	<b>46</b>
<b>nbre dents obs</b>	171	0	<b>171</b>
<b>total rel hypoplasie</b>	<b>26.90</b>	<b>0</b>	<b>26,9</b>

**Fig 15 :** Nombre de dents avec hypoplasie observées.

inf	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1
<b>observées</b>	0	0	0	2	2	7	7	8
<b>1 : %rel</b>	0	0	0	100	100	100	100	100
<b>2 : %rel</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3 : %rel</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>total rel</b>	0	0	0	15	15	70	54	67
<b>total rel</b>	0	0	0	0	0	45	70	80
<b>1 : %rel</b>	0	0	0	0	0	60	71	75
<b>2 : %rel</b>	0	0	0	0	0	40	29	25
<b>3 : %rel</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>observées</b>	0	0	0	0	0	5	7	8
sup	M3	M2	M1	P2	P1	C	I2	I1

**Fig. 16 :** Fréquence des hypoplasie de l'émail dentaire par dent et par stade.

### 3. 6. Les caractères discrets

(Annexe 9 et 10: Présence absence des caractères discrets crâniens et infra crâniens par sépulture. )

Les tableaux suivants recensent les pourcentages obtenus pour chaque variation anatomique crânienne et infra crânienne de la population étudiée. Le nombre d'individus porteurs correspond aux individus pour lesquels le caractère est présent. Le nombre d'individus observés indique le nombre de sujets sur lequel la partie concernée était observable.

L'intérêt de l'étude de ces caractères discrets se trouve limité au niveau global du site, du fait de l'échantillon incomplet, ils ne peuvent ainsi être comparés à d'autres populations médiévales. Mais elle peut s'avérer pertinente au sein du regroupement étudié, afin d'observer d'éventuels caractères récurrents, qui pourraient prouver la présence de liens familiaux entre les individus inhumés dans un même ensemble. (Cf. Annexe 9 et 10 pour le détail de la présence/absence des caractères discrets crâniens et infracrâniens par sépulture)

L'incisive en pelle est le caractère qui a le plus été observé. Cependant, les squelettes étant en très mauvais état de conservation, un certain nombre d'observation n'a pu être effectué.

**Fig. 17 :** Synthèse des variations anatomiques non métriques crâniennes.

	agénésie	Carabelli	I pelle	Grain de riz	S. métop.	os lambda.	os occi-mast	os epactal	os astérion
<b>fréq. abs.</b>	2	0	5	0	1	0	0	0	0
<b>nbre ind. obs.</b>	3	0	5	3	4	1	1	1	0
<b>fréq. rel.</b>	67	0	100	0	25	0	0	0	0

	m. aceta.		IFL		Oa		FSS		FAC		FAA		Po		PS		If	
	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D
<b>Nbre ind Porteur</b>	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>nbre ind. obs.</b>	1	1	5	4	1	1	1	0	1	0	1	0	5	5	6	5	4	4
<b>fréq. rel.</b>	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	FP		Fa		3T		Ef		EVL		PB		IMS		FACC		FACC2	
	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D
<b>Nbre ind Porteur</b>	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>nbre ind. obs.</b>	2	2	2	2	2	2	2	2	4	3	5	3	1	1	2	1	3	1
<b>fréq. rel.</b>	50	50	0	0	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ot		FAD		FNC		FP1		FTNC		S	AN	SBS	PCS	PPX			
	G	D	G	D	G	D	G	D										
<b>Nbre ind Porteur</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>nbre ind. obs.</b>	3	1	1	1	0	0	2	2	0	0	1	1	2	3				
<b>fréq. rel.</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				

**Fig. 18 :** Synthèse des variations anatomiques non métriques infra-crâniennes.

### 3. 7. Statures et robustesses

Des mesures ont pu être prises sur neuf individus (Annexe 11). Mais seules celles de quatre sujets ont donné des résultats pour la stature, et trois pour la robustesse. De plus, ces résultats sont à prendre avec précaution, puisqu'ils sont majoritairement tirés des mesures que d'un seul os pour chaque individu, une moyenne avec plusieurs os est plus fiable. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

**Fig. 19 :** Synthèse des statures et robustesses.

FAIT	Sexe	Stature			Robustesse
		Moyenne Générale	Moy. Générale Min	Moy. Générale Max	Moyenne
1.005	I	153.27	148.27	158.27	
1,007 A	M	171.39	165.72	174.92	21.36
1.116	M	169.74	164.91	174.57	21.30
1,124 A	M	175.18	171.04	179.32	19.32



## 4. Les pratiques funéraires

(Annexe 12 pour les détails par sépulture)

### 4. 1. Les différents types de dépôt

Nous observons une exclusivité des sépultures en fosse. Un caveau était encore en élévation, mais aucune sépulture étudiée ici ne provient de ce dernier.

Il y a 24 sépultures, mais 29 sujets. En effet, trois sépultures sont plurielles : 1.007 contient une sépulture primaire simple avec un dépôt secondaire de deux individus ; 1.061 contient une sépulture primaire simple avec une réduction de deux individus ; 1.124 contient une sépulture primaire simple avec un dépôt secondaire d'un individu.

Nous dénombrons 23 sujets en dépôt primaire, six sujets étaient en dépôt secondaire, réduit ou déplacés lors de recoupements de sépultures.

Sur les 24 sépultures, 13 fosses sont rupestres, c'est-à-dire creusée dans la roche naturelle. L'une d'elles, la sépulture 1.007, possédait une logette céphalique. Les autres sont de forme oblongue.

### 4. 2. L'orientation et position des corps

(Annexe 12)

Différentes orientations des corps sont observables, 17 sujets ont été déposés est/ouest avec la tête à l'ouest, cinq sont orientées nord/sud, tête au nord. Après étude des orientations selon la chronologie des dépôts (datation/stratigraphie), il semble qu'il y ait eu des changements à plusieurs reprises. Les sépultures les plus anciennes semblent alterner les deux orientations (au 10<sup>ème</sup> siècle, avec notamment 1.056, contemporaine de 1.104 orientée nord-sud, qui elle-même repose sur 1.116 orientée est-ouest). S'effectue ensuite un passage à l'orientation est-ouest au 11<sup>ème</sup> siècle avec 1.117. Mais au 12<sup>ème</sup> siècle, une sépulture est orientée nord-sud, il s'agit de 1.007, fosse rupestre avec logette céphalique. Il n'est pas exclue que cette fosse ait été réutilisée, et que le sujet daté ne soit pas le premier occupant (une réduction se trouvait aux pieds du sujet). Au 17<sup>ème</sup> siècle, l'orientation des corps est est-ouest (1.107 notamment).

### 4. 3. La position des membres

#### 4. 3. 1. Bloc crânio-facial

Les crânes sont majoritairement en très mauvais état. Sur les neuf sujets qui ont pu être observés, cinq ont le regard en haut, en direction du ciel, deux en direction du sud, un en direction du nord, et un à l'est. Deux sujets possédaient un coussin funéraire en matière organique (1.108, 1.007).

#### 4. 3. 2. Les membres supérieurs

La majorité des sujets repose dans la fosse avec les membres supérieurs fléchis ou semi fléchis. Pour le membre supérieur droit dix sont en position indéterminés, onze sont fléchis et un en extension ; pour le gauche, la position de onze d'entre eux est indéterminée, dix sont fléchis et un est en extension. Les mains droites sont majoritairement en position moyenne (ventre) avec sept récurrences, trois sont en position basse (bassin) et une en position haute (poitrine) ; pour les mains gauches, six sont en position moyenne, trois hautes et deux basses.

La position des membres supérieures, notamment des mains, est donc très hétérogène. Aucune pratique ne semble être régie selon la chronologie des dépôts.

### **4.3.3. Les membres inférieurs**

Les sujets sont tous déposés avec les membres inférieurs en extension. Les os des pieds de certains sujets sont restés en connexion, alors que la décomposition s'est effectuée en espace vide. Ce phénomène est probablement dû au type de linceul utilisé, qui devait enserrer les pieds, évitant ainsi la déconnexion et la dispersion des os (**Fig. 98**), à moins qu'ils n'aient également été habillés et portaient des chaussures.

### **4.4. Organisation des réductions**

Quatre dépôts secondaires ont été observés. Trois dépôts secondaires étaient placés dans une sépulture primaire (1.007, 1.061, 1.124), il peut s'agir de réductions, si la fosse était leur lieu d'inhumation originel, ou seulement de dépôts secondaires s'ils proviennent d'une autre tombe. Le quatrième est plus difficilement interprétable puisque mal conservé et en partie détruit par une autre sépulture. Il pourrait s'agir d'une fosse de vidange (1.106).

Les « réductions » étaient déposées aux pieds et sur les jambes des sujets primaires. Deux sujets sont représentés dans la réduction située aux pieds du sujet primaire de la sépulture 1.007. La réduction de la sépulture 1.061 comportait également deux sujets, la réduction de la sépulture 1.124 qu'un seul. Il n'y a aucune organisation particulière, les os sont déposés en désordre.

Il est difficile voire impossible de savoir si ces réductions appartiennent à des sujets précédemment inhumés dans ces fosses, déplacés lors de l'installation d'un nouveau corps, ou si elles proviennent simplement d'autres sépultures, perturbées lors de l'implantation d'une nouvelle fosse. Ainsi, le sujet de la sépulture 1.007 a été datée du 12<sup>ème</sup> siècle (1030 et 1210 avec une moyenne de 1160), mais s'il ne s'agit pas du premier occupant, la fosse serait alors plus ancienne.

### **4.5. Les espaces de décompositions**

L'espace de décomposition de sept sujets est inconnu. Les autres individus (15) ont exclusivement été déposés dans des contenants. Six reposaient dans un contenant rigide, probablement des cercueils comme le confirme la présence de clous et de bois. Cinq ont été placés dans des enveloppes souples. Il n'y a aucune épingle ou autre moyen d'attache, il s'agirait donc de linceuls cousus ou simplement enroulés autour du corps. Trois sujets reposaient à la fois dans une enveloppe souple et dans un contenant rigide. Aucune récurrence de pratique ne semble être en rapport avec la chronologie des dépôts, puisque si l'on croise les données, les différentes pratiques se retrouvent à chaque période. Nous notons cependant, que le linceul semble être privilégié pour les sépultures les plus anciennes, et les cercueils cloués pour les sépultures les plus récentes.

Les sujets n'ont sans doute pas été inhumés avec leur vêtement. En effet, il n'y a aucun élément en matière pérenne en relation avec des habits dans les tombes. Seule la sépulture 1.004, avec la présence d'une coquille Saint-Jacques à la taille, pourrait avoir porté cette dernière à la taille, et donc avec une ceinture ou cordon.

### **4.6. Le mobilier dans les tombes**

Très peu de mobilier a été mis au jour avec les défunts. Nous notons la présence des clous de cercueil, mais aucune attache de linceul. Quelques perles se trouvaient dans la tombe 1.004, il pourrait s'agir d'éléments de couronne mortuaire ou autre décor. Un sujet (Sp 1.104) masculin de plus de 30 ans, daté du 10<sup>ème</sup> siècle, était accompagné d'une coquille Saint-Jacques. Elle se trouvait à la taille, entre le bassin et les côtes droite. Elle pourrait

avoir été portée, éventuellement accrochée à une ceinture. Ce type d'objet accompagne couramment les pèlerins (exemple de Saint-Laurent de Grenoble, Colardelle 2008). Celle-ci peuvent provenir de l'atlantique (*Pecten maximus*), elles sont généralement liées au pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. Mais celle de notre sujet provient de la méditerranée (*Pecten glaber*), l'individu n'a donc pas forcément effectué un pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle.

La sépulture 1.107 portait une médaille et une monnaie se trouvait dans le comblement, le tout daté du 17<sup>ème</sup> siècle.

La sépulture 1.056 était accompagnée d'un vase en céramique daté du 10<sup>ème</sup> siècle.

#### 4.7. Organisation de la tombe, architecture pérenne

Peu de sépulture possède des aménagements intérieurs. Seules les sépultures 1.061, 1.104 et 1.105 possèdent des calages. Deux d'entre elles possèdent des calage avec des remplois de tuiles, sur les côtés, une troisième une pierre au niveau de la tête. Il s'agit sans doute d'un moyen pour caler les coffrages, cercueils ou simplement les corps (1.061 a été inhumé dans une enveloppe souple et un contenant rigide, 1.104 dans une enveloppe souple et 1.105 dans un contenant indéterminé).

#### 4.8. Organisation spatiale et évolution du cimetière

Les datations C14, l'étude stratigraphique ainsi que les différents éléments apportés par l'étude des pratiques funéraires indiquent que plusieurs phases d'inhumations ont eu lieu sur ce site. L'espace étudié a été utilisée dès le 10<sup>ème</sup> siècle jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle avec, semble-t-il, un abandon entre le 12<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> siècle, puisque aucun élément de cette période n'a été relevé. Un cimetière, contemporain du château adjacent, préexistait donc avant la construction de l'église. Après l'abandon au 12<sup>ème</sup> siècle, la reprise s'effectue avec la construction de l'église au 17<sup>ème</sup> siècle. Une sépulture datée de cette période se trouve en effet à l'intérieur de l'église.

Si nous nous éloignons de l'espace étudié, plus au sud se trouvaient des sépultures plus récentes, probablement du 19<sup>ème</sup> siècle, appartenant au cimetière paroissial.

Comme vu précédemment, ce site a été utilisé sur une longue période et la petite zone étudiée est très dense. Il y a de nombreux recouvrements entre sépultures. Aucun marqueur de tombe n'a été mis au jour. Ces derniers ont probablement disparu, notamment s'il s'agissait de marqueur en matière organique ou autre système éphémère. L'utilisation sur le long terme du site et la disparition des marqueurs de tombe expliquent les nombreux recouvrements entre les sépultures.

Certaines sépultures de la zone étudiées, les plus anciennes, ont été coupées à l'ouest par le mur 1021, d'orientation nord-sud, qui est probablement une fondation d'une des travées de l'église du 17<sup>ème</sup> siècle. A l'est, cet espace est tronqué, cette excavation a été créé lors de la destruction de l'église du 17<sup>ème</sup> siècle. D'autre part, une zone, entre le lot de sépultures très dense à l'ouest et les trois sépultures de l'est, est dénuée d'inhumation. Il pourrait s'agir d'une zone où se situait une des travées de l'église, d'orientation nord-sud.

Deux sépultures, dont une du 10<sup>ème</sup> siècle, ont été mises au jour à l'est de l'excavation induite par la destruction de l'église, ce qui démontre qu'il y avait donc bien une extension de l'espace funéraire plus à l'est. Une sépulture du 10<sup>ème</sup> siècle (sp 1.084, selon les données de terrain un adulte masculin de plus de 30 ans), non étudiée dans ce corpus, a été observé au niveau du collatéral sud, qui indique également une extension du cimetière au sud.

## 5. Conclusion

L'étude biologique s'est portée sur 24 sépultures pour 29 sujets, puisque certaines tombes contenaient plusieurs sujets. La conservation osseuse et la représentation des squelettes sont assez médiocres, les informations biologiques sont donc minimales. Seuls six sujets ont pu faire l'objet d'une détermination sexuelle : les inhumations sont mixtes puisqu'il y a une femme et cinq hommes. Il n'y a en revanche que des adultes. L'état sanitaire des inhumés semble classique, avec toutefois quelques indicateurs de stress biologique.

Cette étude a permis de révéler un usage funéraire du site bien avant la construction de l'église du 17<sup>ème</sup> siècle, avec la présence de sépultures dès le 10<sup>ème</sup> siècle. L'utilisation s'est poursuivie jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle, avec pendant ce laps de temps une utilisation dense, et des pratiques funéraires assez hétérogènes. En effet, nous notons l'alternance des orientations, avec des passages nord-sud à est-ouest, mais également des périodes où les deux sont en usage. Nous avons observé une exclusivité de la décomposition en espace vide, avec une prédominance du linceul pour les sépultures les plus anciennes, et du cercueil plus récemment. Les inhumations semblent ensuite avoir été abandonnées en ce lieu jusqu'à leurs reprises lors de la construction et de l'utilisation de l'église au 17<sup>ème</sup> siècle, puis du cimetière paroissial, avec des inhumations du 19<sup>ème</sup> siècle.

## Annexe III b – Catalogue des sépultures

Sabrina Charbouillot

### Sépulture 1.004 (us 1083)

**Structure:** La sépulture a été perturbée à l'est lors de la destruction de l'église. Il ne subsiste que le tiers ouest de la fosse. La fosse est creusée dans le rocher.

**Alti inf:** 301,11m NGF

**NMI:** 1

**Conservation et représentation du squelette :** Il ne subsiste plus que le crâne, extrêmement fragmenté.

**Orientation et position du corps :** le corps est orienté est ouest tête à l'ouest. Il reposait sur le dos. La tête repose sur le côté droit, « regard » face au sud.

**Taphonomie et interprétation :** Le crâne apparaît par sa face latérale gauche. La mandibule est encore en connexion étroite avec le crâne. Aucune analyse taphonomique ne peut être avancée de par la mauvaise conservation du squelette et l'absence d'une grande part de ce dernier, mais la présence de clous et de bois indique que le sujet était inhumé en **espace vide** dans un **cercueil**.

**Biologie :**

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier :** deux clous de cercueil encore en place et fragment de bois. Quelques perles, sans doute décor ou couronne funéraire.

**Datation :** médiéval

### Sépulture 1.005 (Us 1082)

**Structure:** La fosse est creusée dans le rocher. La sépulture a en partie été détruite à l'est par la destruction de l'église.

**Alti inf:** 301,24m NGF

**NMI:** 1

**Conservation et représentation du squelette :** Le squelette est incomplet et mal conservé. La moitié inférieure du corps a été très perturbé à partir des dernières vertèbres. Il n'y a pas de bassin, il ne subsiste plus que le tibia et la fibula gauche, ainsi que l'extrémité du tibia gauche qui avait lui-même été déplacé.

**Orientation et position du corps :** le sujet est orienté est ouest tête à l'ouest, regard vers le sud. Il repose sur le dos, les membres supérieurs sont semi-fléchis.

**Taphonomie et interprétation:** le crâne apparaît par sa face latérale gauche, il est en position primaire. La mandibule est en connexion et en occlusion avec le crâne. Les connexions crâne/atlas/axis sont étroites. Atlas et axis sont en vue latérale gauche, C7 en vue antéro-latérale gauche. Les vertèbres thoraciques sont connexion étroites et en vue antéro-latérale gauche. Les lombaires sont déplacées. Le thorax est mis à plat, il y a une compression. Les clavicules sont verticalisées et les scapulas sont en vue antérieure. Il y a une compression des épaules avec un effet de gouttière. L'épaule droite est « relevée » contre le menton, l'avant-bras en légèrement déplacé mais la main reposait face au sol, probablement au niveau du bassin. Le membre supérieur gauche est également fléchi, la main en vue dorsale à l'origine et probablement au niveau du ventre/dernière lombaire. Les humérus sont en vue antéro-latérale il y a un effet de parois. Les connexions des coudes sont lâches. Les os des mains sont déplacés.

Le sujet s'est décomposé en **espace vide**, dans un **cercueil étroit**, comme l'indique la présence des effets de parois et des restes du cercueil.

**Biologie :**

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : >25

**Mobilier** : le fond du cercueil était conservé, ainsi que des clous en fer.

**Datation** : sans doute 17<sup>ème</sup>/18<sup>ème</sup>, dans nef église.

**Sépulture : 1.006 (us 1107)**

**Structure** : la sépulture est très arasée. Le squelette repose directement sur le rocher. La fosse est en partie creusée dans le rocher, mais seulement visible à droite du sujet. Comme pour les sépultures précédentes, elle a été perturbée lors de la démolition de l'église.

**Alti inf** : 301,24m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est très incomplet et mal conservé. Il ne subsiste que les diaphyses fragmentées de l'avant-bras droit, quelques os de la main, des côtes, des fragments des crêtes iliaques du bassin, quelques vertèbres thoraciques et lombaires, la diaphyse du fémur gauche.

**Orientation et position du corps** : le sujet est orienté est/ouest, tête à l'ouest. Il reposait sur le dos. Son fémur gauche a été déplacé et se trouvait dans la fosse adjacente 1053. Le membre supérieur droit est en légère flexion.

**Taphonomie et interprétation** : les cinq dernières thoraciques conservées et les lombaires sont en connexion lâches et en vue antérieure, le thorax est très mal conservé, mais semble à plat. Le membre supérieur droit est très légèrement fléchi, il y a une pronation de l'avant-bras, la main reposait donc paume contre le bassin. Le fémur est déplacé. Nous possédons peu d'informations d'ordre taphonomique, mais la présence de clous de cercueil indique que le sujet a été inhumé en **espace vide** dans un **cercueil**.

**Biologie :**

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : >30 ans

**Mobilier** : clous en fer

**Datation** : médiéval

**Sépulture : 1.007 (sujet A : us 1096, sujet B et C : us 1097)**

**Structure** : il s'agit d'une fosse creusée dans le rocher, adaptée à la taille du corps avec logette céphalique, et de forme trapézoïdale au niveau du corps. La fosse semble tout de même un peu juste en longueur par rapport à la taille du sujet, il est probable que cette fosse n'ait à l'origine pas été creusée pour lui. La fosse est assez étroite au niveau des épaules, le fond est plat quoique légèrement surélevé au niveau des membres inférieurs et donc plus profonde au niveau de la tête. Elle est plus étroite au niveau des pieds. Le squelette du sujet primaire (A) repose sur le fond. Les seconds sujets (B et C) sont un dépôt secondaire, la réduction se trouve sur les tibias du sujet A.

**Alti inf** : 301,4 m NGF

**NMI** : 3 (A : sujet en position primaire ; B et C : sujets en dépôt secondaire)

**Conservation et représentation du squelette** : le sujet A est presque complet, la matière osseuse moyennement bien conservée. Il manque une partie des os des pieds. Le crâne, côtes, vertèbres, bassin et tibias sont fragmentés. Les sujets B et C sont incomplets : ils sont représentés par deux crânes, deux humérus (un droit, un gauche), deux os coxaux (droit et gauche), deux fémurs (droit et gauche), et un tibia et fibula droite.



**Orientation et position du corps du corps :** Le sujet A repose dans un axe nord-sud, la tête au nord. Les os en dépôt secondaire ont été déposés sur les tibias et moitiés distales des fémurs. Il repose sur le dos, les membres supérieurs fléchis, mains au niveau du thorax. Les membres inférieurs sont en extension.

**Taphonomie et interprétation :** le crâne est en vue antérieure, la mandibule encore en connexion, mais ouverte et en vue supérieure. Le crâne est en position secondaire, il est déconnecté de l'atlas, un repose tête en matière organique devait à l'origine le soutenir. Une petite pierre se trouvait entre la tête et la paroi nord de la fosse, il peut également s'agir d'un élément de calage. Les vertèbres sont en vue antérieure, et en connexion lâche, il y a une rupture entre T9 et T10, et les dernières vertèbres sont déplacées sur la gauche par rapport au bassin et déconnectées du sacrum. Le thorax est mis à plat, mais nous observons une compression. Les scapulas sont de chants, il y a une compression des épaules, celle ci repose en effet contre les parois latérales. Les connexion manubrium/clavicules/scapulas/humérus/ sont déplacés. Les humérus sont en vue antéro-latérale et surélevés, ils reposent en effet contre les parois. Les connexions des coudes sont déplacés. Les avant-bras sont en pronation, les main reposaient paume contre le thorax. Les os des mains se sont déplacés et ont chuté dans le volume du thorax. Le bassin est à plat. Les membres inférieurs sont en extensions, les patellas ont chutés, elles sont en dehors du volume du corps, les connexions coxo-fémorales sont étroites, celles des genoux lâches, la cheville gauche est en connexion étroite.

Le sujet s'est décomposé en espace vide, dans une enveloppe souple, un contenant en bois ne pouvant tenir dans la fosse, probablement un **linceul**.

Les os en réduction ont été placés dans la tombe après le dépôt du sujet primaire. Cependant, le laps de temps entre les deux dépôts est inconnu. Il est impossible de savoir si les os en dépôts secondaire appartenait à l'origine à cette fosse. Mais, le fait que les squelettes soient incomplets vont en faveur d'ossements provenant d'une autre tombe.

**Biologie :**

*Sexe :* A: masculin ; B et C: indéterminé

*Âge :* A: >30 ans ; B et C: adulte

**Mobilier :** aucun

**Datation :** sujet A: entre 1030 et 1210 ap. J.-C. Moyenne: 1160 ap. J.-C.

### Sépulture 1.022 (us 1182)

**Structure :** la fosse est à peine visible, mais est en partie creusée dans le rocher. Elle est coupée au sud par la fosse F 1.103, et à l'est par Sp 1.104.

**Alti inf :** 301,26m NGF

**NMI :** 1

**Conservation et représentation du squelette :** le squelette est incomplet, il ne subsiste plus que le tiers supérieur avec crâne et mandibule incomplets et fragmentés, les clavicules, l'os hyoïde, des fragments de scapulas, les vertèbres cervicales, quelques thoraciques, et quelques côtes gauches.

**Orientation et position du corps :** le corps a été déposé dans un axe nord-sud, tête au nord. Il reposait sur le fond de la fosse sur le dos.

**Taphonomie et interprétation :** le squelette est très incomplet, mais les quelques éléments présents indiquent que le cadavre s'est probablement décomposé en **espace vide** dans une **enveloppe souple**. En effet, nous notons une légère contrainte au niveau des épaules, la clavicule gauche est verticalisée, le crâne est en vue antérieure en position secondaire, il est déconnecté des cervicales, la mandibule a chuté, il y a une légère compression du thorax à gauche, les vertèbres sont en connexion lâche.

**Biologie :**

*Sexe :* indéterminé

Âge : >25 ans

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.056 (us 1106)

**Structure** : cette sépulture est la plus à l'est du corpus étudié. Elle est coupée à l'ouest et à l'est, par la pièce encaissée 1.055 et par la tranchée de fondation us 1102.

**Alti inf** : 301,47m. NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : il ne subsiste que la moitié inférieure du corps : quelques vertèbres lombaires, le sacrum et os coxal droit, incomplet et fragmenté, les deux fémurs incomplets, les deux patellas, les tibias incomplets et la fibula gauche.

**Orientation et position du corps** : Le bassin était déplacé, le sacrum se trouvait entre les membres inférieurs au niveau des genoux, ainsi que les vertèbres. Le sujet reposait sur le dos, dans un axe est-ouest, tête à l'ouest, les membres inférieurs sont en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : nous n'avons que très peu d'informations sur ce sujet. Nous avons observé la chute des patellas et la rotation du fémur gauche, mais il est probable que ces mouvements aient été causés par les perturbations lors des recouvrements de tombe. L'espace de décomposition est donc **indéterminé**.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : >30 ans

**Mobilier** : un vase en céramique a été déposé à droite du sujet, au niveau des genoux.

**Datation** : 10ème siècle ap. J.-C.

### Sépulture 1.058 (us 1120)

**Structure** : cette sépulture est à l'est du corpus étudié. Elle est coupée par F 1.060, F 1.048 et les us 1016 et 1103. Elle est quasiment détruite puisque ne reste plus qu'une partie du membre inférieur.

**Alti inf** : 301,59m. NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est très incomplet, il ne subsiste plus que les diaphyses du tibia et de la fibula droits, ainsi qu'un os du carpe gauche et deux phalanges de pied.

**Orientation et position du corps** : le sujet reposait dans un axe est-ouest tête à l'ouest, probablement sur le dos.

**Taphonomie et interprétation** : Aucune interprétation sur l'espace de décomposition ne peut être avancée faute d'éléments.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval, phase ancienne, probablement contemporaine de Sp 1.056 (10ème siècle ap. J.-C.)

**Sépulture 1.061 (sujet A:us 1178, sujet B et C : us 1179)**

**Structure:** il s'agit d'une inhumation en fosse, le creusement de cette dernière n'est pas visible, mais elle est délimitée de chaque côté au niveau des membres supérieurs par des tuiles, et une aux pieds. Le couvercle en bois est en parti conservé, avec un seul clou en surface, ainsi que sur les côtés et le fond. Elle se trouve sur la sépulture 1.104 et 1.110.

**Alti inf:** 301,18m NGF

**NMI:** 3 (un sujet (A) en dépôt primaire, deux sujets (B et C) en dépôt secondaire)

**Conservation et représentation du squelette :** la conservation osseuse du sujet A est mauvaise, mais la représentation du squelette est bonne, le squelette est complet, mais extrêmement fragmenté. Les sujets C et des, en dépôt secondaire, ne sont représentés que par des fragments de crâne de deux sujets, un radius gauche, un ulna droit, un fémur et tibia gauche. D'autres os étaient présents, mais de par la médiocrité de leur état de conservation ils n'ont pas pu être prélevés et déterminés.

**Orientation et position du corps :** le sujet A repose sur le dos, dans un axe est-ouest, tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis, la main gauche sur la poitrine à droite, et la main droite sur l'avant-bras gauche. Les membres inférieurs sont en extensions. Les os en dépôt secondaire reposent sur les membres inférieurs du sujet A, à l'intérieur de la fosse.

**Taphonomie et interprétation :** la tête est légèrement surélevée puisqu'elle repose contre la paroi creusée dans le rocher. Le crâne est en position primaire et apparaît par sa face antérieure, il est en connexion lâche avec la mandibule, et cette dernière est ouverte. L'ensemble des cervicales sont en vue antérieure, l'atlas est en connexion étroite avec le crâne, et elles sont en connexion lâche. Le reste du rachis est également en vue antérieure et en connexion lâche. Le thorax est mis à plat, mais nous observons une légère compression. Nous observons une contrainte et un effet de gouttière au niveau des épaules (scapulas de chants, clavicules verticalisées). Ces effets sont dus à l'étroitesse de la fosse, et au fait que les humérus reposent contre les tuiles, mais également probablement à un contenant contraignant. Les membres supérieurs sont fléchis. Les deux humérus sont en vue antéro-latérale. Les coudes sont en connexion étroite, les os des mains sont en connexion étroite à lâche, ils ne se sont pas déplacés et n'ont pas chuté dans le volume du corps. Le bassin est semi-ouvert. En effet, il est à plat à droite, mais contraint à gauche, alors qu'il ne repose pas contre la paroi, et il n'y a pas d'alignement avec l'effet de paroi de l'humérus. Les connexions coxo-fémorales sont étroites. Les membres inférieurs sont en extension. Les fémurs ont roulé vers l'extérieur, les connexions des genoux sont étroites, les patellas sont en place, les os des pieds sont en connexion étroite.

Les bois conservés indiquent que le sujet a été déposé dans un **contenant solide en matière organique**, toutefois, il ne semble pas que ce soit un cercueil cloué puisqu'il n'y a qu'un seul clou, qui se trouve sur le couvercle, au-dessus. Ce dernier était probablement plutôt un clou d'«ornement», ou un résidu s'il s'agit d'une planche réutilisée. Ce contenant était probablement confectionné en planches et chevillé ou ligaturé, ou simplement maintenu par les tuiles de calage. Différents éléments tels que l'effet de paroi de l'os coxal gauche, les contraintes, les connexions de certains éléments d'ordinaire labiles, indiquent que le cadavre a pu également être placé dans une **enveloppe souple** ou des vêtements.

Les os en réductions, qui appartiennent à deux individus, ont été déposés sur les membres inférieurs du sujet A, mais n'ont causé aucun mouvement sur ce dernier. Ils ont donc probablement été déposés alors que le sujet était encore «frais». ces os proviennent certainement de sépultures recoupées.

**Biologie :**

*Sexe :* A, B et C : indéterminé

*Âge :* A: > 30 ans ; B et C : adultes

*Pathologies :*

**Mobilier :** un clou, des tuiles et du bois

**Datation :** médiéval

### Sépulture 1.071 (us 1237)

**Structure** : la sépulture est incomplète, elle est coupée à l'ouest par le mur 1.021 et à l'ouest par 1.071. Il ne subsiste plus que le tiers inférieur de la fosse. La fosse n'est pas visible.

**Alti inf** : 301,54m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : la conservation et la représentation sont mauvaises, il ne subsiste plus que les tibias et fibulas et les tarse, le tout fragmenté.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos, dans un axe est ouest, tête à l'ouest. Les membres inférieurs sont en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : les tibias, fibulas et tarse sont en vue antéro-médiales. Les os des pieds semblent être en connexion étroite. Nous avons toutefois trop peu d'informations pour déduire l'espace de décomposition du cadavre.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval, plus ancien que l'église 17<sup>ème</sup>.

### Sépulture 1.104 (us 1263)

**Structure** : la fosse est en partie creusée dans le rocher. Elle coupe la sépulture 1.022 et est sur la sépulture 1.116, elle se trouve sous la sépulture 1.061 qui l'a en partie perturbée (il manque une partie du membre inférieur gauche). Elle est également légèrement coupée à l'angle nord-ouest par F 1023. Le sujet a une pierre de calage derrière la tête.

**Alti inf** : 301,25m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est incomplet et la conservation mauvaise. Il manque une partie du membre inférieur gauche (fémur, tibia et patella).

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos dans un axe nord/sud, tête au nord. Les membres supérieurs sont fléchis, les mains sur la poitrine au niveau du sternum. Les membres inférieurs sont en extension.

**Taphonomie et interprétation** : le crâne est en vue antérieure, la mandibule a chuté, leur connexion est inconnue car ils sont mal conservés. Les vertèbres sont en vue antérieure et en connexion lâche, une torsion est visible, elle pourrait être due à une malformation du rachis (scoliose/lordose). Les côtes sont mises à plat, il n'y a pas de compression. Les clavicules sont verticalisées, mais les épaules sont bien à plat. Les humérus sont en vue antérieure, les avant-bras en pronation, les mains sont sur la poitrine en vue dorsale. La connexion des coudes est étroite, les os de la main gauche sont également en connexion étroite, mais lâche pour la droite, ils ne sont pas tombés dans le volume thoracique. Le bassin est ouvert. La connexion coxo-fémorale droite est étroite. Le fémur droit est en vue antérieure, mais le tibia et la fibula ont roulé vers l'extérieur. La connexion du genou est déplacée. Les os des pieds sont par contre en connexion étroite. Les pieds sont légèrement surélevés, ils reposent contre la paroi.

Quelques éléments indiquent que l'espace de décomposition a été vide (ouverture bassin, chute mandibule et mise à plat des côtes), mais que le colmatage par le sédiment a sans doute été rapide (les os des mains et des pieds en connexion, peu de mouvement des os en dehors du volume du corps). Nous penchons donc en faveur d'une inhumation dans une **enveloppe souple**, qui aurait permis un **colmatage rapide**.

**Biologie** :

*Sexe* : masculin

*Âge* : > 30 ans

**Mobilier** : une coquille Saint Jacques méditerranéenne percée, placée au dessus de l'os coxal gauche, contre le thorax.

**Datation** : 900-920 ap. J.-C. Et 940-1020 ap. J.-C., avec une moyenne de 990 ap. J.-C.

### Sépulture 1.105 (us 1238)

**Structure** : la fosse n'était pas visible mais elle semble étroite. Elle coupe les sépultures 1.071 et 1.106. Elle est très arasée et n'est pas complète, elle est détruite au sud et au nord. Une tuile se trouvait à proximité, mais ne semble pas à sa place originelle, elle a pu servir de calage.

**Alti inf** : 301,51m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est extrêmement mal conservé, l'os est pulvérulent, et incomplet puisqu'il manque le crâne, une partie des membres supérieurs, et des membres inférieurs.

**Orientation et position du corps** : le corps repose sur le dos, dans un axe nord sud, tête au nord. Les membres supérieurs sont fléchis, et inférieurs en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : la mandibule est déplacée, elle repose en vue supérieure. Le rachis est en vue antérieure, les connexions sont étroites. Le thorax est mis à plat. Les scapulas sont mises à plat. L'humérus gauche repose le long du corps en vue antérieure, l'avant-bras est déplacé, mais des os de la main gauche reposent dans le gril costal à gauche, le membre supérieur était donc fléchi. Le radius gauche est déplacé et se trouve contre l'humérus. L'humérus droit est déplacé, et se trouve en amont du corps, au niveau de la tête. Le bassin est ouvert. Le tiers supérieur du fémur gauche est en connexion lâche avec l'os coxal et est en vue antérieure légèrement médiale. La tête du fémur droit est en connexion lâche avec l'os coxal, et en vue antérieure. Différents indices indiquent que le sujet s'est probablement décomposé en **espace vide**, mais sans que la nature du contenant soit déterminable (solide ou souple ?)

**Biologie** :

*Sexe* : féminin

*Âge* : > 30 ans

*Pathologies* :

**Mobilier** : une tuile

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.106 (us 1239)

**Structure** : il s'agit d'un dépôt secondaire. La fosse est oblongue, elle est coupée par la sépulture 1.105. La fonction originelle de cette fosse est imprécise, en effet, les os étaient extrêmement mal conservés, et seul ceux de la réduction ont été discernés, mais un sujet primaire a pu y être placé avant d'être perturbé par 1.105.

**Alti inf** : 301,54m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : les os étaient extrêmement mal conservés, au point que seul un fragment d'os coxal droit, un fragment d'ulna droit et un talus droit ont pu être prélevés.

**Orientation et position du corps** : la fosse est orienté est ouest.

**Taphonomie et interprétation** : aucune interprétation en peut réellement être avancée. Il s'agit probablement des os du sujet principal de cette sépulture qui ont été réduits lors de la perturbation de la fosse par la sépulture 1.105.

**Biologie** :

**Sexe** : indéterminé  
**Âge** : adulte  
**Mobilier** : aucun  
**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.107 (us 1256)

**Structure** : cette sépulture se trouvait sur la sépulture 1.133 (non fouillée) et coupait très légèrement la fosse de la sépulture 1.108. Le cercueil en bois de forme rectangulaire était en partie conservé sur les côtés et sous le corps, avec des clous et des épingles. Cette sépulture est coupée à la tête et au pieds.

**Alti inf** : 301,37m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est incomplet et très mal conservé. Le squelette sur le terrain était conservé à partir des épaules jusqu'aux genoux, mais après prélèvements seules les diaphyses des humérus, des avant-bras et des fémur ont été conservés, le tout très fragmenté.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos, dans un axe est-ouest tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis, mais sur les cuisses. Les membres inférieurs sont en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : La sépulture a été perturbée, mais quelques éléments nous permettent de connaître l'espace de décomposition. Les côtes sont mises à plat, le bassin est ouvert à gauche, mais une contrainte est observable à droite. Un effet de paroi est également visible sur l'humérus droit. Ces éléments, plus la présence de bois, clous et épingles de linceul indique que le sujet s'est décomposé dans un **espace vide**, dans un **linceul** et dans un **cercueil** cloué. Les épingles se situaient sur le devant du corps, longitudinalement, sur le thorax et au niveau du bassin, il s'agissait donc probablement d'un linceul fermé sur le devant du corps.

**Biologie** :

**Sexe** : indéterminés

**Âge** : > 30 ans

**Mobilier** : une monnaie se situait contre le fémur droit, au niveau de l'épiphyse distale, sur la droite. Les épingles se trouvaient sur le devant du corps, longitudinalement, sur le thorax et au niveau du bassin. La médaille se trouvait au niveau du bassin.

**Datation** : 17ème selon la monnaie et la médaille

### Sépulture 1.108 (us 1319)

**Structure** : elle est incomplète, coupée par la sépulture 1.135, sous les sépultures 1.107 et 1.104. Elle coupe la sépulture 1.125. La fosse est creusée dans le rocher. Des traces de bois du cercueil étaient encore présentes. Une partie du squelette n'a pas été fouillée puisqu'elle passait sous la sépulture 1.107 et faute de temps (membre supérieur droit).

**Alti inf** : 301,12m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est mal conservé et incomplet. Il ne reste qu'un fragment de mandibule, la diaphyse fragmentée de l'humérus gauche, la diaphyse du fémur gauche, les vertèbres, la scapula gauche, les côtes et le bassin très fragmentés. Une grande partie du squelette n'a pas pu être prélevée puisque pulvérulent.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos dans un axe est ouest tête à l'ouest.

**Taphonomie et interprétation** : Les cervicales étaient en vue antéro-supérieure, le crâne



était probablement surélevé par un coussin en matière organique. Les thoraciques étaient en vue antérieure et les lombaires antéro-supérieure. La scapula semblait être en vue latérale, et l'humérus est surélevé, les clavicules verticalisées. Le bassin est à plat. Le fémur était en vue antérieure.

Les indices taphonomiques ainsi que les restes de bois indiquent que le sujet a été inhumé dans un **espace vide**, dans un **cercueil**.

**Biologie :**

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : bois de cercueil

**Datation** : médiéval, probablement antérieur à l'église du 17<sup>ème</sup> siècle.

**Sépulture 1.109 (us 1260)**

**Structure** : la fosse coupe la sépulture 1.118. Elle est creusée dans le rocher, de forme plutôt rectangulaire à l'ouest et arrondie à l'est. Elle est assez large par rapport à la taille du corps. Des vestiges du cercueil étaient présents (bois et clous).

**Alti inf** : 301,4m NGF

**NMI** : 1 (plus un os d'immature dans le comblement de la fosse)

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est complet mais très mal conservé. Suite au démontage, certains os ont été détruits car pulvérulents (le crâne, les épiphyses, une partie des côtes, une partie des os des mains ou des pieds, les vertèbres très fragmentées)

**Orientation et position du corps** : le sujet reposait sur le dos, dans un axe est ouest, tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis, la main droite reposait sur l'avant-bras droit, la main gauche reposait sur l'os coxal droit. Les membres inférieurs sont en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : le crâne était en vue antérieure, probablement en connexion avec la mandibule, elle a par ailleurs tout de même chuté. Les vertèbres sont en vue antérieure et en connexion étroite. Le thorax est à plat. Les scapulas sont en vue antérieure mais les clavicules légèrement verticalisées. L'humérus gauche apparaît par sa face antéro-latérale, il y a un effet de paroi. La connexion du coude est lâche, l'avant-bras est en pronation, les os de la main sont en connexion lâche, il y a eu très peu de mouvement. La main repose sur l'os coxal. L'humérus droit est bien à plat en vue antérieure. La connexion du coude est lâche, l'avant-bras est en pronation. La main reposait probablement sur l'avant-bras gauche, mais elle s'est déconnecté de l'avant-bras, elle a chuté du côté médial de l'avant-bras gauche, tout en restant elle-même en connexion lâche. Le bassin est ouvert. Les membres inférieurs sont en extensions. Les fémurs, tibias, patellas et fibulas en vue antérieure. Les patellas sont en place, elles n'ont pas chuté. Les os des pieds sont en connexion étroite, le droit est en vue antérieure, le gauche en vue médiale.

Les indices taphonomiques indiquent que le sujet s'est décomposé en **espace vide**, les vestiges de bois et les clous indiquent qu'il s'agissait d'un **cercueil rectangulaire**. Mais certains éléments, tels que les patellas encore en place, les os des pieds en connexion étroite et le peu de mouvements en dehors du corps semblent indiquer que le cadavre avait également été placé dans un **linceul ou vêtement**.

**Biologie :**

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : > 30 ans.

**Mobilier** : bois et clous.

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.110 (us 1266)

**Structure** : la fosse est creusée dans le rocher. Elle se trouve sous la sépulture 1.061, elle coupe les sépultures 1.116 et probablement 1.123. Elle a été perturbée au sud au niveau des pieds, peut-être lors du diagnostic.

**Alti inf** : 301,05m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est mal conservé et incomplet. Il ne subsiste que le haut du corps avec le crâne, les clavicules, la scapula gauche, les côtes, les vertèbres, l'os coxal gauche et le sacrum et la moitié proximale du fémur gauche. Le tout est extrêmement mal conservé et fragmenté suite au démontage.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos dans un axe nord-sud tête au nord.

**Taphonomie et interprétation** : Le crâne était en vue antérieure, les vertèbres également, les clavicules étaient verticalisées, la scapula à plat, l'os coxal gauche semblait également être à plat. Ces éléments pourraient aller en faveur d'une décomposition en espace vide, mais les indices sont trop faibles pour en être certain.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.115 (us 1269)

**Structure** : le sujet repose sur le rocher. La sépulture est coupée à l'ouest par le mur 1.021, par la sépulture 1.104 à l'est, et par la sépulture 1.117 au nord.

**Alti inf** : 301,29m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est pulvérulent. Il ne subsistait que les dernières côtes, les vertèbres thoraciques et lombaires, l'humérus droit, la main droite, l'avant-bras droit, le bassin et la moitié proximale du fémur droit.

**Orientation et position du corps** : le sujet reposait sur le dos, dans un axe nord-sud, tête au nord. Le membre supérieur droit est fléchi, la main sur le ventre.

**Taphonomie et interprétation** : les vertèbres sont en vue antérieure, les côtes sont à plat et le bassin est probablement ouvert. Il y a trop peu d'informations pour pouvoir estimer l'espace de décomposition.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : plus ancien que l'église du 17<sup>ème</sup> siècle.

### Sépulture 1.116 (us 1272)

**Structure** : la sépulture n'a pas pu être fouillée entièrement. Elle reposait en partie sous la sépulture 1.104 (crâne mandibule). La fosse est creusée dans le rocher. Elle est coupée par la sépulture 1.123 au sud, et 1.110 à l'est, elle se trouve en partie sous la sépulture 1.061.

**Alti inf** : 301,06m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est mal conservé et incomplet.

Il manque le crâne la mandibule, les vertèbres cervicales, une partie des os des mains, l'os coxal droit, le sacrum, le membre inférieur droit, la patella, tibia, fibula et pied gauche.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos, dans un axe est-ouest tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis, les membres inférieurs étaient en extension.

**Taphonomie et interprétation** : les vertèbres sont en vue antérieure et en connexion lâche. Les côtes sont mises à plat. Les clavicules sont verticalisées, les scapulas en vue antéro-latérale, il y a une légère contrainte au niveau des épaules. Les humérus sont en vue latérale, le droit repose contre la paroi, mais il y a un effet de paroi à gauche. Les coudes sont en connexion étroite. Les os des mains sont déplacés dans le volume du thorax. L'os coxal gauche est à plat.

Les différents indices indiquent que le sujet s'est décomposé en **espace vide**. Il s'agirait plutôt d'une **enveloppe souple**, puisqu'un cercueil ne tiendrait probablement pas dans la fosse qui est très étroite et proche du corps.

**Biologie** :

*Sexe* : masculin

*Âge* : >30 ans

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval (antérieur à la sépulture 1.104 daté du 10<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.)

### Sépulture 1.117 (us 1275)

**Structure** : la fosse est creusée dans le rocher. Elle est coupée à l'ouest par le mur 1.021, repose sous la sépulture 1.104. Elle coupe la sépulture 1.115 au sud.

**Alti inf** : 301,20m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est très incomplet, il ne reste que quelques fragments des membres inférieurs, les 2/3 distaux de l'humérus gauche, la clavicule gauche, des fragments de l'avant-bras gauche, quelques os de la main droite, les têtes des deux fémurs, la patella gauche, les diaphyses des tibia et fibula droit, le 3<sup>ème</sup> mtt gauche.

**Orientation et position du corps** : le corps reposait sur un axe est-ouest tête à l'ouest, probablement sur le dos.

**Taphonomie et interprétation** : le squelette était très perturbé nous n'avons aucun indice d'ordre taphonomique pour estimer l'espace de décomposition.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : > 25 ans

**Mobilier** : quelques clous et céramiques dans le comblement, pas forcément associés à la sépulture.

**Datation** : 1020 et 1160, moyenne 1030 ap. J.-C.

### Sépulture 1.118 (us 1278)

**Structure** : la fosse est creusée dans le rocher. Elle est sous et coupée par la sépulture 1.109. La fosse est légèrement désaxée par rapport à la sépulture supérieure, plutôt nord-ouest/sud-est. Il ne reste plus que le quart sud-est de la fosse.

**Alti inf** : 301,41m NGF

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : il ne reste plus que les diaphyses des tibias et fibulas ainsi que les os du tarse.

**Orientation et position du corps** : le corps était orienté est/ouest tête à l'ouest, il reposait sur le dos.

**Taphonomie et interprétation** : nous n'avons aucun élément permettant de déterminer l'espace de décomposition du corps.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.123 (us1286)

**Structure** : la fosse est en partie creusée dans le rocher. Elle repose sur le sujet de la sépulture 1.124 et sur la sépulture 1.116. elle est coupée à l'ouest, probablement par sp 1.110, mais c'est incertain puisque cette dernière est aussi coupée au sud.

**Alti inf** : 301,07m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : la matière osseuse est pulvérulente et le squelette incomplet. Il manque une partie des membres inférieurs, coupé au niveau des genoux, l'humérus et la main droite. Le reste du corps est présent mais seuls des fragments du crâne, du sacrum et des fémurs ont pu être prélevés. Du bois était conservé sous et sur le squelette.

**Orientation et position du corps** : le corps est orienté est ouest tête à l'ouest. Il repose sur le dos. Il a une position assez atypique puisque les fémurs ne sont pas dans l'axe du reste du corps, mais légèrement désaxé vers la gauche, et le membre supérieur gauche est très éloigné du tronc.

**Taphonomie et interprétation** : la tête est surélevée, elle repose contre la paroi ouest de la fosse. La connexion crâne/atlas est étroite. La mandibule s'est déconnecté du crâne, et s'est déplacé en avant. Les cervicales sont en vue antéro-supérieure pour les premières, C7 est en vue antérieure ainsi que le reste du rachis. Les clavicules semblent verticalisées. Le membre supérieur gauche est fléchi, la main sur l'os coxal gauche. Il est très éloigné du tronc. Le bassin est ouvert. Les fémurs sont en vue antérieure.

Les indices taphonomiques ainsi que les traces de bois indiquent que le sujet s'est décomposé en **espace vide**, dans un **coffrage ou cercueil en bois mais non cloué**. Ce contenant devait être assez large puisque le corps n'est pas à l'étroit.

**Biologie** :

*Sexe* : masculin

*Âge* : > 30 ans

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.124 (us 1289)

**Structure** : la fosse est creusée dans le rocher. La sépulture repose sous la sépulture 1.113. Des os en dépôt secondaire se trouvaient dans de la fosse, au niveau des pieds du sujet en position primaire et sur les côtés.

**Alti inf** : 301,25m NGF.

**NMI** : 2 (A sujet primaire, B : sujet en dépôt secondaire)

**Conservation et représentation du squelette** : sujet A : l'état de l'os est moyen et le sujet incomplet. Il manque une partie du membre supérieur gauche et la main droite. Le crâne, les côtes le bassin et les vertèbres sont très fragmentés. Le sujet B est représenté par les humérus incomplets, et la diaphyse du fémur gauche.

**Orientation et position du corps** : le sujet est orienté est ouest , tête à l'ouest. Il repose sur le dos, le membre supérieur droit fléchi, les membres inférieurs en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : le crâne est en vue latérale droite, il est en connexion étroite avec l'atlas. Les vertèbres cervicales sont en vue antéro-latérale puis antérieure pour les dernières. Le reste du rachis est en vue antérieure et en connexion étroite. Le thorax est mis à plat. Il y a une compression des épaules à droite. La clavicule est verticalisée, la scapula de chant et l'humérus en vue postéro-latérale. L'avant-bras est en pronation, la main reposait au-dessus de la hanche gauche mais n'est pas conservée. La connexion du coude est lâche. La main gauche est par contre conservée et elle repose entre l'humérus et les côtes droites. Nous notons une contrainte sur le bassin à droite et légèrement à gauche. Les membres inférieurs sont en extensions, en vue antérieure, légèrement antéro-médial pour le tibia gauche. Les patellas sont en connexions avec les fémurs. Les pieds se sont déconnectés mais sont restés en amas dans le volume initial.

Certains indices indiquent que le sujet s'est décomposé en **espace vide**, mais il y a très peu de mouvements. Le sujet pourrait avoir été placé dans un **linceul** ayant permis certains mouvements tout en bloquant d'autres os. Le colmatage a également pu être rapide.

**Biologie** :

*Sexe* : masculin

*Âge* : > 30 ans

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval.

### Sépulture 1.125 (us 1320)

**Structure** : la fosse est creusée dans le rocher. Elle a été coupée par la sépulture 1.108 à l'est, et 1.135 au sud. Elle se trouvait sous les sépultures 1.107 et 1.104. Du bois était conservé sur le squelette.

**Alti inf** : 301,18m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : le squelette est incomplet et très mal conservé. Il ne subsiste plus que la partie supérieure et gauche du corps, ainsi que le fémur gauche et des fragments du bassin.

**Orientation et position du corps** : le sujet repose sur le dos dans un axe est ouest, tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis, mains sur les abdominaux. Les membres inférieurs sont en extensions.

**Taphonomie et interprétation** : la mandibule a chuté, il y a une légère contrainte au niveau des épaules, l'humérus gauche est en vue antéro-latérale, le coude gauche est en connexion lâche, le bassin est ouvert. Le sujet s'est décomposé en espace vide, les restes de bois indiquent qu'il s'agissait d'un contenant en bois mais non cloué.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval

### Sépulture 1.135

**Structure** : cette sépulture n'a pas été entièrement fouillée. Elle se situe sur la sépulture 1.125 et sous 1.107.

**Alti inf** : 301,25m NGF.

**NMI** : 1

**Conservation et représentation du squelette** : incomplet et très mal conservé. Seul le membre supérieur gauche a été prélevé.

**Orientation et position du corps** : le sujet reposait sur le dos dans un axe est ouest tête à l'ouest. Le membre supérieur gauche est fléchi.

**Taphonomie et interprétation** : aucune interprétation sur l'espace de décomposition du corps n'est possible.

**Biologie** :

*Sexe* : indéterminé

*Âge* : adulte

**Mobilier** : aucun

**Datation** : médiéval



## Annexe IV – Le petit mobilier

Agata Poirot

La majorité des petits objets découverts sur la fouille de Chaponost provient du contexte funéraire et il s'agit, presque exclusivement, de chapelets qui appartiennent à la catégorie des objets de dévotion. Ainsi, six sépultures ont livrés des fragments de chapelets qui correspondent à 15 numéros d'enregistrements. Dans ce décompte, il est plus adéquat de parler d'enregistrements que d'objets car certains d'entre eux sont en fait des lots d'objets. Un seul élément de parure et un seul accessoire de vêtement ont été mis au jour, le premier en contexte funéraire et le second dans des remblais.

Le chapelet et le rosaire ont tous les deux la même fonction d'objet de prière, la seule différence étant la manière d'enfiler les grains. Alors que sur un chapelet, les grains sont enfilés sur les maillons individuels lorsqu'il s'agit des montures métalliques ou séparés par des boucles dans le cas des cordons, dans un rosaire, les grains sont enfilés à la suite sans séparation. Un dizénier ou un dizain est une sorte de chapelet constitué de seulement dix grains (Berthod, Hardouin-Fugier 2006).

À Chaponost, les fragments de chapelets, mis au jour intégralement dans le contexte des sépultures, sont tous différents, et mettent ainsi en évidence des variantes de fabrication (**Fig. 101**). La faible quantité de perles dans certaines tombes pourrait indiquer, que dans certains cas, ce sont plutôt des dizéniers qui ont été découverts sur la fouille.

Le chapelet de la sépulture 1004 (n°14, 18, 19, 21) est confectionné avec des perles de rocaïlle en verre. Les perles de rocaïlle, fabriquées dans de nombreux pays et souvent utilisées afin de cacher le fil de montage, sont de toutes petites perles de verre, de métal ou de cristal (Stampfler 2011, p.108). Dans le cas de la sépulture 1004, les traces de la monture sont présentes à l'intérieur des perles et c'est le seul exemple de monture en fer sur le site. La dépouille portait également un anneau en argent (n°1) et c'est le seul élément de parure découvert à Chaponost. Il pourrait éventuellement s'agir d'une alliance.

Dans la même sépulture, une perle en os (n°41) semble avoir été redéposée. Des perles segmentées identiques, composées par un cylindre concave et un embout circulaire, avaient été découvertes à Villefranche-sur-Saône en contexte funéraire et datées des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Poirot 2008, n°29).

La sépulture 1113 a livré des fragments de chapelet (n°74) dont la monture, en alliage à base de cuivre, supportait des perles en pâte de verre bleue. Ces perles ressemblent à des perles appelées «padre». Au 17<sup>e</sup> siècle, des perles de ce type étaient vendues par les négociants espagnols, tout particulièrement dans le Nouveau Monde. La production de ces perles, à l'origine vénitienne, a été attribuée aux Espagnols, mais ils n'en étaient peut-être que les revendeurs (Sherr Dubin 1987, p. 114).

Deux autres des perles mises au jour dans la sépulture 1113, sont en os (n°75); elles pouvaient être intercalées entre les dizaines ou provenir d'un autre chapelet.

Le collier du chapelet de la sépulture 1107 est constitué de perles en pâte de verre identiques (n°52, 53, 54, 55) sauf une blanche (n°56) et qui, comme dans le cas précédent pouvait séparer les dizaines. En revanche, la perle de rocaïlle (n°57) semble trop petite pour faire partie du même chapelet. Les quatre premières perles sont des perles ocellées, c'est-à-dire fabriquées avec un œil en goutte simple (ici de couleur bleue) et un anneau de verre incrusté (ici de couleur blanche). La production de ce type de perles est très ancienne et présente sur tous les continents, car elle est liée aux croyances du mauvais œil qui semblent universelles. En Europe, les perles ocellées sont fabriquées entre le 5<sup>e</sup> siècle avant et le 5<sup>e</sup> siècle après

J.-C. ; leur fabrication semble s'interrompre durant tout le Moyen Age, pour réapparaître au 20<sup>e</sup> siècle. En revanche, dans le Monde Arabe, la production reste ininterrompue durant toutes les périodes historiques (Sherr Dubin 1987, p. 307-312). La signification symbolique de ces perles, qui semblent importées depuis l'Afrique septentrionale, ne devait pas être connue pour qu'elles aient pu être employées dans un objet de prière chrétien.

A ce chapelet s'ajoute une médaille (n° 49). La médaille religieuse est l'objet de dévotion le plus répandu dans le monde chrétien. Ses attributions et ses fonctions sont multiples, elle peut être commémorative ou miraculeuse, un objet de dévotion seul ou faisant partie d'un autre, un souvenir de pèlerinage, un bijou et même un petit reliquaire lorsqu'elle s'ouvre. Généralement, les médailles se portent en pendentif, autour du cou. Il est fréquent, de trouver, dans les sépultures, des médailles dans les mains ou près des hanches, mais seulement lorsqu'elles accompagnent des chapelets ou des dizains comme c'est le cas pour la sépulture 1113.

La médaille n° 49 comporte sur l'avvers la représentation d'un saint, auréolé, tenant dans sa main gauche un bouquet de fleurs de lys et dans sa main droite une croix ; elle est frappée par quatre lettres, deux de chaque côté : à gauche les lettres SA et à droite, les lettres DO ; un examen au microscope révèle l'existence d'une possible étoile au-dessus de l'auréole. Sur le revers, un personnage, sans qu'il soit possible de savoir s'il est féminin ou masculin, tient dans ses bras l'Enfant-Jésus qui semble être debout (**Fig. 101**). Cette médaille, a vraisemblablement été frappée à l'effigie de saint Dominique de Guzman.

Saint Dominique-de-Guzman (1170 – 1221), canonisé en 1234 fut le fondateur des Frères prêcheurs et a donné son nom à l'ordre des Dominicains. Il est souvent représenté avec une étoile au-dessus de la tête et des lys à la main (Berthod, Hardouin-Fugier 1999, p.127). Un autre saint est souvent représenté avec des lys à la main ou sous ses pieds : il s'agit de saint Antoine-de-Padoue (vers 1195 – 1231), canonisé en 1232 et docteur de l'Eglise en 1946, qui fut un frère mineur et un missionnaire en Afrique du Nord. Saint Antoine est figuré également avec l'Enfant-Jésus qu'il porte sur le bras ou qui reste debout sur un livre ouvert ou fermé (Berthod, Hardouin-Fugier 1999, p.73-74), ce qui pourrait éventuellement correspondre au revers de la médaille n°49. Toutefois, les autres éléments de cette médaille pencheraient plutôt pour saint Dominique et notamment les initiales reproduites. En effet, «SA» sont, selon toute vraisemblance, les deux premières lettres du mot «saint», car s'il s'agissait de saint Antoine, un point séparerait les deux caractères ; quant à la syllabe «DO», elle semble plus correspondre au substantif de «Dominique» que «Padoue». De plus, l'étoile au-dessus de l'auréole est un élément supplémentaire en faveur de saint Dominique.

Cette médaille accompagnait le chapelet ou constituait son pendentif. Tous les saints n'ont pas de chapelets réalisés en leur honneur, cependant, c'est le cas aussi bien pour saint Antoine que pour saint Dominique. En effet, il existe un chapelet, de 39 grains, de saint Antoine-de-Padoue, mais dont le revers de la médaille illustre, en général, saint François d'Assise (Stampfler 2011, p.225) et un chapelet, de 59 grains, des sœurs Dominicaines, dont il émane la congrégation de Saint-Rosaire, portant une médaille avec la représentation de saint Dominique (Stampfler 2011, p.266).

Il est difficile de dater précisément ce chapelet, à cause de l'étendue chronologique de fabrication des perles ocellées ; quant à la médaille, elle n'a pu être frappée qu'à partir de l'année 1234, date de la canonisation de saint Dominique.

La sépulture 1216 a livré des fragments de chapelet (n°47, 48) dont la monture était en alliage à base de cuivre et les perles, en os, dont 11 sont en os teinté de couleur rouge et une, sans couleur, est une perle torsadée.

Le chapelet de la sépulture 1098 (n°72) est constitué d'une vingtaine de perles en bois enfilées sur des montures métallique en alliage à base de cuivre et d'une dizaine de maillons sans grains. Cinq ressorts témoignent de la séparation entre les dizaines. Ce chapelet com-

prend un pendentif qui est une petite croix avec la représentation de Jésus crucifié sur une des faces. Un petit fragment de médaille illisible accompagne le chapelet.

Dans la sépulture 1097, un fragment de chapelet (n°71) constitué par une monture en alliage à base de cuivre mais sans grains a été mise au jour. La monture comprend environ 31 maillons mal conservés.

Hormis le chapelet de la sépulture 1107, les autres présentent les mêmes caractéristiques que les chapelets découverts à Villefranche et datés de l'époque moderne (Poirot 2008).

A ces chapelets, s'ajoutent quelques perles découvertes en contexte redéposé. Ainsi, le comblement de la sépulture 1067 a livré une perle en verre (n°70) et celui de la sépulture 1101, les restes très fragmentés d'une ou de plusieurs perles en os (n°73). Les remblais modernes (us 1190), ont également fourni une perle en verre (n°76).

Le seul objet de la catégorie des accessoires de vêtement, a été mis au jour hors contexte de sépulture (remblais us 1019). Il s'agit d'un bouton à bride en alliage à base de cuivre (n°78). Ce type de bouton est caractéristique de l'époque moderne voire contemporaine (Poirot 1992, p.156-157).

Un objet semble se trouver en dehors de tout le contexte de la fouille : c'est une cuillère à fard antique, découverte dans un remblai moderne (us 1019, n°78). C'est un objet à manche circulaire, portant une moulure arrondie à l'extrémité et dont il manque juste la terminaison ; le cuilleron ovale est en forme de goutte d'eau (**Fig. 26**). L'ensemble a été façonné dans une seule pièce. Ce type de cuillère est connu à l'époque gallo-romaine sous le nom de *ligua*, et sa fonction, pour les toutes petites pièces, laisse à penser aux objets servant pour le maquillage ou la parfumerie. La fabrication de ces objets s'étend sur toute la période antique (Béal 1983, p. 241 – 243, 245 – 253 ; La tableterie gallo-romaine et médiévale 1996, p. 89 – 91 ; Schenk 2008, p. 41, 54).

L'identification n'a pas pu être établie pour un seul objet (n°79), découvert également dans des remblais (us 1317).

Les objets découverts à Chaponost proviennent, majoritairement, des sépultures ; de ce fait, ils sont pour la plupart, liés au contexte funéraire. Les objets de piété et notamment les chapelets sont les mieux représentés. A l'opposé, on constate la-quasi absence de mobilier de parure et d'accessoires de vêtements. Hormis une cuillère à fard antique et un chapelet, qui a pu être fabriqué depuis la fin du 13<sup>e</sup> siècle (sépulture 1107), les objets découverts sur la fouille datent de l'époque moderne.

## Annexe V – Analyse Carbone 14



*Consistent Accuracy . . .  
... Delivered On-time*

Beta Analytic Inc.  
4985 SW 74 Court  
Miami, Florida 33155 USA  
Tel: 305 667 5167  
Fax: 305 663 0964  
Beta@radiocarbon.com  
www.radiocarbon.com

**Darden Hood**  
President  
**Ronald Hatfield**  
**Christopher Patrick**  
Deputy Directors

December 18, 2013

Dr. Josselin Derbier  
Archeodunum SAS  
500 rue Juliette Recamier  
Chaponnay, F-69970  
France

RE: Radiocarbon Dating Result For Sample CHAFOCH\_1084

Dear Dr. Derbier:

Enclosed is the radiocarbon dating result for one sample recently sent to us. It provided plenty of carbon for an accurate measurement and the analysis proceeded normally. The report sheet contains the method used, material type, and applied pretreatments and, where applicable, the two-sigma calendar calibration range.

All results (excluding some inappropriate material types) which are less than about 42,000 years BP and more than about ~250 BP include a calendar calibration page (also digitally available in Windows metafile (.wmf) format upon request). Calibration is calculated using the newest (2009) calibration database with references quoted on the bottom of the page. Multiple probability ranges may appear in some cases, due to short-term variations in the atmospheric <sup>14</sup>C contents at certain time periods. Examining the calibration graph will help you understand this phenomenon. Don't hesitate to contact us if you have questions about calibration.

We analyzed this sample on a sole priority basis. No students or intern researchers who would necessarily be distracted with other obligations and priorities were used in the analysis. We analyzed it with the combined attention of our entire professional staff.

Our invoice has been sent separately. Thank you for your prior efforts in arranging payment. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Digital signature on file

	<b>BETA ANALYTIC INC.</b>	4985 S.W. 74 COURT MIAMI, FLORIDA, USA 33155 PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964 beta@radiocarbon.com
	DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD	

## REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Josselin Derbier

Report Date: 12/18/2013

Archeodunum SAS

Material Received: 12/10/2013

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	13C/12C Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 367215 SAMPLE : CHAFOCH_1084 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1020 to 1160 (Cal BP 930 to 790)	850 +/- 30 BP	-18.8 o/oo	950 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the 14C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby 14C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured 13C/12C ratios (delta 13C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta 13C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta 13C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "F". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-18.8:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-367215**

Conventional radiocarbon age: **950±30 BP**

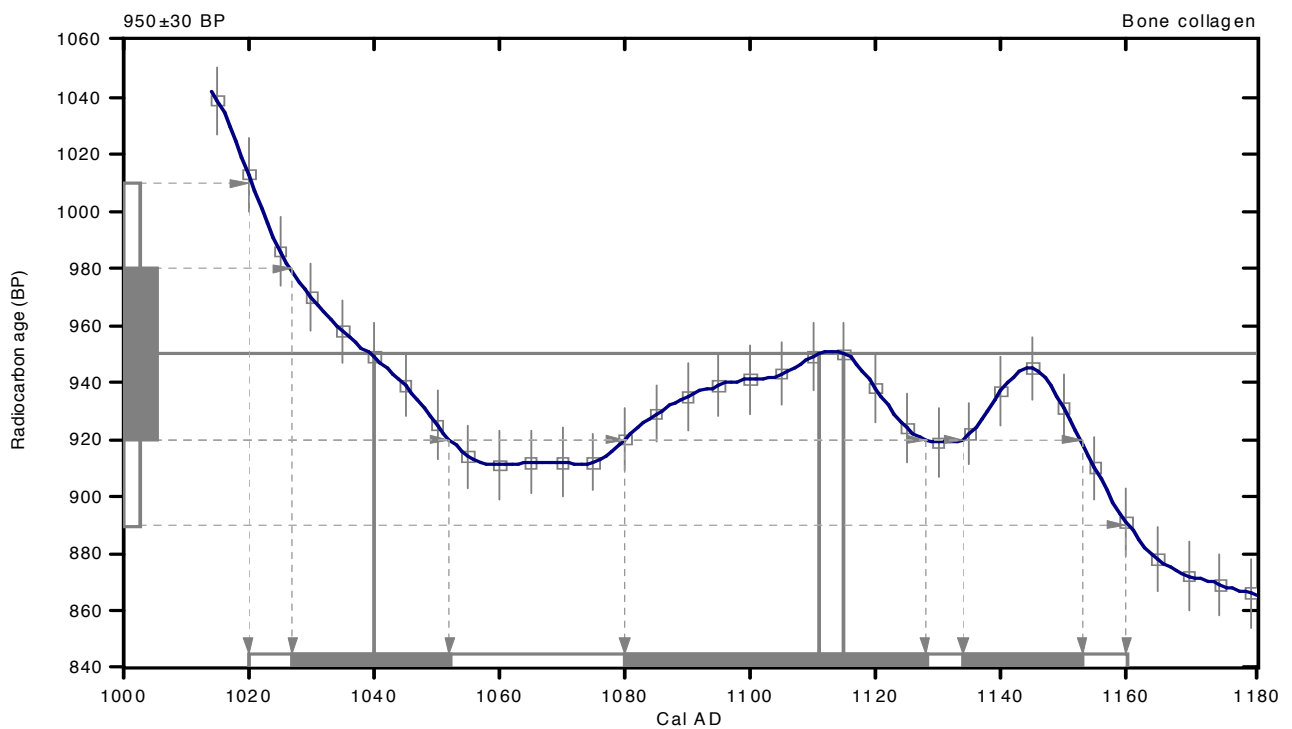
**2 Sigma calibrated result: Cal AD 1020 to 1160 (Cal BP 930 to 790)  
(95% probability)**

Intercept data

Intercepts of radiocarbon age

with calibration curve: Cal AD 1040 (Cal BP 910) and  
Cal AD 1110 (Cal BP 840) and  
Cal AD 1120 (Cal BP 840)

1 Sigma calibrated results: Cal AD 1030 to 1050 (Cal BP 920 to 900) and  
(68% probability) Cal AD 1080 to 1130 (Cal BP 870 to 820) and  
Cal AD 1130 to 1150 (Cal BP 820 to 800)



References:

*Database used*

*INTCAL09*

*References to INTCAL09 database*

*Heaton, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, Radiocarbon 35(1):1-244, Oeschger, et al., 1975, Tellus 27:168-192*

*Mathematics used for calibration scenario*

*A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates*

*Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322*

### Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com





*Consistent Accuracy . . .  
... Delivered On-time*

Beta Analytic Inc.  
4985 SW 74 Court  
Miami, Florida 33155 USA  
Tel: 305 667 5167  
Fax: 305 663 0964  
Beta@radiocarbon.com  
www.radiocarbon.com

**Darden Hood**  
President  
**Ronald Hatfield**  
**Christopher Patrick**  
Deputy Directors

December 23, 2013

Dr. Josselin Derbier  
Archeodunum SAS  
500 rue Juliette Recamier  
Chaponnay, F-69970  
France

RE: Radiocarbon Dating Results For Samples CHAFOCH\_1007, CHAFOCH\_1104, CHAFOCH\_1117

Dear Dr. Derbier:

Enclosed are the radiocarbon dating results for three samples recently sent to us. They each provided plenty of carbon for accurate measurements and all the analyses proceeded normally. The report sheet contains the dating result, method used, material type, applied pretreatment and two-sigma calendar calibration result (where applicable) for each sample.

All results (excluding some inappropriate material types) which are less than about 42,000 years BP and more than about ~250 BP include a calendar calibration page (also digitally available in Windows metafile (.wmf) format upon request). Calibration is calculated using the newest (2009) calibration database with references quoted on the bottom of the page. Multiple probability ranges may appear in some cases, due to short-term variations in the atmospheric <sup>14</sup>C contents at certain time periods. Examining the calibration graph will help you understand this phenomenon. Don't hesitate to contact us if you have questions about calibration.

We analyzed these samples on a sole priority basis. No students or intern researchers who would necessarily be distracted with other obligations and priorities were used in the analyses. We analyzed them with the combined attention of our entire professional staff.

Our invoice has been sent separately. Thank you for your prior efforts in arranging payment. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Digital signature on file



**BETA ANALYTIC INC.**  
 DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT  
 MIAMI, FLORIDA, USA 33155  
 PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964  
 beta@radiocarbon.com

## REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Josselin Derbier

Report Date: 12/23/2013

Archeodunum SAS

Material Received: 12/10/2013

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	<sup>13</sup> C/ <sup>12</sup> C Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 367214 SAMPLE : CHAFOCH_1007 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1030 to 1210 (Cal BP 920 to 740)	810 +/- 30 BP	-19.2 o/oo	910 +/- 30 BP
Beta - 367216 SAMPLE : CHAFOCH_1104 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 900 to 920 (Cal BP 1050 to 1030) AND Cal AD 940 to 1020 (Cal BP 1010 to 930)	950 +/- 30 BP	-18.5 o/oo	1060 +/- 30 BP
Beta - 367217 SAMPLE : CHAFOCH_1117 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1020 to 1160 (Cal BP 930 to 790)	860 +/- 30 BP	-18.6 o/oo	960 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the <sup>14</sup>C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby <sup>14</sup>C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured <sup>13</sup>C/<sup>12</sup>C ratios (delta <sup>13</sup>C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta <sup>13</sup>C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta <sup>13</sup>C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "†". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-19.2:lab. mult=1)

**Laboratory number: Beta-367214**

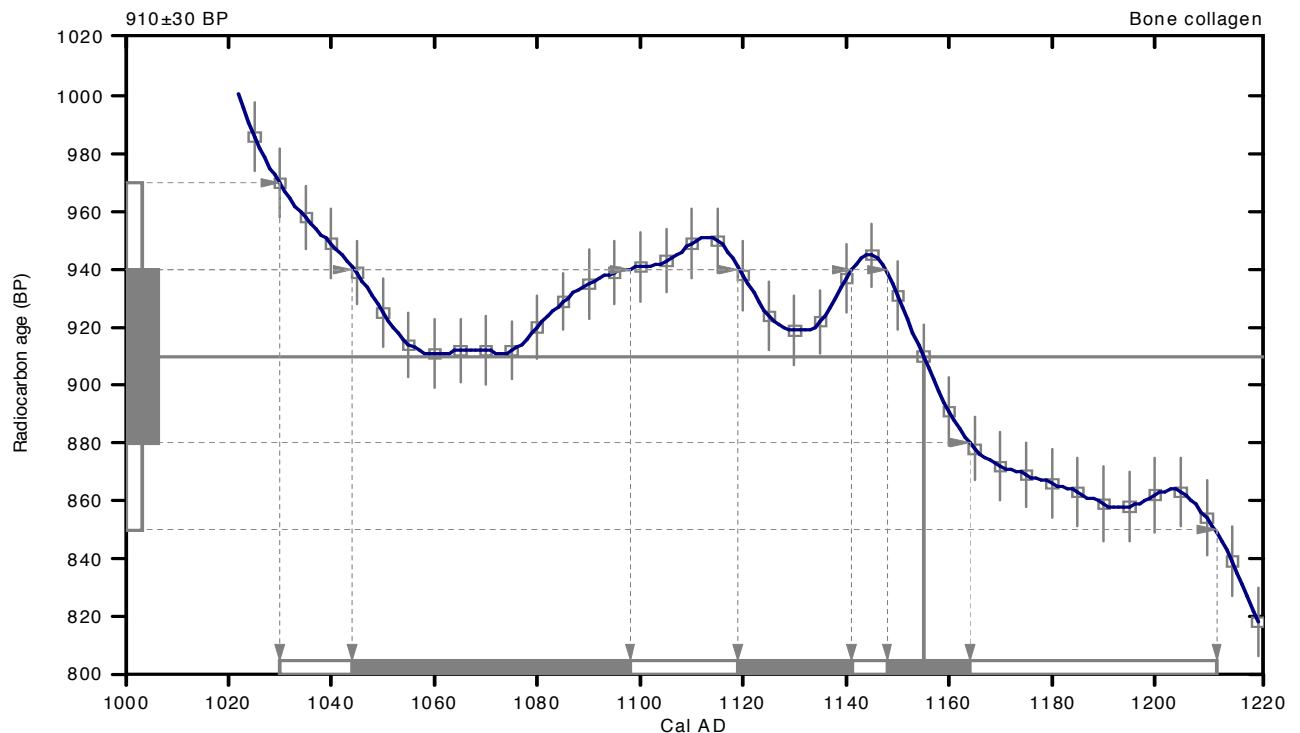
**Conventional radiocarbon age: 910±30 BP**

**2 Sigma calibrated result: Cal AD 1030 to 1210 (Cal BP 920 to 740)  
(95% probability)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 1160 (Cal BP 800)

1 Sigma calibrated results: Cal AD 1040 to 1100 (Cal BP 910 to 850) and  
Cal AD 1120 to 1140 (Cal BP 830 to 810) and  
Cal AD 1150 to 1160 (Cal BP 800 to 790)



### References:

#### Database used

INTCAL09

#### References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

#### Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-18.5:lab. mult=1)

**Laboratory number: Beta-367216**

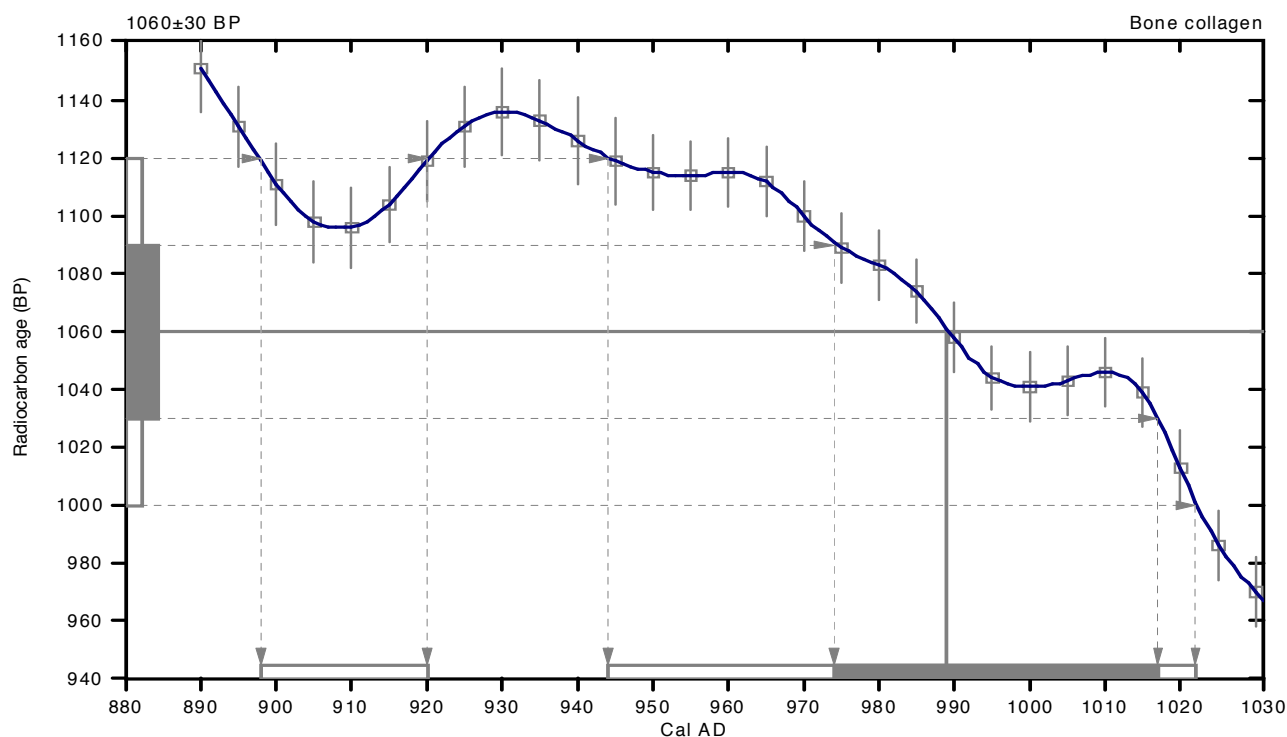
**Conventional radiocarbon age: 1060±30 BP**

**2 Sigma calibrated results: Cal AD 900 to 920 (Cal BP 1050 to 1030) and  
(95% probability) Cal AD 940 to 1020 (Cal BP 1010 to 930)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 990 (Cal BP 960)

1 Sigma calibrated result: Cal AD 970 to 1020 (Cal BP 980 to 930)  
(68% probability)



### References:

#### Database used

INTCAL09

#### References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

#### Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-18.6;lab. mult=1)

**Laboratory number: Beta-367217**

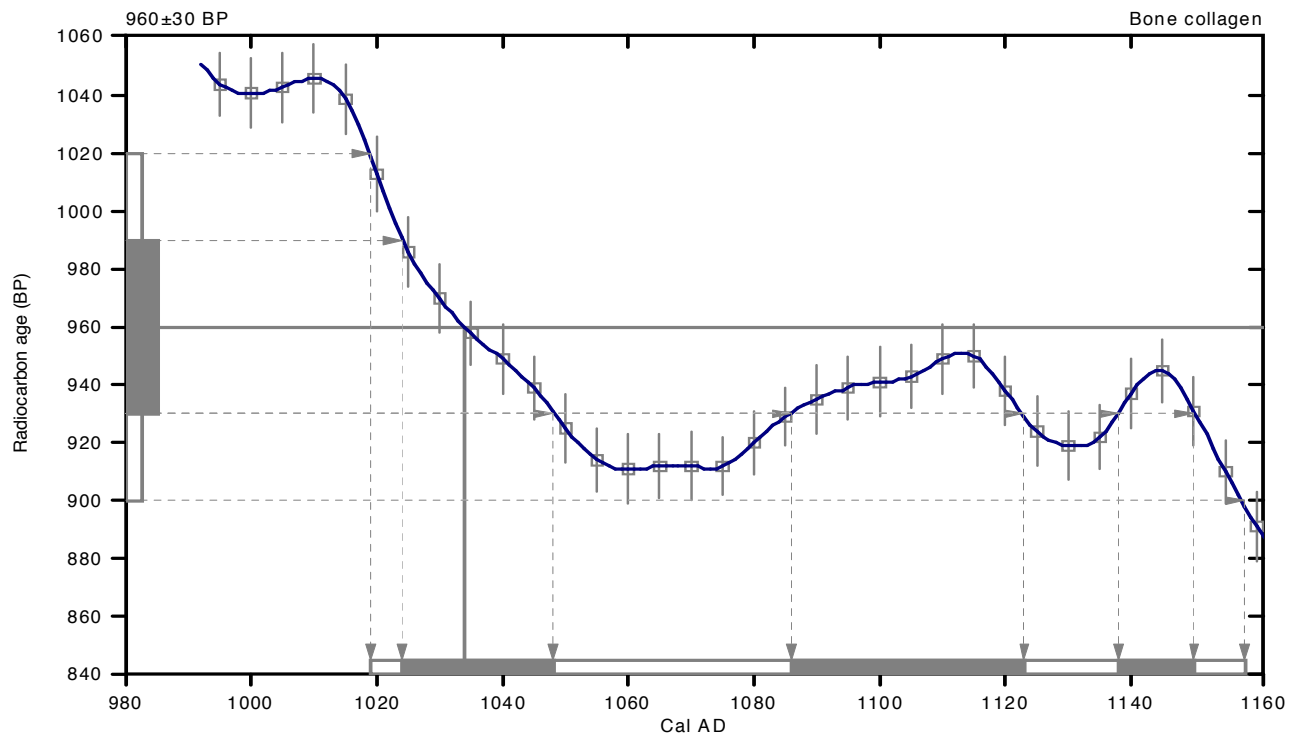
**Conventional radiocarbon age: 960±30 BP**

**2 Sigma calibrated result: Cal AD 1020 to 1160 (Cal BP 930 to 790)  
(95% probability)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 1030 (Cal BP 920)

1 Sigma calibrated results: Cal AD 1020 to 1050 (Cal BP 930 to 900) and  
Cal AD 1090 to 1120 (Cal BP 860 to 830) and  
Cal AD 1140 to 1150 (Cal BP 810 to 800)



### References:

#### Database used

INTCAL09

#### References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

#### Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

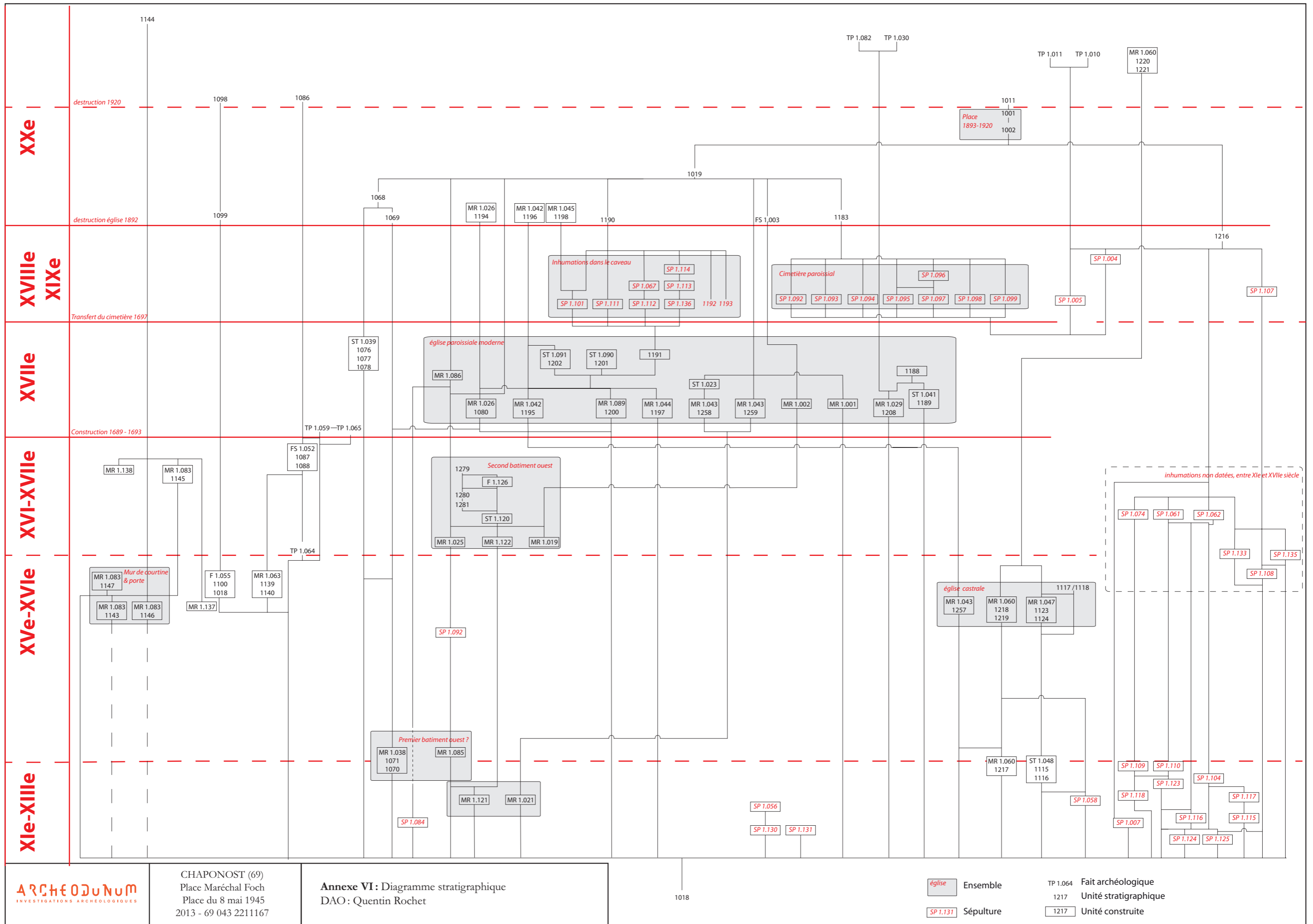
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

## **Annexe VI – Diagramme de Harris**







## Bibliographie.

**Alexandre-Bidon 2006** : ALEXANDRE-BIDON (D.), PIPONNIER (F.) et POISSON (J.-M.) – *Cadre de vie et manière d’habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Caen, Publications du CRAHM, 2006

**Béal 1983** : BEAL (J.-C.) – *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon*. Centre d’Etudes Romaines et Gallo-romaines de l’Université Jean Moulin Lyon III. Paris, 1983.

**Bernard 1853** : BERNARD (A.) éd. – *Cartulaire de l’abbaye de Savigny; suivi du Petit cartulaire de l’abbaye d’Ainay*, Paris: Imprimerie Nationale, 1853, 2 vol cxx-1167 p.

**Berthod, Hardouin-Fugier 2006** : BERTHOD (B.), HARDOUIN-FUGIER (E.) – *Dictionnaire des objets de dévotion dans l’Europe catholique*. Paris, 2006.

**Berthod, Hardouin-Fugier 1999** : BERTHOD (B.), HARDOUIN-FUGIER (E.). – *Dictionnaire iconographique des Saints*. Tours, 1999.

**Billard 2008** : BILLARD (M.) – Altérations articulaires. In: CHARLIER (P.) – *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales: Tendances et perspectives. Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*. Collection Pathographie, 2. Paris : De Boccard, 2008, p. 367-382.

**Bizot, Signoli 2009** : BIZOT (B.), SIGNOLI (M.) Ed. – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes des journées d’étude organisées par le Groupement d’Anthropologie et d’Archéologie Funéraire et le Service Régional d’Archéologie de Provence-Alpes-Côte d’Azur, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), 13-14 septembre 2008. GAAF, Gap, 2009, 146 p.

**Black et Scheuer 1996** : BLACK (S.) et SCHEUER (L.) – Age changes in the clavicle : from the early neonatal period to skeletal maturity, *International Journal of Osteoarchaeology*, Vol.6, 1996, p. 425-434.

**Bocquentin 2003** : BOCQUENTIN (F.) - *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au natoufien : une analyse archéo-anthropologique*, Thèse de Doctorat en Anthropologie Biologique. Université Bordeaux 1 : Talence (non publiée) 2003.

**Bonnabel, Carré 1996** : BONNABEL (L.), CARRE (I.) (dir.) – *Rencontre autour du linceul*, Compte-rendu de la journée d’étude organisée par le G.A.A.F.I.F. et le Service régional de l’archéologie de Haute-Normandie (Paris, le 5 avril 1996), Villejuif, GAAFIF, 1996, 101 p.

**Bonnabel 1996** : BONNABEL (L.) – A propos des sépultures en contenant périssable à parois rigides sans indices primaires (planches, clous ...). In: *Rencontre autour du cercueil*, Villejuif, GAAFIF, 1996, p. 73-77.

**Bruzek 2002** : BRUZEK (J.) – A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, n° 117, 2, 2002, p. 157-168.

**Bruzek, Schmitt et Murail 2005** : BRUZEK (J.), SCHMITT (A.) ET MURAIL (P.) – Identification biologique individuelle en paléoanthropologie, détermination du sexe et estimation de l’âge au décès à partir du squelette. In: DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.), et VANDERMEERSCH (B.) – *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, éditions du CTHS, 2005, 452 p. (Orientations et méthodes n°7)

**Charlier 2008a** : CHARLIER (P.) – *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales: Tendances et perspectives. Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*. Collection Pathographie, 2. Paris : De Boccard, 2008, pp. 684.

**Charlier 2008 b** : CHARLIER (P.) – Les lésions de stress et carentielles. Analyse critique et réévaluation. In: CHARLIER (P.), *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : Tendances et perspectives. Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*. Collection Pathographie, 2. Paris: De Boccard, 2008, p. 438-448.

- Clouvenot et Houët 1993** : CLOUVENOT (E.) et HOUËT (F.) – Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Année 1993, Volume 5, Numéro 1.
- Colardelle et al. 1996** : COLARDELLE (M.), DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (C.) – Typochronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule, in : GALINIE, ZADORA-RIO (dir.) *Archéologie du cimetière chrétien*, Tours, 1996, p. 271-303.
- Colardelle 2008** : COLARDELLE (R.) – La ville et la mort, 2000 ans de tradition funéraire à Grenoble : Saint-Laurent, Turnhout, Brepols, 2008, 414 p.
- Coquidé et alii 2013** : Coquidé (C.), Horry (A.), Lalaï (D.), Mac Carthy (A.) - Chaponost (Rhône) Projet urbain de centre-bourg - Médiathèque : rapport de diagnostic, Bron: Inrap RAA, 2013, 70p.
- Courtaud 1996** : COURTAUD (P.) – «Anthropologie de sauvetage» : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique. In: *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 3-4, 1996, p. 157-167.
- Cox et Mays 2000** : COX (M.), MAYS (C.) – *Human Osteology in Archaeology and Forensic Science*, Londres, Greenwich Medical Media, 2000, 300 p.
- Crubézy et Sellier 1990** : CRUBEZY (Y.), SELLIER (P.) – Liens de parenté et population inhumée. *Les nouvelles de l'archéologie*, n°40, 1990, p. 35-38.
- Desmarest 1809** : DESMAREST (M.) - *Encyclopédie méthodique, géographie physique*, tome 3, Paris, 1809
- Duday 1990** : DUDAY (H.) – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, *R.A.E.*, 29, fasc. 2, 1990, p. 193 -196.
- Duday 1995** : DUDAY (H.) – Anthropologie “de terrain”, Archéologie de la mort, in: *La mort, Passé, Présent, Conditionnel*. Actes du colloque de la Roche sur Yon, juin 1994, Groupe Vendéens d'Etudes Préhistoriques, La Roche sur Yon, 1995, p. 33-56.
- Duday 2005** : DUDAY (H.) – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, in : DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.) et VANDERMEERSCH (B.) - *Objets et méthodes en paléanthropologie*, C.T.H.S., Paris, 2005, p. 153-215. (Orientations et méthodes n°7).
- Duday et Sellier 1990** : DUDAY (H.) et SELLIER (P.) – L'archéologie des gestes funéraires et de la taphonomie, *Nouvelles de l'archéologie*, no 40, 1990, pp. 12-14.
- Duplessy 1999** : DUPLESSY (J.) – *Les monnaies françaises royales, de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, 2 tomes, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Maison Platt, 1999, 376 p. et 379 p.
- Duplessy 2010** : DUPLESSY (J.) – *Les monnaies françaises féodales, Tome II*. Paris, Maison Platt, 2000, 373 p.
- Dutour et Ardagna 2005** : DUTOUR (O.) et ARDAGNA (Y.) – La paléopathologie humaine. In : DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.) ET VANDERMEERSCH (B.) – *Objets et méthodes en paléanthropologie*, C.T.H.S., Paris, 2005, p. 315-341. (Orientations et méthodes n°7)
- Eschbach 2009** : ESCHBACH (F.) – *Région Rhône-Alpes, département du Rhône (69), Chaponost, route des Pins – « Plat de l'Air »*, Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive, Archeodunum SAS, Chadouillet, 2009.
- Henrion, Hunot 1996** : HENRION (F.), HUNOT (J.Y.) – Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage en bois . In : GALIÉNÉ (H.), ZADORA-RIO (E.) – *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque A.R.C.H.A (Orléans, septembre 1994), Revue Archéologique du Centre de la France, 11<sup>e</sup> supplément, p. 197-204.
- Faure-Brac 2006** : FAURE-BRAC (O.) - *Carte archéologique de la Gaule 69/1 - Le Rhône*, Paris, 2006, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 616 p.

- Hours et alii 1999** : HOURS (H.) dir., LAVIGNE-LOUIS (M.), BLANCHON (M.-T.), BURDY (J.), DAVID (P.), FEUILLET (M.-P.) ... -*Département du Rhône, préinventaire des monuments et richesses artistiques, n°27 : Chaponost*, Lyon, imp. Bosc, 1999, 190 p.
- Jomand 1966** : JOMAND (J.) – *Chaponost en Lyonnais*, Lyon, éditions Vitte, 1966, 354 p.
- Josse 1892** : JOSSE – *Aux environs de Lyon*, Lyon, Dizain et Richard, 1892
- Krantz 1968** : KRANTZ (G.S.) – A new method of counting mammal bones. *American Journal of Archaeology* 72, 286-288.
- Kreitner et al., 1998** : KREITNER (K.F.), SCHWEDEN (F.J.), RIEPERT (T.), NAFE B., THELEN (M.), – Bone age determination based on the study of the medial extremity of the clavicle, *European Radiology*, 8, 1998, p. 1116-1122.
- Le laboureur 1681** : LE LABOUREUR (C.) – *Les mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe ou Histoire de tout ce qui s'est passé dans ce célèbre monastère depuis sa sécularisation jusques à présent*, Paris, 1681, 2 volumes.
- Masset et Sellier 1990** : MASSET (P.) et SELLIER (C.) – Les anthropologues, les morts et les vivants. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, 1990, 5-8.
- Mesqui 1991** : MESQUI (J.) – *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, 2 vol., Paris, Picard, coll. Grand manuel, 1991
- Montfalcon 1866** : MONTFALCON (J.-B.) – *Histoire monumentale de la ville de Lyon, tome VI : Description de Lyon, communes rurales*, Paris-Lyon, 1866.
- Murail 2005** : MURAIL (P.) – Variations anatomiques non métriques : Les caractères discrets, in : Dutour (O.), Hublin (J.) et Vandermeersch (B.) – *Objets et méthodes en paléanthropologie*, C.T.H.S., Paris, 2005, p. 137-151. (Orientations et méthodes n°7).
- Murail et al. 2005** : MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.) et CUNHA (E.) – DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t.17, 3-4, 2005, p. 167-176.
- Ogier 1856** : OGIER (T.) – *La France par cantons et par communes, Département du Rhône, arrondissement de Lyon, tome I*, Paris-Lyon, Balay et Conchon éd., 1856.
- Owings Webb et Myers Suchey 1985** : OWINGS WEBB (P.) et MYERS SUCHEY (J.M.) – Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample of american males and females, *American journal of physical anthropology*, 68, Alan R. Liss, INC, 1985, p.457-466.
- Palfi 1997** : PÁLFI (G.) – Maladies dans l'antiquité et au Moyen Âge, Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, T. 9, n° 1-2, 1997.
- Perroy 1977** : PERROY E. – *Les familles nobles du Forez au XIII<sup>e</sup> siècle, Essais de filiation*, Centre d'étude Foréziennes / La Diana, Saint Etienne, 1977.
- Pérouse de Montclos 1972** : PÉROUSE DE MONTCLOS (J.-M.) - *Architecture, description et vocabulaire méthodique*, Paris, 1972, rééd : Paris, éd. Du Patrimoine, 2011
- Pétrequin et al. 1980** : PETREQUIN (A.-M. et P.), CASTEL (B.), CHABEUF (M.), CHAIX (L.), FOURNIER (G.), GAILLARD DE SEMAINVILLE (H.), LUNDSTRÖM-BAUDAIS (K.), MONNIER (J.-L.), AUDOUZE (J.-L.), PARIZOT (J.-P.) et REYNAUD (C.) – *Le site funéraire de Soyria à Clairvaux les lacs (Jura), II : Le cimetière mérovingien*, R.A.E., XXXI, 3-4, 1980, p.157-230.
- Poisson et Schwiien 2003** : POISSON (J.-M.) et SCHWIEN (J.-J.) dir. – *Le bois dans le château en pierre au Moyen Âge*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003
- Prigent 1996** : PRIGENT (D.) – «Les céramiques funéraires (XIe-XVIIe siècle)» dans GALINIÉ (H.), ZADORA-RIO (E.), *Archéologie du cimetière chrétien, actes du 2<sup>e</sup> colloque ARCHEA*, Tours, 1996

- Poirot 1993**: Poirot (A.) – Les objets de parure et de piété et les accessoires de vêtements, in: Rigny-Ussé, fouilles et prospections 1986-1991, rapport préliminaire. *Revue Archéologique du Centre de la France*. Tours, 1993, p.143 – 160.
- Poirot 2008**: Poirot (A.) – Le petit mobilier, in: Villefranche-sur-Saône, ZAC Centre-ville 1<sup>ère</sup> tranche, rapport final d'opération de fouille, sous la direction de M. Le Nézet-Célestin, non imprimé, 2008, vol IV, études complémentaires. Non imprimé.
- Poplin 1976**: POPLIN (F.) – A propos du nombre de reste et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements. *Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques*, 61-74.
- Rogers et Waldron 1995**: ROGERS (J.) et WALDRON (T.) – *A field guide to joint disease in archaeology*, John Wiley & Sons Ltd, Chichester, 1995, 119 p..
- Rolland et Clouzet 1901**: ROLLAND (E. de), CLOUZET (D.) - *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, tome 1, Lyon, C. Dizain, 1901-1902.
- Schenk 2008**: SCHENK (A.) – *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire au Musée Romain d'Avenches*. Documents du Musée Romain d'Avenches 15. Avenches 2008.
- Schmitt 2005**: SCHMITT (A.) – Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès de adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, t.17, 2005, p.1-13.
- Sherr Dubin 1988**: SHERR DUBIN (L.) – *Histoire des perles de la Préhistoire à nos jours*. Paris 1988.
- Stampfler 2011**: STAMPFLER (A.) – *Les chapelets, objets de culte, objets de collection*. Chapetières 2011.
- Trotter et Gleser 1952**: TROTTER (M.) et GLESER (G.-C.) – *Estimation of stature from long bones of american whites and negroes*. *Am. J. Ph. Anth.*, 10, 1952. p. 463-514.
- Trotter et Gleser 1958**: TROTTER (M.) et GLESER (G.-C.) – *Re-evaluation of estimation of stature based on measurements of sature taken during life of long bones after death*. *Am. J. Ph. Anth.*, 16, 1958, p. 79-123.
- Vachez 1871**: VACHEZ (A.) - «Étude historique sur le canton de Mornant (Rhône), in *Revue du Lyonnais, recueil Historique et Littéraire*, 3<sup>e</sup> série, tome XI, 1871, p. 15-49; 117-146; 197-220; 277-295; 355-383
- Vicard 2012**: VICARD (T.), Parking – Chaponost, Rhône, Aménagement urbain place Maréchal Foch et place du 8 mai 1945, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, Lyon, 2012
- Zammit 1990**: ZAMMIT (J.) – Nouvelles perspectives en anthropologie des populations anciennes : paléoépidémiologie et approche de l'état sanitaire. In: *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, tome 2 fascicule 3-4, 1990. p. 149- 158.